

M. Jarry quitte le poste de directeur général à la CECM

M. Marc Jarry a démissionné comme directeur général de la Commission des écoles catholiques de Montréal. L'an-

cienn président de la CECM, qui avait démissionné comme commissaire en avril dernier après avoir occupé ce poste

depuis 1961, avait été nommé aussitôt directeur général de la CECM.

La lettre de démission de M. Jarry rappelle aux commissaires qu'il leur avait déjà signifié verbalement son intention de se lancer dans un nouveau champ d'action. Il avait déjà été rumeur qu'il prenne la direction d'une banque, des avant sa nomination comme directeur général.

Il n'a pas été possible de déterminer si cette démission, qui survient peu de temps après celle du vice-président de la CECM, le juge Lavallée, a quelque rapport avec la situation de crise que connaît encore la CECM, avec le bill 67 qui doit en amender la charte.

M. Jarry était entré pour la première fois au service de la CECM en avril 1943 à titre de secrétaire général. Il avait aussi été secrétaire général de l'université de Montréal entre 1955 et 1961.

Il prendra sa retraite le 1er septembre prochain, après avoir passé 24 ans dans le domaine de l'éducation à Montréal. C'est sous sa présidence que la CECM avait connu ses initiatives des dernières années.

Sa dernière année à la présidence avait connu une des plus grandes crises scolaires jamais survenues dans la région, avec la grève des enseignants, crise qui n'avait pu se résoudre que par l'adoption du désarmement célèbre bill 25.

M. Jarry avait alors cédé la présidence à M. André Gagnon.

Les commissaires ont offert à M. Jarry leurs vœux de santé et de succès dans ses nouvelles entreprises.

On ne sait pas encore qui lui succédera au poste de directeur général de la plus importante commission scolaire du Québec.

Retard au projet d'écoles multiconfessionnelles

A la suite de consultations avec le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission des écoles catholiques de Montréal avait décidé, en mars dernier, de prendre des mesures en vue d'ouvrir des écoles multiconfessionnelles à condition "que la législation le permette".

A la séance régulière de la Commission, tenue le 17 août, le président de la CECM, M. André Gagnon, a déclaré que "malgré notre désir, cela ne pourra se faire, cette année". Les mesures que la

Commission devait prendre supposaient l'adoption d'un bill modifiant la loi régissant la Commission et "les événements ont fait en sorte que cela ne se fasse pas".

"Nous aurons donc plus de temps pour étudier la question, a commenté M. Gagnon, et nous prononcer sur l'ensemble du projet. Il sera possible en particulier de voir à quelles conditions les catholiques, les protestants et les juifs pourraient être admis dans de telles écoles. Ce retard nous permettra de nous mieux préparer pour l'an prochain."

Québec et Logexpo

Loubier annule la réunion qu'il avait lui-même annoncée

QUEBEC (DNC) — Au bureau du ministre Gabriel Loubier, on a déclaré hier après-midi qu'il n'y aurait pas, samedi, de seconde réunion des personnes intéressées au problème de Logexpo. Le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, qui avait annoncé mardi à Montréal qu'il convoquerait cette deuxième rencontre et qu'il la présiderait lui-même n'a pas fourni d'explications pour expliquer l'annulation de la réunion.

On connaît les principaux faits de cette histoire un peu échevelée. Jusqu'à la semaine dernière le secrétaire Yves Gabias avait été officiellement le responsable du Service de logement provincial qui travaille en coopération avec Logexpo. C'est lui en effet qui avait, en février, présenté la loi (bill 19), qui créait l'organisme et qui avait fait des déclarations sur son fonctionnement jusque-là.

Judi dernier toutefois, devant les problèmes qui s'amoncelaient, le premier ministre Johnson a annoncé à l'Assemblée législative que M. Loubier convoquerait pour samedi le 12 une réunion des principaux intéressés; représentants du Service de logement provincial, de Logexpo, des associations d'hôteliers, des Chambres de commerce, etc. Cette réunion a effectivement eu lieu mais le ministre, siégeant en Chambre, n'y était pas. Elle a donc été présidée par son sous-ministre, M. Gilles Charron.

A la fin de la rencontre M. Charron a lu un communiqué qui constituait un vote de confiance à Logexpo.

Mardi soir, le conseil des ministres a étudié le problème de Logexpo mais M. Loubier, cette fois-ci retenu à Montréal, n'a pas assisté à la séance. Entre-temps, toutefois, le premier ministre avait rencontré le sous-ministre Charron et mardi après-midi il avait annoncé qu'il ferait une déclaration le lendemain. Pendant ce temps à Montréal M. Loubier convoquait une deuxième réunion.

Voir page 7: Loubier

Me F. Aquin entreprendra une tournée

QUEBEC (DNC) — M. François Aquin a annoncé hier soir qu'il commencera en septembre une tournée à travers le Québec. Le député indépendant de Dorion à l'Assemblée législative a révélé qu'un noyau de quelque 75 militants s'étaient regroupés autour de lui depuis sa démission du parti libéral il y a trois semaines. Ces gens se réunissent régulièrement pour des sessions d'étude, a-t-il dit.

Il n'a pas voulu mentionner de noms pour le moment, non plus dire si ce groupement embryonnaire se transformerait éventuellement en un parti politique. Il s'agirait non seulement d'ex-militants du parti libéral mais de personnalités réformistes qui jusqu'ici n'ont jamais milité dans un groupement politique.

Conférencier devant le Club Fleur-de-Lys de Québec M. Aquin s'est élevé contre la partisanerie politique qu'il a décrite comme "un clou au centre de la conscience canadienne - française".

Voir page 7: Loubier

Tito: l'Irak, la RAU et la Syrie sont favorables à une solution politique

LE CAIRE — Les présidents égyptien, syrien et irakien sont finalement favorables à une solution politique de la crise du Moyen-Orient. Le maréchal Tito l'a déclaré hier à Alexandrie avant de s'embarquer sur son yacht pour regagner la Yougoslavie.

Ce point étant acquis, et la menace d'une reprise des hostilités du côté arabe étant apparemment écartée, il reste maintenant à savoir jusqu'où sont disposés à aller les interlocuteurs du président Tito qui s'est refusé à en dire plus à l'issue de sa "mission d'information". Car, se rallier à une solution diplomatique est une chose, disent les observateurs au Caire, mais encore faut-il que cette solution soit acceptable pour les deux parties. Or les positions prises jusqu'à présent paraissent difficilement conciliables. Ainsi, au moment même où le chef de la diplomatie israélienne affirmait "que le présent régime de ceux-le-feu ne pouvait être

remplacé par un armistice, la non-belligérance ou quelque autre ersatz, euphémisme ou échappatoire", un haut fonctionnaire égyptien déclarait non seulement qu'il n'était pas question de reconnaître Israël, mais encore que "sans le retrait inconditionnel des troupes israéliennes, les pays arabes ne pouvaient songer à la moindre concession".

Pourtant le maréchal Tito s'est dit "optimiste". Il a clairement laissé entendre qu'il poursuivait ses efforts et "qu'une action destinée à parvenir à un règlement était même en cours". Il paraît évident que le but du maréchal Tito est de faire adopter aux Nations unies une nouvelle résolution acceptable par les Arabes et qui serait présentée par les pays non engagés après l'approbation des grandes puissances. On sortait alors de l'impasse qui a marqué la fin de la dernière Assemblée générale, et les échecs à l'ONU d'un grand nombre de

Voir page 7: Tito



Les marins canadiens ont commencé à délaissier les navires hier à midi. On voit ici deux syndiqués

promenant leurs pancartes à l'une des entrées du port de Montréal.

(Photo Le Devoir, par Keystone)

Aucun navire n'a été laissé en détresse, dit le syndicat

Un porte-parole des armateurs canadiens a déclaré que, malgré les promesses du syndicat, certains navires avaient été abandonnés "en état de détresse" au moment du débrayage. Ses assertions ont été énergiquement niées par le président du syndicat des marins.

M. William Dunkerley, vice-président aux relations ouvrières de la Canada Steamship Lines, a affirmé qu'à Québec les marins d'un navire ont délaissé celui-ci alors qu'il leur aurait fallu travailler pendant deux heures de plus pour assurer la sécurité du bâtiment. Ce navire aurait un tirant d'eau en charge de 13 pieds un pouce, et aurait été laissé à un endroit qui permet un tirant de 13 pieds à marée basse. En conséquence, a dit M. Dunkerley, lorsque la marée baissera le navire sera dans la boue.

Le porte-parole patronal a dit qu'un autre navire avait été laissé en détresse à Rimouski. Dans aucun cas il n'a voulu nommer les navires. Il a ajouté qu'à Pointe Noire et à Sept-Îles, les autorités portuaires avaient refusé de laisser entrer au port les navires manoeuvrés par des membres du syndicat international des marins à partir de mercredi soir, 12 heures avant le déclenchement de la grève, sans doute pour empêcher que les ports soient encombrés de bateaux immobilisés. Conséquemment certains navires ont dû jeter l'ancre dans le fleuve.

Voir page 7: Navire en détresse

La grève des marins a débuté; les négociations sont rompues

par Evelyn Dumas - Gagnon

La grève générale des marins canadiens s'est déclenchée hier midi comme on l'avait prévu, et hier en fin d'après-midi les négociations qui se poursuivaient sous l'égide de la commission gouvernementale de tutelle sur les syndicats maritimes ont été rompues.

Le président du syndicat international des marins du Canada, M. Leonard McLaughlin, a déclaré que les armateurs ont offert hier après-midi de réduire l'étalement des heures de travail dans la journée à condition que les marins renoncent à toute augmentation de salaire pendant la durée du contrat. Selon lui les employeurs offraient de garantir que les marins feraient leurs huit heures de travail en 16, plutôt qu'en 24 comme c'est maintenant le cas. C'est cette proposition qui a amené la rupture des négociations, a dit M. McLaughlin.

Il est très difficile d'établir où se trouvent exactement les deux parties dans ces négociations, les versions de l'une et l'autre étant souvent contradictoires. Hier après-midi, alors que les négociations se poursuivaient encore, un porte-parole patronal a déclaré qu'un seul point restait encore en litige pour ce qui est des 18 premiers mois d'un contrat de trois ans. Ce point serait la durée minimum d'emploi requise pour que le marin bénéficie des nouvelles primes de surtemps; les marins suggèrent 3 semaines, les armateurs demandent 60 jours. Prié de dire s'il endossait cette affirmation, le président du syndicat a déclaré qu'il ne voyait pas comment il pou-

vait être question d'accord sur tous les points sauf un, puisque "les patrons n'ont pas fait une seule offre formelle depuis le début des pourparlers en mars".

Les armateurs ont convoqué une conférence de presse hier après-midi pour définir leurs positions. Le président de la "Lake Carriers Association", M. J.W. McGiffin, a distribué un communiqué dans lequel il déclare que la semaine de 40 heures, revendication prioritaire des marins, existe en réalité dans la marine mar-

chande canadienne depuis 1952. Les marins sont payés pour 56 heures alors qu'ils n'en travaillent que 40. Quand ils travaillent plus de 40 heures, ils sont payés à des taux plus élevés. S'il fallait effectivement réduire la semaine à 40 heures, les marins y perdraient des sommes importantes qui sont présentement l'un des principaux appâts dont les employeurs peuvent se servir pour recruter du personnel. M. McGiffin ajoute dans son communiqué qu'aucune marine

Voir page 7: Les marins

Les conservateurs

Aucun des candidats ne compte l'emporter dès le premier tour

par la Presse canadienne

OTTAWA — Si X reçoit 400 voix au premier vote le groupe A appuiera Y, pourvu évidemment, que Y soit en avant de X mais après Z, lequel recevrait l'appui du groupe B jusqu'au quatrième scrutin.

Voilà le genre de calculs et de combinaisons que brassent les conservateurs, en prévision du vote du 9 septembre pour se nommer un chef.

Un assistant de l'un des neuf candidats estime que si, à la dernière minute, le chef actuel de l'opposition, M. John Diefenbaker, entre dans la

course, toutes les candidatures seront jetées par terre.

"Ce sera une panique complète", précise-t-il.

En cette occurrence, si M. Diefenbaker est en avance au premier scrutin, tous ses adversaires formeront coalition et s'uniront derrière le candidat de deuxième force.

Aucun des neuf candidats n'espère, au moins ouvertement, gagner au premier vote dès le début du congrès, à 1.30 heure le samedi 9 septembre.

Par conséquent, dans les consules, plusieurs partisans

Voir page 7: Candidats

Sur l'enseignement médical

Vertes critiques du rapport Castonguay par deux éminents médecins de Montréal

par Gilles Lesage

Dans une critique sévère du volume II du rapport de la commission d'enquête Castonguay sur la santé et le bien-être social, deux éminents médecins montréalais se disent frappés "par ses études incomplètes, son aspect extrêmement superficiel, ses énoncés dogmatiques et sans nuances et par plusieurs énoncés faux".

Tout en étant d'accord avec la plupart des recommandations émises dans ce premier rapport portant sur l'enseignement de la médecine et remis au gouvernement le 17 juillet dernier (le second — qui est en fait le volume 1 — vient tout juste d'être transmis au conseil des ministres), les signataires du document se disent "stupéfaits des condamnations 'ex cathedra' du système de formation des spécialistes et des résidents, ainsi que des termes employés par la commission".

Le document est signé conjointement par le Dr John C. Beck, professeur de médecine à McGill et

chef du service de médecine à l'hôpital Royal Victoria, et le Dr Jacques Genest, directeur du département de médecine à l'université de Montréal et chef du service de médecine de l'Hôtel-Dieu.

La critique des spécialistes porte sur sept points principaux.

● L'aspect le plus troublant du rapport, disent-ils, est qu'il semble avoir été préparé à la légère et sans consultations. Eux-mêmes, qui occupent pourtant des postes-clés dans l'enseignement de la médecine, n'ont eu connaissance en aucun temps d'aucune enquête, quelle qu'elle soit.

Ce rapport, estiment-ils, est basé sur un travail superficiel, et ils ont l'impression que les consultants qui l'ont rédigé ont profité de cette occasion pour ventiler leurs frustrations ou faire état des déficiences graves de leur propre centre hospitalier. Ils révoquent à cet égard l'admission "étonnante" que la commission "n'a pu trouver

de données précises sur les effectifs de l'internet et de la résidence au Québec".

● "Ce n'est pas la faute des hôpitaux, non plus que celle des médecins qui y exercent, si nos gouvernements provinciaux éprouvent des difficultés financières graves par suite des efforts grandioses et simultanés faits dans toutes les directions à la fois..."

Complètement d'accord sur la nécessité urgente de nombreuses améliorations dans les hôpitaux d'enseignement, les deux médecins affirment que les critiques formulées par les commissaires constituent en fait "une attaque massive et directe contre l'inertie de nos gouvernements successifs à Québec".

Par suite du manque d'argent, les demandes des hôpitaux universitaires d'enseignement ont souvent été mises de côté. "A moins que le public ne

Voir page 7: Enseignement médical

**CARRIÈRES
PROFESSIONS**

**TECHNOLOGISTE
CHIMIE
ALIMENTAIRE**

Une importante société canadienne de produits alimentaires, recherche un Directeur du Contrôle de la Qualité et du Développement. Ce poste est à Montréal.

Les candidats doivent être bilingues, avoir une formation universitaire avec spécialisation en technologie alimentaire, posséder de huit à dix ans d'expérience pratique dans les procédés de conserverie, congélation, marinés, déshydratés, etc.

Relevant directement du Vice-Président, Production, le candidat retenu assumera les responsabilités administratives et de contrôle du personnel du laboratoire, des recherches industrielles, de formulation et de méthodes d'opération. Salaire initial intéressant basé sur les antécédents et l'expérience.

Soumettez votre résumé, discrétion assurée, à C.E. Gernaey.

SAMSON, BELAIR, SIMPSON, RIDDELL INC.

Conseillers en Administration
360 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal 1, Québec 878-3629

**LA CLINIQUE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
DE SHERBROOKE INC.**

demande:

Deux psychiatres (un spécialisé en psychiatrie infantile)
Deux psychologues cliniciens.
Un travailleur social professionnel.

Écrire à:

M. Romuald Voyer, T.S.P., Dir.,
955 est, rue King, Sherbrooke, P.Q.

ASSISTANT PHARMACIEN

Temps régulier.
Salaire à discuter avec le gérant:

M. Marcel Campbell,
Beloeil
Tél.: 467-2866

COMPTABLE MUNICIPAL

Une municipalité de la rive-sud recherche les services d'un comptable bilingue et possédant de l'expérience dans le domaine municipal.

Les candidats doivent écrire à Case 641, Le Devoir, en donnant leur curriculum vitae.

DESSINATEUR

20 à 30 ans. Bilingue. Langue maternelle française. Bureau de conseillers en planification alimentaire. Education minimum 11^e année et école de technologie ou équivalent. Expérience minimum 3 à 4 ans en dessin.

Salaire selon habileté et expérience.

Écrire à Case 638,
Le Devoir, Montréal.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE
Direction générale des écoles

PROFESSEURS DEMANDÉS

Professeurs ayant complété des études universitaires du niveau de la licence dans l'une des disciplines suivantes:

FRANÇAIS MATHÉMATIQUES PHYSIQUE CHIMIE

Nous prions le candidat de communiquer avec:

M. Daniel Fréchette
Directeur général des écoles
Commission scolaire régionale
de l'Estrie
85, rue Holmes
SHERBROOKE (PQ)

COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE COWANSVILLE

PROFESSEURS DEMANDES

Un professeur masculin pour 6^e année.
Un professeur masculin d'éducation physique.
Une institutrice pour 3^e année possédant méthode Cuisenaire et Dynamique.

Envoyez curriculum vitae à:
Direction générale des études,
112 rue John,
Cowansville.

**LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE
DOLLAR DES ORMEAUX**

PROFESSEURS DEMANDES

Deux professeurs de français 12^e (secondaire V)
Un professeur de géographie 12^e (secondaire V)
Un professeur d'histoire 12^e (secondaire V)
Un professeur d'anglais 10^e et 11^e
Deux professeurs d'art plastique
Professeurs d'éducation physique Élém. et Sec.

Les candidats intéressés devront adresser leur demande accompagnée de leur curriculum vitae avant le 24 août 1967 à:

Monsieur Maurice Trudel,
Directeur général des écoles,
300 rue Longpré, St-Jérôme, P.Q.
Tél. 436-3262

**Occasions exceptionnelles pour des
VENDEURS DE CARRIÈRE**

Un distributeur mondial spécialisé dans l'équipement de bureau a créé une nouvelle division afin d'introduire sur le marché une photo-copieuse électrostatique.

Les candidats ayant fait leurs preuves dans la vente seront supportés par un programme de publicité intensif ainsi qu'un service d'excellente réputation.

Des résultats immédiats assurés aux postulants qualifiés.

Pendant la période d'entraînement, nous offrons un salaire mensuel de \$600, plus commission. Ce poste offre un revenu élevé plus tous les avantages sociaux usuels, bonis et participation aux profits.

On recherche un homme marié, âgé de 25 à 40 ans de préférence et ayant réussi dans le domaine de la vente. Si vous êtes qualifiés pour cet emploi et si vous possédez les qualifications exceptionnelles lesquelles vous permettront de vous tailler une carrière avec une compagnie de prestige, téléphonez ou écrivez à:

Paul J. Cosentino, gérant,
PITNEY-BOWES OF CANADA, LIMITED
7, Ronald Drive
Tél. 482-2520

LA VILLE DE TERREBONNE

**DEMANDE
UN**

**PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE MASCULIN
FONCTIONS:**

Responsable de l'élaboration et de l'exécution du programme d'éducation physique aux écoles primaires locales.
Responsable de la surveillance d'un professeur d'éducation physique féminin.
À l'emploi de la Commission Scolaire le jour.
À l'emploi du Service de Récréation le soir durant quelques heures seulement.

QUALIFICATIONS:
Diplôme d'une Université ou expérience connexe.
Salaire à discuter selon expérience.

DATE LIMITE:
25 août 1967.

Envoyez votre Curriculum Vitae à:
L'Hôtel de Ville
Service de la Récréation
a/s Jean-Louis Paquin
Directeur de la Récréation
86, rue St-André - C.P. 60
Terrebonne, Qué.

**L'ASSOCIATION DES HÔPITAUX
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**

**requiert un
CONSEILLER EN RELATIONS DE TRAVAIL**

Le poste: sous l'autorité du directeur du service, s'occuper principalement de la préparation des négociations collectives, procéder aux recherches nécessaires et à l'établissement de statistiques appropriées, établir des contacts continus avec d'autres associations patronales, centres de documentation et organismes intéressés aux relations de travail.

Le candidat: formation universitaire, de préférence en relations industrielles, âgé de 25 à 35 ans, bilingue, 3 ans d'expérience en relations ouvrières, connaissance du milieu hospitalier souhaitable, sens d'organisation et d'initiative.

Conditions de travail: rémunération compétitive basée sur l'expérience et la formation du candidat. Avantages sociaux intéressants, milieu stimulant et progressif.

Adressez curriculum vitae à:

Directeur des relations de travail,
Association des hôpitaux de la province de Québec,
235 est. boul. Dorchester,
Montréal 18.

SOUSCRIPTEUR (underwriter)

Position stable et intéressante au sein d'une importante compagnie d'assurance générale.

Minimum de 3 années d'expérience dans "l'Underwriting".

Le candidat devra être âgé de moins de 30 ans, bilingue, une bonne éducation de préférence au niveau universitaire et posséder soit la désignation A.I.C. ou F.I.C.

Téléphonez: **Monsieur Dickey**

849-3568

LUMBERMENS MUTUAL CASUALTY CO.

TECHNICIEN(NE) DE LABORATOIRE

On demande un (e) technicien (ne) de laboratoire pour travailler en collaboration avec la Responsable du Laboratoire d'un hôpital psychiatrique de 1,200 lits.

Bon salaire et bonnes conditions de travail.

Adressez toute demande et "curriculum vitae" à:

M. René Houle, C.A.
Ass't Directeur Général et Contrôleur
HÔPITAL ST-JULIEN
St-Ferdinand
Cité Mégantic

BUREAU D'INGÉNIEURS CONSEILS DE MONTRÉAL

spécialiste en calcul de ponts et charpente recherche **diplômé en génie civil** d'une université québécoise avec 4 ans d'expérience principalement en génie sanitaire pour assumer le nouveau poste d'ingénieur responsable du génie sanitaire et municipal.
Salaire à discuter.

Fournir curriculum vitae à Case 639,

Le Devoir, Montréal.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Description sommaire de la tâche
Être responsable à l'assistant-directeur général de l'Hôpital de la "fonction personnel"; Interpréter et administrer les politiques relatives à la sélection et à l'embauchage du personnel; Négocier, interpréter et appliquer les conventions collectives de travail en collaboration avec l'assistant-directeur et régler les différends qui surviennent; Appliquer les mesures disciplinaires, analyser, classer et évaluer les emplois;

Critères d'éligibilité

- 1) Détenir une maîtrise en relations industrielles ou en sciences commerciales;
- 2) Avoir entre 25 et 35 ans;
- 3) Posséder une certaine expérience (préférable, mais non requise);

Salaire

Dépendant de la compétence et de l'expérience.

Hôpital concerné

Il s'agit d'un hôpital psychiatrique de 1,200 lits, situé à St-Ferdinand, Cité Mégantic. Environ 450 employés au service de l'Hôpital.

Adressez tout "curriculum vitae" à:

M. René Houle, C.A.,
Ass't Directeur Général et Contrôleur
HÔPITAL ST-JULIEN
St-Ferdinand
Cité Mégantic

**POSTE D'AVENIR DANS
LA DIFFUSION**

Pour maison d'édition bilingue, d'envergure nationale et internationale, en pleine phase de développement et d'organisation, située à Ottawa.

LE POSTE:

Assistant-gérant ou gérant d'un département de diffusion: coordination des programmes de ventes et de relations extérieures, des activités publicitaires et des services d'information et de renseignement au public.

L'HOMME:

expérience de 5 à 10 ans dans les rouages internes d'une agence de publicité ou dans les bureaux de ventes d'une entreprise d'édition; bonne connaissance du marché canadien et américain de même que du monde scolaire et religieux; bilinguisme. Bonnes conditions de travail, avantages sociaux, salaire à discuter selon expérience et qualifications.

Adressez curriculum vitae et taux de salaire désiré à:

Case 643, Le Devoir, Montréal

AGENT TECHNIQUE-ETUDES

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
ET DE L'ARCHITECTURE

Ministre des transports

Jusqu'à \$9,700

OTTAWA

Le titulaire devra bien connaître les techniques de construction; il sera chargé de l'étude des charpentes et des fondations pour le tracé des plans généraux des bâtiments.

Ce travail comportera les fonctions suivantes:

- Planifier, coordonner et réunir des données d'études;
- Faire des calculs relatifs aux plans, des études ordinaires, tracer le plan schématique des charpentes et des fondations;
- Préparer les devis et faire des inspections sur place pendant la construction.

Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez écrire à:

**CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA 4 (ONTARIO).**

en mentionnant le numéro de circulaire 67-2054.

GERANT DES PIÈCES

La compagnie Sicard est à la recherche d'un gérant des pièces expérimenté pour son département de Service à Montréal.

Le titulaire à ce poste sera responsable du contrôle des inventaires et de la vente des pièces aux clients.

Le candidat que nous recherchons est bilingue et possède une vaste expérience dans le contrôle des inventaires et de préférence est détenteur d'un diplôme universitaire.

Ce poste offre d'excellentes possibilités et le salaire sera proportionné à l'expérience et aux qualifications. Les avantages sociaux sont excellents.

Les candidats intéressés feront parvenir leur curriculum vitae à:

Monsieur Gilles Pelletier, C.R.I.
Directeur des relations de travail,
SICARD INC.
Case postale 600, Ste-Thérèse, Qué.



CARRIÈRE D'AVENIR

Une Filiale de la Compagnie Internationale de Papier du Canada (CIP)

On demande jeune homme dynamique, aimant la vente, pour visiter les détaillants en alimentation dans la province de Québec. Le candidat devra être âgé de 22 à 30 ans, être bilingue, avoir fait au moins un cours secondaire et être capable de prendre des initiatives et d'assumer des responsabilités dans l'exercice de ses fonctions. Cette position permanente est offerte par Facelle, une compagnie jeune et progressive de produits en papier pour le consommateur. De bons salaires sont assurés et les promotions se font au sein même de la compagnie. Le développement rapide de notre compagnie offre de réelles possibilités d'avancement dans les postes de direction.

Salaire au début basé sur l'expérience et autres qualifications. Voitures fournies par la compagnie, dépenses et intérêts bénéficiaires additionnels.

Écrire en donnant toutes les qualifications au:

Directeur des ventes,
Facelle Company Limited,
Suite 721 A,
110 Boulevard Crémazie ouest,
Montréal, P.Q.

**COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉCOLES**

Concours: 67-8-05

La commission scolaire régionale Henri-Bourassa

**UN COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT
À L'ÉLÉMENTAIRE**

FONCTIONS:
- Faire la supervision pédagogique d'un certain nombre d'écoles élémentaires (secteur de la Gatineau).
- Promouvoir l'établissement des ateliers pédagogiques.
- Coordonner l'application du règlement no 1 du Ministère de l'Éducation.
- Promouvoir l'introduction de méthodes actives d'enseignement, etc.

QUALIFICATIONS:
- Posséder un brevet d'enseignement et une qualification universitaire en pédagogie.
- Avoir enseigné quelques années à l'élémentaire (à plusieurs niveaux) ou avoir été directeur (à plein temps) d'une école élémentaire.
- Avoir une bonne connaissance des nouvelles méthodes d'enseignement des mathématiques et du français à l'élémentaire.

NOTE: Le coordonnateur devra résider à Maniwaki.

FORMALITÉS:

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir le curriculum sous pli recommandé, en indiquant sur l'enveloppe "concours 67-8-05" avant le 25 août 1967, à:

MONSIEUR GILBERT JOLY,
Directeur général des écoles,
Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa,
C.P. 1410,
Mont-Laurier (Labelle).

Décès de l'écrivain Pierre Baillargeon

L'écrivain québécois Pierre Baillargeon est décédé à Rochester (Minnesota), le 15 août, à l'âge de 51 ans. Né à Montréal, il avait fait ses études au collège Jean-de-Brébeuf, puis à la faculté des

sciences de la Sorbonne et au Collège de France. Chroniqueur à la Patrie et au Devoir il fut aussi le directeur-fondateur de la revue "Amérique française". Après un séjour d'une dizaine d'années en France, il était préposé aux Relations publiques au siège social du Canadien National. En 1958, l'Académie française lui avait décerné la médaille d'argent d'arts et lettres pour l'ensemble de ses œuvres.

Rappelons les titres de quelques-uns de ses ouvrages: "Hasard et moi" (1943), "Les méandres de Claude Perrin" (1945), "Commerce" (1948), "La neige et le feu" (1947), "Le scandale est nécessaire" (1962), "Madame Homère" (1963). Au moment de quitter ce monde, il préparait une biographie de François Mercier, explorateur de l'Alaska.

Pierre Baillargeon, membre de la Société royale du Canada et de la Société des écrivains canadiens, laisse dans le deuil son épouse, née Jacqueline Mabit, un fils, trois filles, un frère et une sœur.



Un ex-président du Sénat, M. Robertson, est décédé

OTTAWA — M. Wishart McLean Robertson, ancien président du Sénat, qui avait pris sa retraite en 1965 pour des raisons de santé, est décédé mercredi soir à l'âge de 76 ans.

Originaire de la Nouvelle-Écosse, où il a d'ailleurs débuté dans la carrière politique, M. Robertson avait élu domicile à Ottawa il y a nombre d'années.

L'unionifé qui bat au sommet de la Tour de la paix a été mis en berne comme le veut la coutume pour la disparition d'un membre du Conseil privé.

C'est en 1945 que M. Robertson avait été nommé sénateur; il était aussitôt devenu leader ministériel à la Chambre haute.

Originaire de Barrington Passage, N.E., il avait été élu député libéral à la législature de la Nouvelle-Écosse en 1928 et était demeuré à ce poste jusqu'en 1933, alors qu'il avait décidé de ne pas se présenter de nouveau aux élections.

Il fut nommé au Sénat en 1945, et la même année devint président de la Fédération libérale du Canada, dont il démissionna pour devenir leader du gouvernement au Sénat.

M. Robertson a été président de la Chambre de 1953 à 1957, et fut un membre actif de l'Association parlementaire de l'OTAN, agissant comme président à la conférence de Paris, en 1955.

Il laisse sa femme et deux fils, Douglas et Alexander.



Première de "Loin du Vietnam"

La première mondiale du film "Loin du Vietnam" a eu lieu mercredi soir au 8e Festival international du film de Montréal. Ce film français a été réalisé par six cinéastes réputés, (Alain Resnais, William Klein, Joris Ivens, Agnès Varda, Claude Lelouch et Jean-Luc Godard) avec la participation de 150 personnes dont Michele Ray, Roger Pic, Chris Marker et François Maspero. Deux des réalisateurs, Agnès Varda et Joris Ivens, arrivent à l'Expo-Théâtre.

(Photo Le Devoir, par Keystone)

LE DEVOIR

VENDREDI, 18 AOÛT 1967

Les proprios de terrains de campisme accusent Québec et Logexpo d'irresponsabilité

L'irresponsabilité du ministère provincial du tourisme et de Logexpo a causé la "situation désastreuse" qui prévaut dans l'industrie du campisme, non seulement sur la rive sud de Montréal, mais dans toute la province.

C'est ce que soutient l'Association des terrains de campisme et de caravaning du Québec, qui groupe 75 propriétaires de terrains, et selon laquelle une foule de gens sans expérience dans ce domaine, aussi bien du côté du gouvernement que de Logexpo, se blâment mutuellement.

Ces responsables devraient pourtant connaître les stipulations de l'arrêté ministériel datant de mai 1964 et relatif à l'industrie du campisme. L'Association se demande comment il se fait que ses membres doivent se soumettre aux règlements, alors que les terrains champignons surgis à l'occasion de l'Expo ne s'en sont guère soucés jusqu'ici, avec les résultats "déplorables" qui l'ont suivi.

Il en résulte "une tache noire" sur l'industrie du campisme dans la province, tandis que les terrains bien établis

et respectueux des lois souffriront pour des années de la mauvaise publicité causée par des indésirables dont l'objectif premier était de faire "le maximum de revenus avec une organisation des plus rudimentaires".

L'Association constate avec regret que le gouvernement et Logexpo ont négligé de coopérer avec des terrains reconnus et dignes de confiance et affirme que 80 pour cent des réservations faites par l'entremise de Logexpo, au cours des mois précédant l'ouverture de l'Expo, l'ont été pour des terrains non encore aménagés.

Quelques jours avant son congédiement par l'Expo, M. Bernard Foucart avait soutenu qu'il existait 20.000 emplacements de campisme indésirables autour de Montréal.

Les structures syndicales manqueraient de souplesse

L'assistant secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres, M. Herbert Tulatz, a déclaré que les syndicats ne sauraient se satisfaire de leur position actuelle dans les pays occidentaux. Déplorant qu'un grand nombre de travailleurs restent à l'écart des syndicats, M. Tulatz s'est demandé si les structures, l'organisation et les attitudes actuelles des syndicats ne les empêchaient pas de réagir rapidement et avec souplesse à la transformation de la main-d'œuvre.

Parlant au cours de la deuxième journée de la première conférence mondiale sur l'éducation syndicale, M. Tulatz a dit que le mouvement syndical n'a pas réussi à recruter les nouvelles catégories d'employés de bureau. Les jeunes "semblent moins portés à adhérer à un syndicat que ne l'étaient leurs pères et leurs grands-pères". En outre, "la masse des femmes qui travaillent reste étrangère aux syndicats".

M. Tulatz a aussi mis les syndicats en garde contre le danger de s'identifier trop étroitement à la politique étrangère de leur pays. C'est une tendance qui se manifeste de plus en plus, selon lui, à mesure que les syndicats acquièrent plus de poids dans les arènes nationales et internationales. "Le danger de cette réussite souhaitable d'autre part, c'est que la solidarité syndicale internationale, au-delà des frontières nationales, vient parfois en conflit avec les politiques nationales", a-t-il dit.

Dans un autre ordre d'idées le chef syndical a déclaré que dans tous les pays du monde le système scolaire ne parvient pas à répondre aux besoins contemporains, et n'est pas adapté à la nouvelle société technologique.

"L'enseignement devrait tenir compte des réalités so-

ciales du jour, a-t-il dit, et les manuels scolaires ne devraient pas encourager les préjugés contre les autres nations.

Le conflit a éclaté à propos de certaines dispositions du régime d'assurance-hospitalisation mis en vigueur le 1er juillet et accordant aux personnes aidées par le bien-être social des services gratuits de diagnostic et de traitements médicaux dans les cliniques externes des hôpitaux, mais non pas dans les cliniques privées.

Le conflit a éclaté à propos de certaines dispositions du régime d'assurance-hospitalisation mis en vigueur le 1er juillet et accordant aux personnes aidées par le bien-être social des services gratuits de diagnostic et de traitements médicaux dans les cliniques externes des hôpitaux, mais non pas dans les cliniques privées.

142 des 208 radiologistes ont démissionné

L'Association des radiologistes de la province de Québec a fait savoir que 142 de ses 208 membres ont démissionné de leurs postes dans les hôpitaux à la suite d'une dispute avec le gouvernement provincial touchant les modalités de paiement de leurs honoraires pour les traitements donnés à leur bureau privé.

Pendant ce temps, la liste des patients s'allonge alors que les principaux hôpitaux de Montréal refusent l'admission de patients, sans dans les cas d'urgence ou dans ceux, assez rares, qui ne demandent pas d'examen aux rayons-X ou d'examen diagnostics.

Le conflit a éclaté à propos de certaines dispositions du régime d'assurance-hospitalisation mis en vigueur le 1er juillet et accordant aux personnes aidées par le bien-être social des services gratuits de diagnostic et de traitements médicaux dans les cliniques externes des hôpitaux, mais non pas dans les cliniques privées.

RELATIONS EXTERIEURES DIRECTEUR

LE DEFI :
Responsabilité entière de la mise en marche d'un vaste programme de relations extérieures pour une institution prestigieuse au sein de la communauté financière.

En assumant la direction d'un personnel minime, le candidat devra assurer la dissémination prompte et efficace de nouvelles par l'intermédiaire de journaux, T.V., radio, services télégraphiques, etc...

Par la préparation d'articles, bulletins d'information, brochures descriptives et visites organisées, le candidat saura porter effectivement à l'attention du public le rôle essentiel que joue cette institution dans l'économie du pays.

LE CANDIDAT :
La préférence sera accordée aux candidats bilingues, possédant un diplôme universitaire et ayant une expérience assez étendue dans le domaine de la publicité. Il aura les capacités et la détermination pour mener à bien un programme important de relations extérieures.

Faire parvenir curriculum vitae à case 642, Le Devoir, Montréal.

Un prix nouveau "Family of Man" est décerné au cardinal Léger

M. Harry Blatt, président national de la Ligue B'nai B'rith contre la diffamation, annonce que son organisme vient de créer le prix "Family of Man" (la famille humaine) et que le premier lauréat de ce prix sera S.E. le cardinal Paul-Émile Léger.

La Ligue B'nai B'rith a été créée aux États-Unis en 1913 pour combattre les préjugés religieux et raciaux. La section canadienne a été officiellement formée en 1966.

Le prix "Family of Man" sera attribué chaque année à un Canadien qui s'est signalé par ses efforts en vue d'accroître la compréhension et le respect mutuel envers ses semblables.

M. Blatt a dit au cardinal Léger qu'il a travaillé durant toute sa vie à éliminer du Canada la pauvreté et les divisions sociales et raciales injustes, et à édifier un pays où les hommes de toute race se reconnaîtront entre eux comme des frères.

Appui du RIN aux grévistes de Seven-Up

Le RIN de la région de Montréal tiendra une manifestation d'appui aux quelque 120 grévistes de la compagnie Seven-Up, ce soir à 20h30, en face de l'usine située au numéro 700, rue Beaumont. Les employés, membres de l'Union internationale des ouvriers de brasserie (I.T.O.), sont en grève depuis le 15 juin dernier, et il n'y a eu aucun contact entre les deux parties depuis cette date.

Le syndicat soutient que des "scabs" ont été engagés par la compagnie, mais que le boycott des produits "Seven-Up" et "Like" décrété par la fédération des travailleurs du Québec commence à porter fruit à travers la province.

Une quarantaine de grévistes se tiennent à tour de rôle sur les lignes de piquet, les autres ayant pu se trouver un emploi temporaire. Un représentant syndical a déclaré hier que le moral des hommes est excellent.

D'autre part, la compagnie Seven-Up a intenté récemment une poursuite en dommages-intérêts de \$26,703 contre le syndicat et cinq de ses membres, à qui elle reproche de s'être concertés pour organiser un boycottage illégal de ses eaux gazeuses.

Pour sa part, le Rassemblement pour l'indépendance nationale vise, en organisant la manifestation de ce soir, à alerter l'opinion publique comme elle l'avait fait l'an dernier lors de la mémorable grève à la compagnie Aysers, de Lachute.

"L'homme est-il seul?" est le titre du nouveau programme du Planétarium Dow qui gardera l'affiche jusqu'au 8 octobre. Ce spectacle traite des possibilités d'existence sur les autres planètes. Les représentations en français ont lieu du lundi au vendredi à 19h15, avec une représentation supplémentaire le mardi à 12h15; le samedi à 14h15 et 16h30; le dimanche à 13h, 15h30 et 16h30. Il y a représentation tous les soirs, le lundi excepté, à 21h30.

Dimanche prochain, le Camp des enfants infirmes (de la Société de Secours aux Enfants Infirmes), situé à St-Alphonse-de-Rodriguez, dans le comté de Joliette, tiendra son bazar annuel en vue de l'aider à défrayer les nombreux services du camp.



CECM: un déficit de \$4,600,000

La Commission des écoles catholiques de Montréal a terminé l'année financière au 30 juin 1967 avec un excédent de dépenses de \$4.6 millions, une réclamation de taxe de Montréal-Est de \$1.3 million, et des engagements non comptabilisés de plus de \$23.7 millions. Tels sont les points saillants des bilans et des états de revenus et dépenses déposés hier par le trésorier de la CECM, M. Gilles Léveillé.

Les revenus tirés de la taxe des neutres et des catholiques ont été légèrement inférieurs à ceux qui avaient été prévus au budget, soit \$75.6 millions par rapport à \$76.1 millions. Les subventions du gouvernement provincial comptent pour plus de \$27.7 millions. Le seul autre revenu important provient des "services et entreprises auxiliaires" qui ont rapporté plus de \$1 million, alors qu'on n'en attendait que \$211,150.

Les plus grandes dépenses vont pour les salaires, qui ont coûté \$76.1 millions au lieu de \$73.8 millions comme on l'avait prévu. Vient ensuite le service de la dette pour une portion de \$12.4 millions sur des dépenses totales de plus de \$109 millions.

La CECM réclame aussi de la ville de Montréal-Est une somme de \$708,398 pour la taxe des neutres. La Cour a déjà rejeté cette action de la CECM qui a interjeté appel. Un montant additionnel de \$591,662 est également en litige.

Quant aux engagements non comptabilisés, ils sont constitués comme suit:

- 1) \$4.5 millions pour écoles en cours de construction;
- 2) \$5.74 millions pour des locaux loués sur une période de quatre ans;
- 3) \$11 millions environ pour des congés de maladie accumulés;
- 4) \$2.5 millions pour des immobilisations additionnelles au chapitre des règlements d'ex-

propriation, sans compter les frais légaux et les intérêts courus.

La CECM va emprunter \$25,000,000

La Commission des écoles catholiques de Montréal enregistrera auprès de la Securities and Exchange Commission de Washington une émission d'obligations de \$25,000,000 amortissable sur une période de 25 ans. Les fonds seront versés à la CECM en argent américain et devront être employés aux fins du programme de construction en cours. La décision a été prise hier.

C'est la première fois qu'une commission scolaire canadienne enregistre ainsi une émission d'obligation auprès de la Securities and Exchange Commission, qui contrôle la vente de toutes les émissions publiques d'obligations sur le marché américain.

Cette émission de \$25,000,000 est la plus considérable jamais lancée par la CECM sur les marchés canadiens et américains. "La Commission devra accélérer le rythme de ses emprunts pour être en mesure de poursuivre son programme de construction d'écoles polyvalentes et de rénovation des écoles situées dans les quartiers défavorisés", déclare un communiqué.

Le document d'enregistrement auprès de la Securities and Exchange Commission sera déposé au début de septembre prochain et les obligations seront offertes au public vers le 27 septembre. Un syndicat financier dirigé par les maisons Halsey Stuart and Co. Inc., Salomon Brothers & Hutzler, et Bessie, Guy, Chaput Inc., (Montréal), offrira l'émission d'obligations aux investisseurs américains.

Pour faciliter la participation des parents

Une équipe d'animateurs sera formée à la CECM

Une équipe d'animateurs sera incessamment mise sur pied à la Commission des écoles de Montréal en vue de faciliter l'intégration et la participation des parents à la vie de l'école. Les commissaires ont pris cette décision hier, au cours de leur session régulière, après avoir pris connaissance d'une étude menée au cours de la dernière année scolaire auprès de tous les groupes intéressés, sur l'opportunité de créer un organisme permettant de mieux structurer les relations qui existent entre la CECM et les parents.

Trois personnes (dont une de langue anglaise) formeront tout au début une équipe appelée à se développer au cours des années à venir. Rattachée au bureau de l'information jusqu'à ce que des secteurs

administratifs semi-autonomes aient été constitués à l'intérieur du territoire de la commission, cette équipe aura pour mission première de fournir aux parents une information verbale et écrite la plus complète possible dans le domaine scolaire.

Ses membres devront aider le milieu des parents et celui des enseignants à susciter de nombreux organismes de collaboration au niveau des écoles, la formule elle-même de collaboration pouvant varier selon les besoins de chaque milieu. La multiplication de ces organismes permettra éventuellement aux parents d'être mieux représentés au niveau des écoles, au niveau des secteurs administratifs et au niveau également de la CECM.

TELEGRAMMES de québec

Congrès des jeunes libéraux

C'est sous le thème "La jeunesse québécoise face à nos institutions" que se déroulera le prochain congrès de la fédération des jeunes libéraux du Québec les 23 et 24 septembre au lac Delage, annonce le président de l'organisme, M. Guy Morin. Les congressistes étudieront six des sept sujets prioritaires qui seront soumis à l'attention de leurs aînés lors du congrès de la FLQ qui se déroulera à Québec les 13, 14 et 15 octobre, soit le travail

et la main-d'oeuvre, la protection du consommateur, le développement économique et rural, les affaires urbaines et le logement, la fiscalité ainsi que les questions nationales. L'assurance-maladie ne sera étudiée qu'au congrès de la FLQ. On sait que le congrès de la Fédération des femmes libérales se déroulera à Québec les 13 et 14 septembre sous le thème "Cauchemars du consommateur".

Le centenaire fêté à Baie-St-Paul

Le coordonnateur des comités locaux et régionaux du Service provincial du centenaire de la confédération, M. René Bayeur, a annoncé hier qu'une fête foraine aura lieu à Baie-Saint-Paul du 18 août au 3 septembre. Plusieurs artistes con-

nus, notamment Gilles Vigneault, Pauline Julien, Les Cailloux, Thérèse Brassard et Louise Forestier, participeront à ces manifestations qui se dérouleront dans le cadre des fêtes du centenaire.

Inauguration à l'université Laval

Les fêtes d'inauguration des pavillons de la faculté d'agriculture de Laval se dérouleront du 29 septembre au 5 octobre prochains sous le thème de "L'alimentation mondiale". Elles donneront lieu à un symposium sur le même sujet auquel participeront, notamment, le ministre québécois de l'agriculture, M. Clément Vincent et le sous-ministre adjoint fédéral de l'agri-

culture, M. R.-P. Poirier, qui fut doyen de l'institution jusqu'à il y a quelques mois. Le doyen actuel, M. R.-O. Lachance a annoncé la nouvelle hier. Par ailleurs, le congrès annuel de la section nord-atlantique de l'American Society of Agricultural Engineers, se déroulera également à Laval du 20 au 22 août sous le thème "Notre profession: nourrir le monde".

Gin Tanqueray

Si c'était du gin ordinaire nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ A LONDRES, ANGLETERRE

Évitez les dégâts causés par la pluie

Faites installer les

GOUITTIÈRES

"PRIMEAU"

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation gratuite

MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

LE RHUM Porto Ricain

don Q

à expo67

Disponible à la Régie des alcools du Québec

magasin expo67

Ile Sainte-Hélène (près du Métro)

EDITORIAL

Sur la grande "prudence" du premier ministre Robichaud

D'après l'hebdomadaire *La Madawaska* d'Edmundston, Nouveau-Brunswick, le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, faisait savoir récemment, au cours d'une visite à Fredericton, que son gouvernement est prêt, à mettre à la disposition du Nouveau-Brunswick ses services culturels et à procéder à des échanges, dès que le gouvernement de cette dernière province jugera bon d'accorder quelque attention à cette question.

L'hebdomadaire d'Edmundston rappelle qu'il ne s'agit pas là d'une proposition nouvelle, qu'un projet d'accord culturel permanent entre les deux provinces avait déjà été lancé par l'ancien ministre québécois des Affaires culturelles du Québec, M. Pierre Laporte, en 1965, pendant un voyage qu'il faisait au Nouveau-Brunswick. M. Jean-Noël Tremblay, en somme, ne faisait que poursuivre des démarches déjà entreprises.

Mais, chose étonnante, rien n'a bougé jusqu'ici et la nouvelle tentative du ministre Tremblay paraît bien devoir se solder, à son tour, par un échec. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, en effet, ne voit pas la chose d'un très bon oeil. Il affiche même, disons-le, une "prudence" qui nous déconcerte tout à fait.

Interviewé au poste CBAF, de Moncton, après l'offre faite par M. Tremblay, M. Robichaud a nettement laissé entendre, toujours d'après le journal en question, que sa province n'était pas tout à fait décidée à s'embarquer hâtivement dans cette galère. Si le Nouveau-Brunswick, a-t-il prétendu, accepte de l'aide ou des accords culturels avec le Québec pour les Français de la province, il devra aussi accepter d'en conclure avec d'autres provinces pour la population anglaise. Le faire uni-

quement dans l'intérêt des Acadiens équivaudrait à du favoritisme.

Voilà un raisonnement qui ressemble étrangement par sa faiblesse à celui qu'il présentait, il y a quelques mois, à l'Assemblée législative de Fredericton, alors qu'il refusait la motion du chef conservateur Van Horne visant à rendre la langue française officielle au Nouveau-Brunswick. M. Robichaud est évidemment un habile politicien, qui n'oublie jamais un seul instant qu'il a besoin du vote anglais pour demeurer en selle, mais on aimerait que son habileté politique s'accompagne toujours aussi d'un sens profond de la cause des siens.

Ceux qui ont le plus pressant besoin d'échanges culturels, au Nouveau-Brunswick, ce ne sont pas les Canadiens anglais, mais les Acadiens. Ce sont eux qui vivent dans un contexte étranger à leur culture, non leurs compatriotes.

Il ne serait nullement injuste de reconnaître un tel fait par des gestes concrets. N'importe quel gouvernement n'hésite pas à adopter des mesures spéciales pour accorder une plus grande protection à ceux qui en ont le plus besoin. Ce n'est pas la chose d'une autre chose que le gouvernement Robichaud lui-même a fait avec sa législation d'égalité sociale.

Pourquoi, alors, hésite-t-il, dans le cas présent? Nous comprenons très bien que le Nouveau-Brunswick est libre d'accepter ou non un tel projet d'échanges, mais cette liberté ne saurait s'exercer, à l'encontre des besoins d'une partie de sa population. Les Acadiens ont une histoire et une identité propres, il n'en reste pas moins que ce sont, comme nous, des Canadiens d'expression française et qu'ils ont tout aussi intérêt que nous à favoriser le développement de leur culture.

De tels échanges, qui seraient évidemment à négocier, ne sauraient constituer en rien une intrusion du Québec dans les affaires du Nouveau-Brunswick. Il s'agirait tout simplement d'accords entre deux administrations parfaitement autonomes et maîtresses, chacune, de leur destinée.

M. Robichaud dit qu'il ne saurait être question de signer des ententes culturelles à l'intention des Acadiens sans y aller d'ententes semblables au profit de la population de langue anglaise. Nous comprenons fort bien la chose. Surtout si cette dernière estime elle aussi en avoir besoin et le réclame.

Mais ce qui étonne c'est qu'on dirait, à entendre parler ce premier ministre acadien, qu'il s'agit là d'une chose à peu près impensable, pour ne pas dire une impossibilité absolue. Si les Anglais du Nouveau-Brunswick réclament un traitement analogue, qu'on signe tout simplement deux types d'entente.

L'épouvantail que dresse M. Robichaud, en somme, n'en est pas un. C'est un "prétexte" qu'il invoque et non un motif sérieux. Un prétexte dicté peut-être par la peur du corps électoral. Les élections générales doivent avoir lieu dans un avenir très, très rapproché au Nouveau-Brunswick.

Comme dans le cas de la motion Van Horne sur la proclamation du français comme langue officielle, l'attitude de M. Robichaud sur les accords culturels avec le Québec dénote une bonne-ententisme dépassé. Le bon-ententisme qui demande toujours au même groupe de taire ses justes revendications pour ne pas troubler la paix de la communauté ne devrait plus compter chez nous d'apôtres ou de défenseurs. Sauf chez les pusillanimes!

VINCENT PRINCE

Le Brésil de la faim et de l'espoir

4 - Les promesses d'Urubupunga

par Marcel Niedergang

C'est le dilemme des pays sous-développés que de ne pouvoir s'industrialiser sans assurer d'abord la modernisation de leur agriculture et de ne pouvoir l'entreprendre sans posséder une industrie vraiment nationale.

PIERRE MONBEIG

SÃO-PAULO - C'est sur le rio Parana, dont le cours puissant et limoneux sépare les États de São Paulo et de Mato Grosso, que le Brésil construit son barrage d'Assouan. L'idée d'utiliser le potentiel hydro-électrique des chutes d'Urubupunga, près des Tres-Lagoas, remonte à 1961, sous le gouvernement Vargas. En 1964, une commission d'étude, liée par contrat avec la société italienne Edison, de Milan, porta son choix sur les deux projets de Jupia (1.400.000 kW) et d'Ilha-Solteira (3.200.000 kW). La Celusa, société anonyme financée à plus de 70% par le gouvernement de l'État de São Paulo, fut fondée en 1961 et les travaux commencèrent effectivement en 1962. Aujourd'hui, l'usine de Jupia, située en aval des chutes d'Urubupunga, est pratiquement terminée et doit commencer à fournir du courant électrique dans le premier semestre de 1968. La seconde usine, Ilha-Solteira, devrait être achevée au début de 1973.

Bâtisseurs de l'an 2000

Un premier crédit de 34 millions de dollars destiné à l'achat d'équipement pour Ilha-Solteira a été accordé en juin par la Banque interaméricaine de développement (I.B.I.) et la formation d'un consortium mondial participant au financement avec une somme de 150 millions de dollars est à l'étude. L'ensemble d'Urubupunga, avec ses 3.600.000 kW prévus au stade final, est l'un des quatre principaux projets hydro-électriques du monde. Il n'est dépassé actuellement que par trois réalisations soviétiques (dont celles de Krasnojarsk et de Bratsk) ou de celui, c'est bien Assouan qu'évoque le gigantesque complexe d'Urubupunga. De part et d'autre du Parana, sur des dizaines de kilomètres, une épaisse poussière orange monte des chantiers et la cité ouvrière pilote de Jupia, rigoureusement circulaire, met une note futuriste au cœur de cette savane primitive.

Le Brésil dispose du potentiel hydro-électrique le plus important du monde après l'Union soviétique, mais sa puissance installée ne dépasse guère 7 millions de kW, c'est-à-dire moins que l'Espagne. Des progrès spectaculaires ont été réalisés depuis 1955, mais cette faiblesse constitue l'un des principaux goulots d'étranglement pour le développement du pays. En période de sécheresse, les coupures de courant sont fréquentes à Rio et à São Paulo. Du point de vue de la mise en place d'une infrastructure moderne, rien n'est plus important pour le Brésil que la multiplication des barrages. La plupart des usines hydro-électriques existantes doivent être agrandies d'après les plans d'Electrobras et les recherches du groupe américain American and Foreign Power. Paulo Afonso, sur le rio São Francisco, qui fournit du courant dans le Nord-Est, Furnas, dans le Minas-Gerais; Santa-Cruz, Furnil, Petoxoto, Charqueadas. Il ne semble pas que l'objectif prévu sur le plan national de 13 millions de kW en 1970 permettra de faire face aux besoins croissants. Les ouvriers et les techniciens d'Urubupunga sont cependant justement pressés de construire le Brésil de l'an 2000 et les ingénieurs enthousiastes de la C.E.S.P. (organisme chargé de la poursuite des travaux) pressent. Urubupunga, c'est d'abord la possibilité d'intégration de tout l'Ouest brésilien. Un réseau de lacs artificiels, de routes, de ponts, de sous-stations électriques et d'écluses doit surgir en même temps que les deux usines géantes d'Urubupunga.

Sao-Paulo, Etat leader

Urubupunga est significatif de l'esprit d'entreprise des habitants de São Paulo. Malgré quelques ratés, la locomotive paualiste continue d'entraîner l'économie brésilienne. La puissance électrique installée dans l'Etat du Maranhao suffirait tout juste à couvrir les besoins de l'Excellsoir. L'un des innombrables gratte-ciel de São Paulo. La "ville qui saute en hauteur" aujourd'hui six millions d'habitants. Elle en comptait 3.600.000 en 1960. L'Etat de São Paulo, qui possède une superficie à peu près aussi grande que celle de l'Italie, est passé durant la même période de 11 millions à 14 millions d'habitants. Avec vingt-cinq mille entreprises industrielles homologuées, il produit le tiers de toute la production brésilienne. Quarante pour cent des voitures construites au Brésil circulent à São Paulo, où le revenu moyen par tête est de 800 dollars, alors qu'il n'atteint pas 50 dollars dans certains États du Nord-Est.

De longues files de camions chargés de produits paualistes descendent vers le Rio-Grande-Do-Sul et remontent vers le nord-est et poussent jusqu'à Natal et Belem-Do-Para. Sur les marchés de Bahia ou du Pernambuco, on peut acheter du riz, du manioc et des haricots noirs, (nourriture de base des populations rurales) cultivés dans l'Etat de São Paulo. Les camions, montés à pleine charge vers Recife, redescendent avec les bouteilles de bière ou de coca-cola viables vers le sud. La bière est environ 30% plus chère à Recife qu'à São Paulo. Du point de vue des circuits commerciaux, ce système est absurde, mais il illustre la domination économique de l'Etat leader.

Un appareil décollé ou atterri tous les trois minutes à l'aérodrome de Congonhas. Un millier de restaurants, plus de quatre cents night-clubs, le préfet Faria

Lima jouant le baron Hausmann et lançant des autoroutes vers le Tete, des "édifices" de quarante étages, dont l'un en forme de S, à l'architecture audacieuse; à São Paulo les chiffres sont résolument américains.

Des maraichers japonais

C'est encore pourtant São Paulo, l'our de Babel des Amériques, qui offre les images les plus spectaculaires de la démocratie raciale, à peu près parfaite, qu'a réussie le Brésil. Le soir, autour de la Praça Republica, tous les types humains (Européens, Noirs, mulâtres plus ou moins clairs, "tucos" syro-libanais, Asiatiques) se croisent à la brésilienne. La progression des Japonais est d'autant plus saisissante que leur colonie est demeurée la plus rebelle à l'assimilation.

Dans le seul Etat de São Paulo les Japonais sont plus d'un demi-million et ils ont commencé d'essaimer vers le Paraná, le Pernambouc et même l'Amazonie. Ils se sont spécialisés dans les cultures maraichères avec beaucoup de succès (une usine de fertilisants va être construite à São Paulo avec des capitaux nippons) et détruisent dans le Nord-Est, la légende entretenue par les "seigneurs" du sucre selon laquelle la terre était impropre à la culture des tomates ou des salades. Mais l'incontestable prospérité paualiste, qui suscite des critiques amères dans les autres États, n'est pas sans faiblesses. Les quartiers périphériques sont envahis par les paysans sans terre de l'intérieur. Le drame des immigrants nord-estins est angoissant, m'a dit un prêtre de banlieue. Ils peuplent les bidonvilles de Vila-Maria et d'Osasco. Nous ne connaissons pas leur nombre. Ils débarquent au rythme d'un mille chaque jour avec leur baluchon, s'installent chez un cousin, cherchent du travail, en trouvent rarement, mendient un peu et viennent grossir la cohorte des semi-chômeurs.

La ville a grandi trop vite, les services n'ont pas suivi au même rythme et les paulistes sont amers. São Paulo n'est plus viable. La circulation aux heures de pointe est impossible malgré le plan Fontenelle. Les transports sont insuffisants, le téléphone marche mal, les égouts débordent quand il pleut trop. Dans les milieux d'affaires on peut recueillir des plaintes non moins précises, et l'on ne tente pas de dissimuler un certain malaise. Le plan Campos de lutte contre l'inflation a provoqué une récession, des faillites nombreuses, le coût de la vie a continué de monter bien que le taux de l'inflation ait été ramené, selon les déclarations officielles, à quarante-deux pour cent en 1966.

La crise est sensible dans le textile, la construction automobile et les appareils électroménagers. Malgré une légère reprise au début de 1967, les perspectives sont jugées sans optimisme excessif par les businessmen paulistes, souvent amis de l'ex-ministre Roberto Campos et qui ne sont pas les moins sévères. "L'industrie brésilienne, disent-ils, est hors d'état d'absorber une main-d'œuvre croissante. La seule issue est certes de faire appel aux capitaux étrangers. Mais nous nous sommes faits des illusions sur les Américains. Le capital yahkee est uniquement préoccupé de rendement. D'autre part, le gouvernement Castelo Branco nous a choqués beaucoup trop violemment pour un malade dont on a exagéré les maux. Nous avons failli en mourir. Beaucoup d'entreprises brési-liennes qui n'étaient pas compétitives sont menacées."

Les grands trusts, paulistes, comme celui du comte Francisco Matarazzo, soixante-sept ans, dont le building massif, au cœur du Wall Street de São Paulo est le symbole d'une puissance bâtie sur le café, sont touchés à leur tour. L'"empire" Matarazzo s'étend sur le Parana, le Rio-Grande-Do-Sul, le Minas, emploie plus de trente mille personnes, et son chiffre d'affaires est évalué à 300 millions de dollars. Pourtant le dernier bilan du groupe indique un net fléchissement dans le secteur des industries alimentaires et du textile. Le comte a signé un accord de coopération avec la firme américaine Anderson Clayton (qui contrôle déjà en partie la commercialisation du coton brésilien). Une menace réelle se pose ainsi sur les entreprises brési-liennes exerçant leur activité dans des secteurs à faible technologie. "Si la reprise se dessine, estiment les experts, les trusts américains spéculant en fibres artificielles pourront facilement s'emparer du marché populaire au détriment des entreprises brési-

liennes moins bien équipées... Malgré une "concession" significative, le comte peut, il est vrai, se permettre d'envisager l'avenir de son propre groupe avec un certain optimisme. "Aux termes de l'accord fifty-fifty qui j'ai passé, nous a-t-il dit, les Américains se réservent certes le contrôle exclusif du laboratoire de recherches pour fibres synthétiques... Mais je ne suis pas hostile aux capitaux étrangers. Il en reste toujours quelque chose..."

Roberto Campos, ex-ministre du plan du gouvernement Castelo Branco et dénoncé comme le responsable numéro un de cette crise, a pris la tête de l'un des plus importants groupes bancaires de São Paulo. Détaché, peut-être provisoirement, du véritable "pacte de la collaboration" avec le capital étranger retrouvé dans les conseils d'administration et les réceptions quelconques de ses destructeurs, banquiers et hommes d'affaires paulistes, inquiets de la pénétration nord-américaine dans l'économie brésilienne, Roberto Campos, ancien ambassadeur du gouvernement Goulart à Washington, n'est cependant pas homme à se renier.

"Je ne crois pas, m'a-t-il dit, à un grandeur qui n'a pas les moyens de cette grandeur. Dans le monde actuel, l'indépendance totale n'existe pas. Aussi je suis en faveur d'une indépendance réelle: pour cela, il convient de fortifier les bases d'un véritable "pouvoir national" en liquidant la dette extérieure et en lutant contre l'inflation. C'est ce que j'ai essayé de faire, mais le délai accordé à notre politique a été court. Pour notre développement, nous avons besoin de capitaux. Où les trouver? Là où ils sont, c'est-à-dire d'abord aux États-Unis..."

"De 1961 à 1964, nous n'avons pas progressé. En 1965, le taux d'expansion a été de 4%. C'est insuffisant. Il nous faudrait 8%. Mais c'est un début. Deux secteurs me paraissent essentiels: les minerais et la pétrochimie où nous avons investi pour 330 millions de dollars. Le Nord-Est s'est plus développé que les autres régions. La Sudene est en train de changer. La lutte contre les mauvaises habitudes fiscales est essentielle. Nous avons contraint les contribuables à payer leurs impôts, et les services comme l'électricité ont enfin atteint des taux normaux. Le prétendu nationalisme des businessmen brési-liens n'est rien d'autre qu'un rancœur contre ces mesures d'assainissement..."

Une vague anti-américanisme

Il y a une réaction "nationaliste" anti-américaine à gauche, toutes les couches de la société brésilienne. Les universitaires dénoncent les accords de coopération culturelle passés entre le gouvernement précédent et Washington. La protestation des étudiants a été si vive que le gouvernement Costa E Silva a promis de réviser des textes qui prévoient, selon des professeurs d'universités de Rio et de São Paulo, "un véritable contrôle de l'enseignement supérieur brésilien par les États-Unis". Une commission de professeurs et de techniciens nord-américains "disposant de tous les pouvoirs" serait chargée de "déterminer le système idéal d'enseignement supérieur au Brésil..."

"Des millions de dollars disent ces professeurs, vont être consacrés à la création d'écoles de sciences politiques made in U.S.A. C'est une méthode qui ne nous convient pas. On veut former des étudiants brési-liens d'une manière sophistiquée et mécanisée... Cinquante et un millions de dollars destinés à toutes les branches d'enseignement vont être édités. Dans cinq ans, pour comprendre le Brésil, il faudra lire en anglais des recherches et des études faites selon des critères discutables..."

D'autres universitaires dénoncent la création "sous la direction indirecte de conseillers américains" du Geran, organisme chargé de trouver une solution à la grave crise dans le Nord-Est sucrier. Les activités des prêtres américains dans l'Amazonie sont qualifiées d'"entreprise de colonisation atomique des missionsnaires du dollar". On reproche aux États-Unis l'"acquisition de stations de radio et de télévision, de journaux et de revues, pour conquérir l'opinion publique brésilienne". Et l'autorisation accordée par le gouvernement Castelo Branco aux experts américains de "faire des relevés par photographie aérienne de toutes les réserves de minerais" est assimilée à une véritable "traison..."

Prochain article:
UNE RELEVÉ DIFFICILE

GERTRUDE LATOUCHE
Montréal

BLOC NOTES

La grève des marins

Le Canada est aux prises une fois de plus avec une grève d'une extrême gravité pour sa vie économique, car elle paralyse environ 82 pour cent du transport maritime intérieur du pays. En plus de priver 5.400 marins de leur salaire pendant la saison active d'une industrie qui subit un chômage prolongé durant l'hiver, elle apporte des perturbations sérieuses aux activités commerciales, industrielles et agricoles du pays.

Si le litige n'a pas été résolu en dépit de longues négociations, c'est que le problème à résoudre est particulièrement difficile. Les syndicats réclament la semaine de quarante heures de travail, garantie par le Code de travail du Canada en 1965. Comme cette réforme ne pouvait être adoptée du jour au lendemain dans la navigation, les compagnies de navigation des Grands Lacs avaient obtenu un délai de dix-huit mois qui expirait en décembre dernier. Par la suite, le ministre du travail, M. Nicholson, a annoncé un délai additionnel de dix-huit mois, et c'est ce qui a provoqué la grève.

Il faut admettre que l'application de la semaine de quarante heures et de la journée de huit heures pose un problème dans le cas de la navigation. Les marins doivent demeurer à bord des navires en dehors de leurs heures de travail; si on respectait strictement la journée de huit heures, les heures de loisir seraient longues. Par contre, cela n'est pas une excuse pour tomber dans l'excès contraire, et s'il est vrai que les marins peuvent être appelés en service vingt-quatre heures par jour, c'est un abus qu'il convient de corriger.

Les syndicats soutiennent qu'à certains moments, les marins travaillent de 60 à 78 heures par semaine, tandis que les employeurs estiment que la moyenne est de 56 heures par semaine. Il semble toutefois que c'est sur les augmentations de salaires que porte principalement le débat. Le syndicat affirme réclamer une hausse de 30 pour cent en trois ans, mais les patrons disent que les revendications atteignent 55 pour cent.

Tant que le travail se poursuivait normalement, les autorités n'avaient qu'à laisser les parties continuer les négociations, mais la grève modifie la situation car elle menace le bien commun. Si elle ne devait durer que quelques jours, le mal serait facilement réparable, mais un arrêt de travail de plusieurs semaines

risque d'entraîner des dommages plus sérieux.

L'expédition des céréales de l'Ouest, notamment vers la Russie, ne serait pas forcément arrêtée; le grain pourrait être acheminé vers le port de Churchill où les navires soviétiques iraient le prendre; on peut même penser que les Russes ne seraient pas mécontents de cette occasion de fréquenter une autre route maritime vers l'intérieur du Canada.

D'autres produits pourraient être acheminés par chemin de fer, mais à des coûts plus élevés. L'arrêt de la navigation des Grands Lacs entraînerait des pertes considérables. La Voie maritime du Saint-Laurent en particulier verrait ses recettes diminuer sensiblement pendant qu'elle serait obligée de maintenir ses frais d'opération pour un trafic réduit.

Une suggestion aux autorités montréalaises

L'expo 67 consacre actuellement notre ville comme l'une des grandes capitales du monde. Mais, que deviendra ce site unique le 27 octobre prochain lorsque sa fermeture sera venue? De très belles suggestions ont été faites: Un centre international pour la jeunesse, le futur emplacement des Nations unies...etc. Je voudrais revenir sur une idée qui a déjà été discutée: Faire de ce merveilleux emplacement le centre d'une deuxième université française.

Vous n'êtes pas, sans savoir que Montréal a un besoin urgent d'une deuxième institution de ce genre et vous n'êtes pas sans savoir non plus que le site actuel de l'Expo constituerait un décor unique pour ce genre d'institution de haut-savoir.

De nombreux avantages sont déjà réunis sur nos îles: a) L'Autostade pourrait devenir le stade de cette université, on pourrait transformer le pavillon des E.-U. en un centre de calcul, ou encore en un laboratoire de recherches scientifiques. b) L'on pourrait se servir de l'eau qui entoure le site et par ceci former de fameux nageurs pour les compétitions internationales. c) De même que l'on pourrait se servir des grands espaces de l'île Sainte-Hélène pour développer de nouveaux talents pour les compétitions de piste et pelouse. d) Si jamais la France nous donnait son pavillon, ce dernier pourrait devenir la bibliothèque de l'institution.

e) L'expo-express serait un moyen rêvé pour le déplacement des étudiants sur le campus. f) Le pavil-

Si cette grève devait se prolonger au-delà de quelques jours, le gouvernement serait justifié d'intervenir, comme il fait dans des cas analogues, en particulier pour des grèves ferroviaires, et ordonner la reprise du travail en imposant un arbitrage aux parties. C'est un cas où on ne peut pas laisser des intérêts rivaux se livrer une lutte à finir alors que toute l'activité économique du pays en souffre de façon inquiétante.

Sur le fond du litige, il n'est pas possible de se prononcer catégoriquement à partir d'une revendication qui semble raisonnable au premier abord; il faut tenir compte de toutes les données du problème. Si les coûts des transports sont majorés de manière excessive par le paiement d'une prime sur toutes les heures de travail supplémentaire au-dessus de qua-

rante heures par semaine ou de huit heures par jour, ou si le personnel des navires doit être augmenté pour arriver à limiter le travail hebdomadaire des marins à quarante heures - ce qui pourrait avoir le même effet économique compte tenu des conditions spéciales du travail - l'avantage du transport maritime pourrait être annulé ou minimisé.

La navigation intérieure par le fleuve et la voie maritime du Saint-Laurent, jusqu'à environ quinze cents milles à l'intérieur du continent, est pour le Canada un avantage considérable. Si cette industrie du transport maritime était compromise par des charges financières trop élevées, ce sont non seulement les premiers intéressés, c'est-à-dire les compagnies de navigation et les marins, qui en souffriraient, mais aussi toutes les villes portuaires de cette grande voie navigable.

lettres au DEVOIR

lon de l'administration et de la presse dans la cité du Havre pourrait devenir et abriter un centre à bureaux, ce qui sait si l'on ne pourrait pas transformer l'habitat 67 en une résidence pour étudiants? h) Je verrais très bien le pavillon québécois transformé en un laboratoire de langues.

Bref, les étudiants pourraient dans une telle atmosphère se développer saine ment tant sur le plan physique qu'intellectuel. Ce serait une ambiance rêvée pour favoriser l'étude.

Il est entendu que la plupart des bâtiments intacts ne seront pas fonctionnels et qu'il faudra peut-être dépenser d'importantes sommes d'argent. Mais le résultat n'en vaut-il pas le prix? Montréal est présentement sous le souffle d'un progrès extraordinaire. Notre ville est en train de devenir la plus belle ville du monde grâce à un maire que n'importe quelle ville du monde aimerait posséder comme chef. C'est pour ces raisons et de nombreuses autres qui m'échappent que la deuxième université française se doit d'être extraordinaire afin de bien se marier et se comparer avantageusement avec les innombrables structures modernes du majestueux Montréal.

JEAN PIERRE HENRI
Montréal.

Choralies internationales

La ville de Trois-Rivières vient de vivre un événement probablement unique dans son histoire: la tenue, en ses murs, de Choralies Internationales groupant tout près de 2.000 choristes tant européens que canadiens. Cette manifestation monstre a eu des répercussions mé-

des Chorales, au président fondateur du mouvement "A Coeur Joie", M. César Geoffroy, et aux directeurs des différents ateliers, avant de donner rendez-vous à tous les choristes, l'an prochain, en France, pour d'autres Chorales.

DENIS ROUSSEAU,
Trois-Rivières.

Lettre ouverte à M. Lesage

À la suite de la visite du général de Gaulle au Québec, vous avez fait une déclaration que vous avez voulu être celle du caucus du parti libéral du Québec.

J'aurais préféré que les membres élus du parti libéral aient l'opportunité de donner leur opinion personnelle sur ce sujet qui intéresse au plus haut point tous les Québécois.

Il n'aura jamais été aussi possible pour les dirigeants canadiens-français de faire front commun et de montrer à la face du monde que les Canadiens français du Québec veulent vivre dans un Québec libre... Vous n'avez pas voulu!

Vous avez préféré, dans un but partisan, faire de la politique de quartier avec un problème d'envergure internationale, c'est votre affaire!

Je veux exprimer ici, publiquement, ma déception de ce caucus, ma stupefaction de la déclaration à laquelle il a donné lieu, et ma consternation du mysticisme de la plupart des députés que vous dirigez.

L'optique fédéraliste dans laquelle vous avez vu les événements récents m'amène à conclure que vous êtes en train de détruire le parti libéral du Québec.

GERARD BEAUDRY

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Opinion du lecteur : accorder le droit aux faits

par Jacques-Charles Morin et Jean-Pierre Richard

La visite du général de Gaulle au Québec, en plus d'avoir révélé à l'opinion internationale la volonté d'affranchissement du peuple québécois, a posé avec une acuité nouvelle le problème constitutionnel qui depuis six ou sept ans fait l'objet d'un large débat au Canada français. Ce problème, c'est celui de la personnalité juridique de la nation et de l'Etat québécois.

Dans la loi constitutionnelle de 1791, nous disparaissions en tant qu'entité juridique, notre pays était devenu une colonie de peuplement britannique. C'est donc de l'arrivée d'une population étrangère sur le sol national que date notre disparition en tant qu'entité juridique. Du point de vue juridique, nous avions des droits en tant qu'individus, nous n'en avions aucun en tant que collectivité.

Le poids des Canadiens-français dans la fédération canadienne ne put empêcher l'écrasement du combat de Riel lors du foyer québécois ni la participation à la guerre d'Afrique du sud, encore moins celle de 1914 et celle de 1939.

L'Union nationale, le chef et l'Etat québécois

Dès sa fondation au début des années 30, l'Union nationale, par ses structures, et plus tard ce qu'il a été convenu d'appeler le duplessisme, ont été une contestation non formulée de la personnalité juridique telle qu'elle a été définie par la loi du parlement britannique de 1867.

Faire coïncider l'action de l'Union nationale avec l'envie de la nation et la limite à l'échelle de la province de Québec était une contestation de l'ordre fédéraliste, héritier des pouvoirs coloniaux. L'"établissement" n'a jamais pardonné au chef indigène Maurice Lebel Duplessis (quelle sonorité!) de se percevoir comme chef d'une nation opprimée. Encore moins de favoriser sans honte (et peut-être sans hypocrisie anglo-saxonne) avec ce que cela comporte d'adresse sournoise et pharisaïque une bourgeoisie autochtone budgétivore, infériorisée comme la nation dont elle faisait partie, vorace et ignorante des principes qui doivent régir un Etat moderne. Mais en étant ainsi et en faisant cela, Duplessis a poursuivi la lutte pour l'affranchissement de la nation, non sans abandonner pour un plat de lentilles les ressources naturelles et favoriser une seule classe de la société québécoise. Ses idées réactionnaires dans le domaine social et son autoritarisme de chef indigène l'ont fait haïr des progressistes de tout poil qui, tout occupés qu'ils étaient à rechercher "ailleurs" le salut dans l'alliance avec les mouvements progressistes fédéralistes, avaient le défaut d'ignorer l'histoire de leur nation et de ne pas avoir réussi à replacer son destin dans le contexte mondial de la décolonisation (1944-1960).

Vint ensuite la contestation des indépendantistes, qui, par radicale et scandaleuse qu'elle fut, fut le grand tort de s'embarquer dans le souverainisme, tributaire en cela de la conception "duplessiste" de l'Etat provincial. Le premier effet d'une position semblable, qui se voulait sans compromis chez les indépendantistes, fut de nier naïvement les structures constitutionnelles réelles de l'ensemble fédéral et de porter la lutte indépendantiste là où elle pouvait être la plus difficile et la moins utile.

La "Particularité"
De 1960 à 1966, sous la pression de l'opinion alertée par

les indépendantistes, les deux partis traditionnels à Québec acceptèrent la nécessité d'une réforme de la constitution, mais leur indigence de pensée dans ce domaine autant que la résistance d'Ottawa devaient laisser s'accréditer dans l'opinion un certain nombre de "formules de rechange" vagues dont la plus dangereuse est, à notre avis, celle d'un "statut particulier" pour le Québec dans l'ensemble fédéral canadien.

Cette formule est jugée la meilleure par les tenants québécois du fédéralisme pour mettre fin à la contestation de la personnalité juridique du Québec. Le concept même de "particularité" implique une dissymétrie entre les personnalités juridiques des deux nations. Ce serait une parodie de la personnalité internationale car nous ne sommes privés des attributs essentiels de la souveraineté.

Ou bien ses partisans se contentent d'un simple accroissement des pouvoirs de l'Etat provincial, en conformité de la conception duplessiste de l'Etat québécois, et alors ils risquent de supprimer le rapport de colonie à métropole qui existe entre le Québec et le Canada. Ou bien et au mieux, ils exigent la reconnaissance de l'Etat québécois comme Etat national des Canadiens-français et son accession à la personnalité internationale, l'Etat canadien conservant les attributs essentiels de la souveraineté. Alors le Québec accéderait à un statut de protectorat de même type que celui qui a été imposé à la Tunisie par le traité du Bardo de 1881 agrégé par la convention de La Marsa de 1883.

Les tenants du "statut particulier" ne contestent pas l'esprit de la loi de 1867 mais veulent au mieux la réaménager en bons réformistes qu'ils sont, en refusant de constater l'existence de la nation québécoise avec tout ce que cela implique du point de vue juridique.

On peut croire cependant que le gouvernement de l'Union nationale a sur la question une pensée différente. A preuve, le 24 juin dernier, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, déclarait à la Place des Nations à l'Exposition universelle, que le Québec devait accéder à la personnalité internationale, citant, non sans humour, le cas de l'Ukraine et de la Biélorussie.

L'Union nationale, compte tenu de sa démarche politique passée et de son idéologie actuelle (Egalité ou Indépendance) devrait normalement évoluer dans cette direction. Nous n'excluons évidemment pas les accidents de parcours, encore moins les reniements, voire les trahisons. Mais avec la visite du général de Gaulle, pour la première fois depuis la Révolution américaine, les contestants du statu quo constitutionnel et les anti-co-

lonialistes québécois recevaient des appuis de l'extérieur.

La France nous a reconnu un début de personnalité internationale mais ce geste ne doit pas faire illusion et réaccréditer la thèse nefaste du souverainisme. La France ne reconnaît au Québec un début de personnalité internationale que dans les champs de compétence qui lui sont laissés par la loi de 1867.

Vers le front national québécois

L'acquisition de la personnalité internationale, reconnue par les nations du monde, dépend des Canadiens français exclusivement mais suppose une démarche politique collective radicalement différente de celle du nationalisme traditionnel. Il ne saurait s'agir désormais pour les forces patriotiques de se replier sur la forteresse de Québec et d'en surestimer la valeur de résistance.

Les forces patriotiques doivent rompre le siège dans l'esprit et dans les faits et porter l'attaque sur le terrain que, par suite de l'illusion souverainiste, les fédéralistes occupent sans contestation et par défaut.

Pour que la légitimité de nos aspirations devienne légalité et puisse donner naissance à une assemblée constituante, il importe que la légalité des 74 députés fédéralistes ne puisse être opposable en droit à la légalité de l'Assemblée de Québec. Toutes les forces patriotiques du Québec doivent tendre à réaliser l'unanimité des mandataires élus au suffrage universel par le peuple québécois tant à Ottawa qu'à Québec.

Il nous apparaît nécessaire et urgent que les forces patriotiques authentiques, c'est-à-dire celles qui contestent l'esprit de la loi de 1867, réalisent cet objectif national qu'est l'unanimité des mandataires élus au suffrage universel par le peuple québécois. Il devrait se former un front national québécois, composé de l'Union nationale, du Rassemblement pour l'indépendance nationale, du Ralliement national, des états-généraux transformés, de l'Union catholique des cultivateurs, des syndicats nationaux ainsi que de tous les anti-colonialistes, indépendantistes et nationalistes québécois, front qui se donnerait pour but de réaliser cet objectif national.

L'alliance objective entre les nationalistes traditionnels de l'UN et les neo-nationalistes du RIN, qui a eu si bons résultats le cinq juin 1966, doit

être élargie, consolidée et portée sur le terrain fédéral.

Le parti libéral, voilà l'ennemi!

Les patriotes québécois savent qu'un tel objectif ne saurait se réaliser sans des oppositions acharnées, au Québec même et surtout à Ottawa.

Le parti libéral est de toutes les formations politiques qui se sont succédé au pouvoir à Ottawa depuis 1867, la seule qui ait réussi à maintenir l'ordre fédéraliste au Canada et à l'imposer au Québec. Il y a une explication à cela. Ils ont créé l'illusion de l'égalité entre les deux nationalités par un moyen qui permettait le colonialisme dans sa phase achevée: l'association au pouvoir de grands indigènes qui créaient dans leur peuple l'illusion que leur situation privilégiée de collaborateur pouvait être celle de la majorité de leurs compatriotes. Sir Wilfrid Laurier et Louis Saint-Laurent ont fait croire aux Canadiens français qu'ils vivaient dans une situation normale alors que leur infériorisation et leur dépossession demeuraient entières. Le mythe de l'alternance des chefs imposait celui de la dualité dans l'égalité.

Les déclarations du général de Gaulle ont révélé l'ambiguïté fondamentale des options des libéraux dits québécois sur la question nationale. Le ralliement des libéraux dits québécois à la thèse du "statut particulier" n'a d'ailleurs étonné personne car ils ne contestent pas la loi de 1867 dans son fond et n'entendent pas changer le rôle de l'Etat québécois, encore moins sa personnalité juridique.

Les réactions de MM. Lesage et Kierans à la visite du général de Gaulle ont prouvé que la formation politique que ces deux hommes dirigent n'est qu'une section québécoise du parti libéral fédéral. Ce qui sépare la petite équipe de direction des libéraux dits québécois de la masse des patriotes québécois et certainement d'une grande partie des militants de la FLQ, c'est l'idée qu'elle se fait de l'avenir du Québec. Les six années de gouvernement libéral à Québec ont donné la preuve que les libéraux voulaient imposer à l'Etat québécois une orientation qui reposait sur la double base de la compétence administrative (compétence conservée par l'UN depuis juin 1966) et un oubli délibéré des objectifs nationaux qu'ils ont toujours subordonnés à leurs amitiés fédérales.

C'est sur la base d'une entente entre libéraux de Québec et d'Ottawa qu'eurent lieu les grandes tentatives de trahison nationale qui marquèrent la fin du règne de Lesage: formule Fulton-Favreau, chutes Churchill, samedi de la matraque, refus du français prioritaire (trahison réussie celle-là) etc.

La crise provoquée par l'affaire de Gaulle au sein du parti libéral dits québécois n'a de parallèle dans l'histoire que le mouvement de l'Action libérale nationale. Le geste courageux de M. François Aquin et les démissions de cadres et militants libéraux, loin de provoquer un réexamen de l'orientation du parti, n'ont fait qu'accentuer l'entourage de M. Lesage dans ses options anti-nationales.

Les mesures progressistes du gouvernement libéral de 1960 à 1966 ne doivent pas faire oublier que les libéraux ont à plusieurs reprises durant cette période, tenté, par des décisions qui se réclamaient de la seule efficacité, de vider l'Etat québécois du sens national que le peuple et l'histoire lui avaient conféré en fait sinon en droit. Le cas des chutes Churchill est à cet égard exemplaire.

En raison des structures constitutionnelles où notre nation est enfermée, les obstacles à l'unité nationale surgissent sur deux plans, le fédéral et le provincial. La lutte de la nation québécoise pour son affranchissement a eu comme résultat sur le plan fédéral d'amener tous les partis fédéralistes à faire un renouvellement facile de leur idéologie. Le NPD s'est prononcé pour le "statut particulier". Les libéraux parlent des "deux grands peuples fondateurs" et les conservateurs ne sont pas loin d'en faire autant. Aucun ne reconnaît l'existence de la nation québécoise. M. Marcel Faribault, maître à penser des conservateurs fédéralistes du Québec, déclarait récemment sur le "statut particulier" qu'avec "la meilleure volonté du monde, il lui est impossible de trouver ce programme ni révolutionnaire, ni anti-fédéraliste, ni à fortiori séparatiste" voir Le Devoir du neuf août 1967. Aucun de ces trois partis ne conteste l'esprit de la loi de 1867.

(L'égalité ou l'indépendance)
Le climat de panique créé à Ottawa par la lutte québéco-

se a eu comme résultat premier la montée en flèche de l'indice de consommation par Ottawa de politiciens canadiens - français (Balcer, Dorion, Sévigny, Favreau, Cardin, Lamontagne, Tremblay). Dans le passé, le renouvellement du personnel politique indigène a toujours été un problème à Ottawa mais ces dernières années c'est devenu une véritable hantise.

Notons un changement cependant. Les fédéralistes ne peuvent plus puiser dans le rang leurs têtes d'affiche indigènes.

Nous en sommes maintenant à la guerre des trois Jean, Jean Marchand a quitté le syndicalisme national pour prendre la tête des indigènes fédéralistes libéraux. Jean Lesage aurait voulu aller plus loin dans cette direction, mais il y eut le cinq juin 1966, Jean Drapeau, dont la position est beaucoup plus forte et beaucoup plus nuancée, est en mesure, semble-t-il, de faire monter les enchères. Aucun des trois Jean ne conteste l'esprit ni la lettre de la loi de 1867.

L'existence d'un parti libéral puissant au Québec est l'obstacle majeur à l'affranchissement du peuple québécois. Sa désintégration au Québec est déjà commencée, il est du devoir des patriotes de travailler à son élimination totale. Pour l'heure, le gros des forces des fédéralistes libéraux est à Ottawa. La création d'un front national québécois dans le but d'occuper tous les mandats canadiens-français à Ottawa, donc d'éliminer tous les fédéralistes se pose en conséquence comme une urgence nationale. Une fois cette véritable union nationale réalisée, seule la réunion des deux corps de députés du Canada français sera apte à négocier l'égal à égal le nouveau statut juridique de la nation québécoise et de l'imposer à l'opinion internationale. Ce nouveau rapport entre les deux nations, le Québec et le Canada, devra en être un de droit international et pourra prendre la forme soit d'une confédération véritable sur le modèle du Commonwealth (confédération qui unit à l'heure actuelle la République de l'Union indienne et le Royaume du Canada), soit la souveraineté sans association avec le Canada (la Deuxième République). C'est-à-dire, l'égalité ou l'indépendance.

(Ce texte n'est que le résumé d'une étude et le texte complet peut être obtenu en écrivant à M. Jean-Pierre Richard, 3601, rue Sainte-Famille, app. 1402, Montréal.)

DUPUIS
POUR
WUI



ALLURE DE CHEVALIER DES TEMPS MODERNES "SUR MESURE"
Les années ont passé, la mode est devenue plus confortable. Le métal sévère a fait place à des tissus souples aux tons vivants, l'élégance a peu à peu cédé le pas à une tenue plus raffinée, plus décontractée et surtout plus facile à vivre! Choix de tissus en pure laine vierge, importés ou de fabrication canadienne. Motifs variés tels que: twits, carreaux, rayures, etc. Gris, bleu, brun, olive, fousin ou noir. **Pantalon additionnel 22.95 ch. Gilet 9.95 ch.**

Prix courant **85.00**
Spécial Dupuis 59.00 ch.
2 pour **110.00**

Une attention spéciale sera accordée aux membres du clergé prière de prévoir un délai de 4 semaines pour la livraison.

lettres au DEVOIR

Un manque de logique

Monsieur le directeur,
Votre interprétation du sondage d'opinion sur la visite du général de Gaulle n'a pas manqué d'étonner le scientifique que je suis.

Dans un paragraphe, vous donnez à l'interprétation que les Québécois ont accordée au "Québec libre" du général une valeur de suffrage en faveur de l'option fédéraliste. "ce qu'ils veulent..." etc. etc.

Du même trait de plume, vous refusez la même interprétation aux citoyens qui ont jugé que le slogan était un appel à l'indépendance du Québec.

Nous pourrions fort bien de notre côté, nous servant de votre premier calcul, prétendre que le nombre de nos partisans a doublé depuis un an, ou, avec votre deuxième façon de voir les choses, affirmer que parmi les citoyens qui ont compris "un Québec libre au sein du Canada" ou qui n'ont donné aucune interprétation (NSP) se trouve une forte proportion d'indépendantistes qui ne jugent pas nécessairement que le général de Gaulle favorise uniquement et à l'exclusion de toute autre solution l'indépendance totale du Québec.

Greenfield Park : le maire ne comprend pas

A la suite de l'alerte à la bombe dont votre municipalité a été victime, les journaux rapportent que vous auriez dit "ne rien comprendre" dans toute cette affaire.

Il n'est pas étonnant, alors, de constater dans les journaux et à la télévision que les affiches demandant aux citoyens de ne pas utiliser les boîtes à lettres, vu le danger supposé, n'étaient qu'en langue anglaise... GOD SAVE THE ENGLISH FIRST!

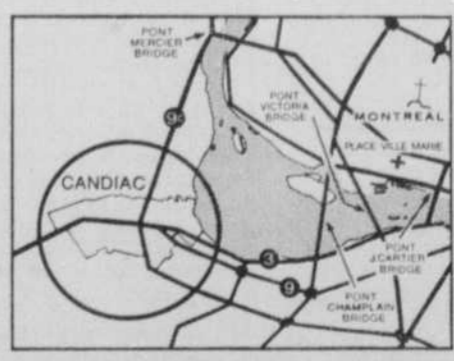
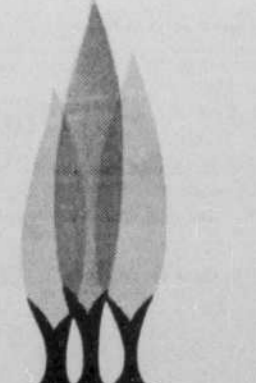
Puis-je vous faire connaître certains faits, lesquels vous permettent peut-être de comprendre quelque chose à certaines données sociologiques qu'un maire, même unilingue comme vous, devrait connaître.

1. Greenfield Park célèbre le Centenaire de la Confédération. Savez-vous que nombreux sont les Canadiens français (ou Français canadiens, comme disait l'autre) qui estiment que les derniers cent ans n'ont rien apporté aux Québécois pour ceux-ci dans une nuit et jour, rue Ste-Catherine, ni pavements, demeures comme lors d'une "parade" de la SSJB ou la venue parmi nous de celui que vous savez.

2. Greenfield Park possède une



Candiac ouvre toutes grandes les portes de 12 nouvelles maisons-modèles cette fin de semaine.

659-5493

Anti-colonialiste,
JACQUES PIGEON
3911 est, Rachel, Montréal



Le cinéaste français Christian-Jaques a donné une conférence de presse à Montréal l'occasion du spectacle que présentera à compter du 21 août, à l'Autostade de l'Expo,



la Garde républicaine française. Auteur de plus de 100 films, Christian-Jaques réalise ce spectacle dans lequel 130 chevaux figureront.

La Gendarmerie française à l'Expo

Un problème majeur auquel a dû faire face le personnel de l'Autostade de l'Expo en prévision du spectacle de la Gendarmerie française a été résolu rapidement grâce à l'ingéniosité de ce personnel.

La Grande Manoeuvre de la Gendarmerie française, un spectacle gigantesque auquel participent des soldats, des chevaux, des jeeps et des motocyclettes, sera présenté du 21 août au 9 septembre dans ce stade pouvant contenir 25,000 spectateurs.

"Mais, a dit le directeur du stade, M. John Dutton, dans une interview, le gazon était en si mauvais état qu'il semblait dangereux d'y présenter certains numéros, comme celui où les motocyclettes se croisent. L'une passant au-dessus de l'autre, à une grande vitesse. Le cirque et d'autres spectacles avaient guiché le centre du terrain."

Lundi, un entretien a eu lieu entre les diverses autorités.

Après quelques heures de travail et un déboursé de \$10,000, il ne subsistait plus de problème, tout le centre du stade avait été reouvert d'asphalte.

"Nous avons décidé de poser de l'asphalte à midi lundi, nous avons demandé des soumissionnaires pour effectuer le travail à 15h, nous avons accordé le contrat à 16h et l'entrepreneur était au travail en compagnie de ses hommes et de la machinerie à 17h30", a dit M. Dutton.

Les dirigeants du spectacle ont été étonnés de la rapidité avec laquelle les travaux ont été terminés.

Les répétitions pour l'ouverture du spectacle battent leur plein, avec 750 hommes, 130 chevaux, 27 jeeps, 55 motocyclettes et d'autres pièces d'équipement. Ce spectacle d'une durée de 90 minutes présentera 200 costumes d'époques et 26 costumes de cavaliers.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10243
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 5 septembre 1967

Poste Boucherville
FOURNITURE DE VINGT-QUATRE (24) SECTIONNEURS A 735 KV, 300 KV, 230 KV.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinquante mille dollars (\$50,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 15 août 1967

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 62792
HYMAN SELECHONIK et PAUL WAXMAN, hommes d'affaires, des cité et district de Montréal, faisant affaires en société sous les nom et raison sociale de "THE TOWN & COUNTRY MOTEL",
demandeurs

-contre-
NORMAN BRUDNEY, autrefois des cité et district de Montréal, et présentement de lieux inconnus défendeur

-et-
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE, corps politique ayant un bureau d'affaires dans les cité et district de Montréal au coin des rues Décarie & Ferrier, et ayant un compte d'épargne au nom du défendeur, tierce-saisie

IL EST ENJOINT à NORMAN BRUDNEY, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 7 août 1967

WILFRID LEFEBVRE
GREFFIER-ADJOINT
Mes Kaufman, Hoffman, Respitz & Sederoff
715 Carré Victoria,
Montréal, Qué.
Avocats des demandeurs.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 53119
ROLAND GEOFFRION, cultivateur, domicilié à Varennes, dans le district de Montréal,
demandeur

-contre-
YOU LIKWAN, domicilié au numéro 1281 Lakeshore, à Dorval, dans le district de Montréal,
-et-
RAOUL GOSSELIN, domicilié au numéro 11 rue de Mont-Magny, à Boucherville, dans le district de Montréal,
défendeurs

IL EST ENJOINT à YOU LIKWAN, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 11 août 1967

WILFRID LEFEBVRE
GREFFIER-ADJOINT
Mes Roy, Charbonneau & Geoffrion
484 rue McGill
Montréal, Qué.
Avocats du demandeur.

CANADA
Province de Québec
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No 65135
STEVE DART COMPANY LIMITED, corps politique et incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal,
demanderesse

-contre-
ATLANTIC COAST LINE RAILROAD COMPANY LIMITED, corps politique et incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la cité de Jacksonville, Floride, un des Etats-Unis d'Amérique,
défendresse

IL EST ENJOINT à ATLANTIC COAST LINE RAILROAD COMPANY LIMITED, à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 7 août 1967.

WILFRID LEFEBVRE
GREFFIER-ADJOINT
Mes Orenstein, Ruby & Michelin
637 ouest, rue Craig
Montréal, Qué.
Avocats de la demanderesse.

Q **Hydro-Québec**

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10237
pour 10 h, 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 19 septembre 1967

Postes Micoua et Boucherville
FOURNITURE DE TRANSFORMATEURS DE COURANT A 700, 300 ET 230 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de vingt-cinq mille dollars (\$25,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 15 août 1967

Q **Hydro-Québec**

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10237
pour 10 h, 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 19 septembre 1967

Postes Micoua et Boucherville
FOURNITURE DE TRANSFORMATEURS DE COURANT A 700, 300 ET 230 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de vingt-cinq mille dollars (\$25,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 15 août 1967

Q **Hydro-Québec**

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10237
pour 10 h, 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 19 septembre 1967

Postes Micoua et Boucherville
FOURNITURE DE TRANSFORMATEURS DE COURANT A 700, 300 ET 230 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de vingt-cinq mille dollars (\$25,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 15 août 1967

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE POINTE-CLAIRE ET BEAUCONFIELD

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le soussigné recevra jusqu'à sept heures de l'après-midi, (7:00 heures p.m.) mardi le 5 septembre 1967, des soumissions cachetées en vue de la rénovation majeure de l'École Secondaire Saint-Thomas, 311 Ingle-Wood, Pointe-Clair.

Les soumissionnaires pourront se procurer une copie des plans et devis ainsi que les formules de soumissions au bureau de Angers et Perron - Architectes, 800 Bord du Lac, Dorval, moyennant un dépôt de CENT DOLLARS (\$100.00) sous forme de cheque certifié, tiré sur une Banque à charte du Canada, fait à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Pointe-Clair et Beauconfield. Ces dépôts de cautionnement de \$100.00 seront retournés à chacun des soumissionnaires sur réception, par les architectes, de tous les documents en bon état, dans les quinze (15) jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

Les soumissions seront ouvertes mardi le 5 septembre 1967 à 7:30 heures p.m. à la salle des Délibérations de la Commission Scolaire, Centre Administratif, 130 Ambassador, Pointe-Clair.

Les soumissionnaires devront déposer avec leur soumission, soit :

a) un cheque certifié, tiré sur une banque à charte du Canada, au montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de leur soumission, fait à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Pointe-Clair et Beauconfield; soit

b) un bon de garantie de soumission (Bid bond) dûment signé par une compagnie d'assurance reconnue, garantissant que si le contrat est adjugé au soumissionnaire, celui-ci sera en mesure de remettre au propriétaire, avant la signature du contrat, un bon de garantie "Security Bond" (Performance Bond) pour une valeur de CINQUANTE POUR CENT (50%) du montant du contrat.

Les Commissaires d'Écoles de la Commission Scolaire ci-haut mentionnée ne seront pas tenus d'accepter ni le plus basse ni aucune des soumissions.

Le Secrétaire-Trésorier,
Michel A. Rousseau,
130 Ambassador,
Pointe-Clair, P.Q.

Q **Hydro-Québec**

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10245
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 19 septembre 1967

Poste Micoua
FOURNITURE DE TRENTE-CINQ (35) SECTIONNEURS A 735 KV ET 300 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinquante-sept mille dollars (\$57,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 15 août 1967

Q **Hydro-Québec**

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10245
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 19 septembre 1967

Poste Micoua
FOURNITURE DE TRENTE-CINQ (35) SECTIONNEURS A 735 KV ET 300 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinquante-sept mille dollars (\$57,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 15 août 1967

Q **Hydro-Québec**

APPEL D'OFFRES
DMY-67-10230
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 12 septembre 1967

Région Montmorency
CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE LIGNES DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quarante mille dollars (\$40,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 15 août 1967

Q **Hydro-Québec**

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10245
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 19 septembre 1967

Poste Micoua
FOURNITURE DE TRENTE-CINQ (35) SECTIONNEURS A 735 KV ET 300 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinquante-sept mille dollars (\$57,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 15 août 1967

AVIS

AVIS est par les présentes donné que DARON REALTY CORP., une Corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au Secrétaire-Procureur de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa Charte selon les dispositions de la Loi des compagnies de Québec. Daté à Montréal, ce quinziesme jour d'août 1967.

DR. J. SIMINOVITCH
Président

AVIS

AVIS est par les présentes donné que ROLAND REALTY CORP., une Corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au Secrétaire-Procureur de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa Charte selon les dispositions de la Loi des compagnies de Québec. Daté à Montréal, ce quinziesme jour d'août 1967.

DR. J. SIMINOVITCH
Président

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 13371 ex parte
RENE LARIVEE, C.R. avocat demeurant et domicilié au 808 est, rue Laurier, Montréal, district de Montréal et PAUL LARIVEE, rentier, demeurant et domicilié au 5486 rue Notre-Dame de Grâce, Montréal, district de Montréal,
requérants

vs
MARCEL BRUNET, plâtrier, le dernier domicile connu au numéro 10-242 rue Bruxelles, Montréal-Nord, district de Montréal,
et
GIJY BELLAYANCE, faisant affaires sous le nom et raison sociale de Guy-Bellaissance & Frères ENRG., le dernier domicile connu 718 rue Gilford, Montréal, district de Montréal,
intimés

et
ROLAND RAYMOND, plâtrier, le dernier domicile connu, 6474 rue Langrain, Montréal, District de Montréal,
intimés

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné aux INTIMÉS de comparaître dans les (15) jours de la publication de cet avis à l'effet de faire valoir leurs prétentions et HYPOTHÉQUES sera présentée à la Cour de Pratique, Ch. 31, Vieux Palais de Justice de Montréal, le 30 jour de septembre, 1967, à 10 h 15 a.m. Une copie de la requête a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal pour chaque intimé.

Montréal, le 16 août 1967
PIERRE ROCH
Protonotaire-adjoint, c.s.m.

Mes Fillion, Lafontaine, Laubier & Bélanger
199 ouest, rue Craig, suite 320
Montréal, P.Q.
Procureurs des Requéranes

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 735 582
MOBILE MATERIALS HANDLING EQUIPMENT LTD., corps politique et incorporé, dûment incorporé selon les lois et ayant son bureau chef et principale place d'affaires au 954 Chemin Middlegate, Cooksville, dans la Province de l'Ontario,
demanderesse

vs
G.M.T. STENCH CUTTING MACHINE CO. LTD., corps politique et incorporé dûment incorporé selon les lois et ayant son bureau chef et principale place d'affaires au 146 Chemin Bates, dans les Cité et district de Montréal,
défendresse.

IL EST ENJOINT à RÉAL FAUBERT, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 11 août 1967.

WILFRID LEFEBVRE
GREFFIER-ADJOINT
Mes Boisclair, Lamoureux & Brizard
210 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Qué.
Avocats de la demanderesse.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 735 582
MOBILE MATERIALS HANDLING EQUIPMENT LTD., corps politique et incorporé, dûment incorporé selon les lois et ayant son bureau chef et principale place d'affaires au 954 Chemin Middlegate, Cooksville, dans la Province de l'Ontario,
demanderesse

vs
G.M.T. STENCH CUTTING MACHINE CO. LTD., corps politique et incorporé dûment incorporé selon les lois et ayant son bureau chef et principale place d'affaires au 146 Chemin Bates, dans les Cité et district de Montréal,
défendresse.

IL EST ENJOINT à RÉAL FAUBERT, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 11 août 1967.

WILFRID LEFEBVRE
GREFFIER-ADJOINT
Mes Boisclair, Lamoureux & Brizard
210 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Qué.
Avocats de la demanderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR

La défendresse, G.M.T. STENCH CUTTING MACHINE CO. LTD., est par les présentes requise de comparaître dans un délai de dix jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 15 août 1967
Raymond Pilon
Protonotaire adjoint C.S.M.
Me D.A. SCHWARTZ, Avocat,
Suite 328, Place du Canada,
Montréal 3, P.Q.
Procureur de la demanderesse

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

Faites faire vos travaux d'automne par M. Thibault, murs et plafonds \$6.00 - planchers \$3.00 - service régulier \$13.00. Tél. 849-3973. 16-12-67

A VENDRE

Meubles antiques, 3 sièges 17e siècle anglais, 1 trône vénitien 16e siècle, 1 table style espagnol, Particulier, M. Lemieux LA 6-9251 et 731-7251.

A VENDRE

2 presses Offset en bonne condition, échanges.
- 1 presse Offset Whithin (10 x 15) livraison à chaîne et empiler en retrait.
- 1 presse Offset Whithin (10 x 15) avec unité d'impression supplémentaire.
Prix \$295.00 chacune - F.O.B. Ottawa.
Tel. Ottawa 233-7783 M. Hill ou M. Joy. 19-8-67

TERRAINS DE CHOIX AU BORD DU: Lac Notre-Dame

Grand lac naturel dans les Laurentides près de Montford. 6 milles pas Marin Heights.
S'adresser: M. Jeannotte
387-3757 21-8-67

CHAMBRES A LOUER

à 10 minutes, Expo 67, chambres accommodant 4 à 6 personnes. Stationnement. Écrire Mme J. Labonté, 799 rue Dollard, Longueuil P.Q. 21-8-67

COMMERCE A VENDRE

Pâtisserie, charcuterie française, produits importés, très bien situé, tél. 523-1430 ou 527-0115 le soir. 21-8-67

COURS PRIVÉS

COURS DE MATHÉMATIQUES TÉL. 844-3198 22-8-67

DÉMÉNAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. **725-7421** J.N.O.

DIVERS

TOP MART INC., 15 est, Ste Catherine, Tél. 845-0401. Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Vêtements de cuir \$25; manteaux d'hiver avec véritables collets de fourrure \$35; complets en terylène et fortel \$25; imperméables \$8, \$10, \$15; vestons de sport \$10, \$15; pantalon \$3, \$6.50, etc. J.N.O.

EXPO 67 - A LOUER

Appartements, St-André Cherrier, approuvés Logexpo. Stationnement. Personnel-Gruppe-Famille 1 à 6 pièces, meubles, cuisinette \$5.00 personne. Prés Parc Lafontaine, Stations métro-Berri-Sherbrooke, 5 minutes Expo - André Taschereau 3756 St-André Tél. 525-4272. 17-9-67

FEMME DEMANDÉE

Dactylo, comptable, bureau professionnel, personne 25 à 35 ans, début \$280, s'adresser, 7670 rue St-Denis, Tél. 272-1981. 21-8-67

LOGEMENTS A LOUER

Haut Avignon, site très attrayant, 10 r de chemin, bus duplex fini 5/5 appartements, sous-sol fini, garage, terrasse \$165.00, jour 721-9630, après 6 hrs 376-3447. 21-8-67

DUPLIX (bas) 5833 Clarendon, 5 pièces (pour adultes) endroit attrayant, sera totalement redécoré. Libre 30 septembre. \$150. HU 9-6096 ou 5831-33 Clarendon. 24-8-67

DUPLIX: bas 5 pièces domaine Normandin, Longueuil. Informations: 674-9281. 22-8-67

PENSION

Bon foyer pour couples ou personnes âgées. Très beau site, Pointe-aux-Trembles. Tél. 653-4973 ou 254-8744. 21-8-67

PERSONNEL

JEUNES FILLES, collaboratrices, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courrier amical, se joindre à Du Bonheur Ent., Tél.: RA. 9-0680. Pour inscriptions, envoyer \$2.00 à Case Postale 101, Station Rosemont, Montréal, P.Q. 19-8-67

SECRETIRE BILINGUE DEMANDÉE

Steno anglaise nécessaire, expérience en traduction bureau situé centre de la ville. Bon salaire et bénéfices marginaux.
Pour rendez-vous appeler: 845-3395 19-8-67

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Argent sur propriété, 7er et 2e hypothèque 7% ou plus. **729-4332**, J.N.O.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

Outremont, Duplex neuf, avec possibilité de bureau pour professionnels 8 1/2 - 7 1/2 - 2 1/2 - \$65,000. Tél. 272-6738. 28-8-67

ST-SAUVEUR, cinq pièces meublées, 3 chambres, cuisine vivier, plancher tertiaire, chauffage central, eau chaude, foyer, cave cimentée, abri auto, près Mont-Habitant, terrain 100 x 100, particulier. Tél. 387-8844 19-8-67

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.
DROLET TAILLEUR - SPÉCIALITÉ
Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT
Tél. 388-2532 J.N.O.

Un service de l'Expo qui n'inspire plus confiance à personne: Logexpo

par Dave MacDonald de la Canadian Press

Avec un peu plus de deux mois d'opérations à finir, l'Expo 67 doit encore loger plusieurs centaines de milliers de visiteurs et se sert, à cette fin, d'une agence qui n'inspire confiance à personne, sauf à l'administration.

Depuis l'ouverture de l'exposition, le 28 avril, la confiance du public de Logexpo a été soumise à une usure constante. Une quantité astronomique de plaintes sur les prix et les conditions de logement est demeurée sans réponse.

Les griefs majeurs concernent les prix trop élevés, les logements inconfortables, une publicité fallacieuse, la difficulté d'obtenir remboursement et, parfois, une accommodation fantôme à une adresse inexistante.

La situation est devenue si grave que le gouvernement provincial, aux niveaux du cabinet et du ministère, étudie les solutions à ces problèmes.

Il y eu, en outre, la décision du secrétariat des postes américain, de retourner tout le courrier adressé à un motel temporaire et de l'estampiller "frauduleux", à cause d'un dépliant du motel qui faisait une publicité fallacieuse.

De plus, le ministre de la Santé du Québec a dû fermer un terrain de camping, la semaine dernière, laissant désemparés plusieurs centaines de campeurs. Certains, à l'également, ont eu peine à se faire rembourser. Le terrain a été fermé à cause de la présence d'eau polluée sur le camp.

L'apparente complaisance des autorités sur tous ces problèmes pourrait bien avoir la conséquence que de hauts fonctionnaires de l'Expo redoutent vivement, c'est-à-dire que le nombre des visiteurs à l'Expo décroisse rapidement. Ce recul peut encore s'accélérer par la méfiance du public envers les capacités de Montréal de loger ses visiteurs.

Un hôtel de Montréal, le Reine Elisabeth, dont les directions redoute sûrement les suites de l'excécrable réputation faite à l'extérieur comme hôte, a décidé, la semaine dernière, d'établir son propre service gratuit d'accommodation d'urgence aux visiteurs.

Le service a déjà connu du succès. Il utilise le personnel de l'hôtel pour inspecter les logements offerts et en fixer les prix.

M. Robert Shaw, sous-commissaire général de l'Expo, a répondu à cette critique implicite de Logexpo en offrant le service, avec son personnel, ses ordinateurs et des fonds, à l'industrie hôtelière de Montréal.

La bonne foi de cette offre est devenue douteuse lorsque M. René Exchenlohr, président de l'Association des hôtels de Montréal, a informé un journaliste qu'il était au courant de cette offre avant qu'elle ne fut publique et qu'il l'avait déclinée.

Seul, le Reine Elisabeth a répondu qu'il était intéressé à discuter l'offre. Le Reine Elisabeth, propriété du Canadian National, est administré par Hilton Canada Ltd.

Le communiqué de M. Shaw, sur un autre point, s'est attiré les foudres de la Société américaine des Agents de voyage dont le directeur général, M. George L. Fitchbaum, a déclaré que les autorités de l'Expo avaient cherché "publiquement à faire de l'industrie des agences de voyage un bouc émissaire, à cause des plaintes légitimes des visiteurs de l'Expo qui ont reçu des conditions de logement scandaleusement minables, à des prix outrageusement élevés, sur la foi de Logexpo."

M. Shaw devait plus tard réfuter la critique de M. Fitchbaum en expliquant que ce dernier n'avait sûrement pas lu le texte entier du communiqué, pour ne pas voir les mots: "Plusieurs agents de voyage de bonne réputation ont été très utiles et se sont servis intelligemment de Logexpo."

ÉPREUVES FUNÉRAIRES

Magnus Poirier Inc.
6603 RD. ST-LAURENT

6520, ST-DENIS
10526, ST-LAURENT
185 est, DeCASTELNEAU
Tél.: 277-2135

OFFRES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE DEMANDÉE

À temps partiel pour librairie.
Pour rendez-vous, téléphonez entre 11h. et 12h. a.m. à:
844-1762

POUR NEW YORK

SECRETIRE BILINGUE, STENO DACTYLO travail intéressant dans industrie cinématographique.

Écrire à Case 640, Le Devoir, Mtl. avec curriculum vitae, références et photo récente.

REPRÉSENTANTS DEMANDÉS

Jeunes hommes de 20 à 35 ans, qui aiment à voyager, voiture utile mais pas nécessaire. Très bon salaire et chances d'avancement.

Pour rendez-vous, téléphonez à:
735-0896

de 1h. p.m. à 4h. p.m.

Suite de la première page

NAVIRE EN DÉTRESSE

Le président du syndicat international des marins du Canada, M. Leonard McLaughlin, a d'abord signalé qu'on ne saurait blâmer le syndicat de la fermeture "prématurée" des ports de Pointe Noire et Sept-Îles.

LOUBIER

Mercredi matin, au cabinet du premier ministre, on faisait savoir qu'un communiqué serait émis au cours de la journée par M. Loubier.

CANDIDATS

essaient de sonder les opinions et de savoir qui appuiera qui et dans quelles circonstances. Plusieurs prévoient que le tour de scrutin crucial sera le troisième ou le quatrième qui refoulera la candidature de M. Diefenbaker.

SUD-VIETNAM

élections du 3 septembre, en raison même de la division de l'opposition et de la multiplicité des listes de candidats civils.

AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik : une immense pyramide reposant sur sa pointe, magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants: ressources et transports, temps nouveaux.

THÉÂTRE

Lillian Forsyth, organiste d'Ottawa 2 h. 30 p.m. The Hidy Trio 2 h. 30 p.m., sam. 19 août et dim. 20 août, André Turp, ténor canadien bien connu.

A NOTER Toutes les représentations au théâtre sont GRATUITES mais il faut se procurer des billets. Les billets pour les deux représentations des Feux Follets seront distribués le jour même des représentations (guichet face au théâtre) à partir de 2 h. 45 de l'après-midi.

KIOSQUE À MUSIQUE 2 h. 30 p.m. et 5 h. p.m. Musique du pavillon sous la direction de Paul de Margerie 3 h. 45 p.m. Les Alexandrins, chansonniers

LES MARINS

marchande dans les pays qui font concurrence au Canada n'a à subir une restriction aussi rigoureuse de la semaine de travail que celle que propose le syndicat des marins du Canada. La semaine de travail varie entre 52 et 59 heures aux Etats-Unis, et en Grande-Bretagne elle est de 66 heures en moyenne dans la navigation internationale et 74 heures dans la navigation domestique.

M. Dunkerley a soutenu que le syndicat ne cherche pas vraiment à réduire le temps de travail des marins, mais simplement à obtenir plus d'argent. "Ils veulent qu'on leur paie le salaire de neuf jours pour cinq jours de travail", a-t-il dit.

M. Dunkerley a déclaré que si on donnait de nouvelles primes pour le surtemps, il faudrait calculer ce surtemps en termes de moyenne sur une période de 13 semaines par exemple, et non pas donner un crédit de surtemps dès la première heure de travail.

D'ici deux ans, au coût de \$10,000,000 Québec créera un réseau de sept laboratoires agricoles

SAINT-ROMUALD - Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, a annoncé que son ministère consacrerait \$10,000,000 d'ici deux ans à la construction d'un réseau de sept laboratoires agricoles au Québec.

Vertes critiques du rapport Castonguay

Suite de la première page

soit prêt à faire face à une augmentation importante des taxes, nous ne savons pas comment le gouvernement pourra faire face aux demandes d'aide pour l'enseignement quand il aura à pourvoir la gratuité des soins des cliniques externes et de l'assurance-santé totale.

Les deux médecins s'inquiètent de la division qui existe entre la fédération des médecins spécialistes et celle des omnipraticiens; et "du jeu exercé par certains fonctionnaires gouvernementaux dans le but de favoriser et d'accen-

tuer cette division de la profession médicale et de pouvoir imposer leurs propres décisions". Cette division, affirment-ils, ne peut qu'auto-détruire la profession et nuire à la qualité des soins médicaux et aux rapports entre tous les intéressés.

Abus du petit nombre

● A vouloir réduire toute la question de la santé à son aspect purement économique, disent les deux spécialistes montréalais, on fausse entièrement toute l'optique des soins médicaux et les abus d'un petit nombre de médecins indigènes de ce nom, écrivent-ils, et pour satisfaire des idées sociales préconçues ou un antagonisme latent, certaines personnes ne considèrent exclusivement que l'aspect économique ou financier, qui vient au dernier rang des cinq grandes priorités de la profession depuis Hippocrate.

Heures de travail

Passant en revue plusieurs affirmations du rapport d'enquête, les signataires soulignent

qu'il est faux d'affirmer que la moyenne des heures de travail des internes et des résidents s'établit autour de 80 heures par semaine et aille même dans certains cas jusqu'à 100 heures. Ils répliquent que cette moyenne varie en fait de 45 à 60 heures par semaine, sauf pour des cas rares d'exception et pour quelques hôpitaux.

Les docteurs Genest et Beck contestent également que les spécialistes des hôpitaux ne dispensent leur enseignement aux résidents qu'en vue d'avantages pécuniaires. "Cela est faux pour la très grande majorité des professeurs et des spécialistes. En fait, c'est leur dernière préoccupation, quand elle existe, et elle vient loin après le soin des malades et la qualité de la formation qu'ils peuvent donner aux résidents."

Les deux éminents chercheurs se disent abasourdis par une affirmation de la commission, et selon laquelle "la recherche médicale est indispensable à la formation des internes et des résidents, quelle que soit leur orientation future"

Insinuer, comme le rapport le ferait, que les résidents et les internes sont employés comme "cheap labor" fait sourire les patrons actuels qui se rappellent les conditions d'il y a 20 à 25 ans alors qu'ils ne recevaient, soit aucune rémunération, soit une pitance de \$15 par mois, et sans aucun enseignement organisé, rappellent les signataires.

Les deux médecins font allusion à quelques reprises aux multiples rapports soumis depuis 38 ans pour l'obtention d'un centre médical universitaire à Montréal. "Espérons, disent-ils qu'avec la fin de l'Expo et l'aide du "Health Resources Fund", notre gouvernement trouvera les fonds nécessaires pour créer ces centres d'enseignement."

Roblin et Stanfield au Québec aujourd'hui

MM. Duff Roblin et Robert Stanfield, candidats à la direction du parti conservateur, font aujourd'hui campagne au Québec.

A midi, le premier ministre du Manitoba sera reçu à déjeuner par une centaine de délégués et partisans conservateurs, dans un hôtel de Montréal. A 17 heures,

quelque 100 personnes recevront M. Roblin au club Renaissance, qui est, comme on le sait, propriété du parti de l'Union nationale.

Le candidat adressera la parole aux deux endroits. Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, pour sa part, emprunte l'avion pour faire une ra-

pidé tournée qui le mènera successivement à Mont-Joli, à Baie-Comeau, à Chicoutimi et enfin, en soirée, à Québec.

A moins de trois semaines du début du congrès à Toronto, le 5 septembre, les neuf candidats accélèrent le tempo de leur campagne en vue de se gagner la faveur des délégués.

M. Davie Fulton, un autre aspirant au poste de M. Diefenbaker (dont, incidemment, on ne connaît toujours pas les intentions), préconise la création d'un bureau des affaires féminines au sein du parti conservateur. Ce serait, a-t-il dit à un groupe de délégués ontariens, l'un des quatre bureaux destinés à garder l'organisation du parti en contact étroit avec le peuple.

Pour sa part, le sénateur Wallace McCutcheon a commenté de la façon suivante le désir du gouvernement du Québec de reculer le programme des pensions de vieillesse: "Selon la constitution, ce n'est pas un domaine de juridiction exclusivement provin-

ciale. Je n'imagine pas que l'on s'immiscie dans le système actuel des pensions de vieillesse. Sur les deux nations, le candidat à ceci à dire: "Je crois en un seul Etat, dans lequel on peut avoir deux nations..."

Quant aux primes sur le bilinguisme dans la fonction publique fédérale, le sénateur estime qu'elles devraient être accordées aux fonctionnaires occupant des emplois où la connaissance de l'italien, du grec ou d'une autre langue que le français ou l'anglais est nécessaire ou importante. Il a reçu l'appui de Mlle Charlotte Whilton, ancien maire d'Ottawa, telle se trouvait aux côtés du sénateur qui a soutenu que pour le gouvernement actuel "le bilinguisme signifie quelqu'un qui est né au Québec et qui ne parle pas anglais". Elle a dit que des traducteurs dont la seule fonction était de traduire l'anglais technique en français recevaient le même salaire que les technocrates qui avaient élaboré les documents originaux.

Une période de questions aux réunions de la CECM?

Le commissaire Paul-Henri Lavoie a suggéré hier, au cours de la session régulière de la Commission des écoles catholiques de Montréal, que des mesures concrètes soient prises pour intéresser davantage les corps intermédiaires aux travaux de la CECM.

Il a demandé qu'on étudie la possibilité 1) de rappeler régulièrement à ces groupes les dates et lieux des séances des commissaires et 2) de permettre qu'une période de temps soit consacrée, à chacune de ces séances, à des questions que voudraient soulever les personnes qui y assisteraient.

M. Lavoie a présenté ces suggestions après avoir signalé que la Commission a sans doute fait de nombreux efforts pour intéresser le public mais qu'il reste encore beaucoup à faire. Il a déploré notamment que des corps intermédiaires importants, qui devraient porter un intérêt particulier aux problèmes scolaires, n'aient pas jugé bon de faire connaître leur opinion lors de la présentation du bill 67.

Le consulat de l'URSS à Pékin est mis à sac

BELGRADE - Un important groupe de manifestants a fait irruption hier soir dans l'enceinte de l'ambassade d'URSS à Pékin, annonce le correspondant de l'agence Tansoug dans la capitale chinoise.

Les manifestants, qui ont pénétré dans les locaux du consulat soviétique, ont démolé le mobilier et incendié des documents. Ils ont en outre brisé plusieurs vitres de l'immeuble de l'ambassade de même.

D'importantes forces armées étaient stationnées autour de l'ambassade mais elles n'ont pas pris des mesures efficaces pour empêcher cet incident, a déclaré un porte-parole de l'ambassade au correspondant de l'agence Tansoug.

D'autre part, annonce le même correspondant, un véhicule appartenant à l'ambassade soviétique a été incendié au centre de la ville.

L'ambassade de l'URSS a protesté auprès du ministère chinois des affaires étrangères.

OBTENEZ PLUS DE CONFIANCE EN VOUS-MÊMES GRÂCE AU COURS DALE CARNEGIE EN FRANÇAIS

INUTILE DE CHERCHER UN SCOTCH-WHISKY PLUS SAVOUREUX... J&B SCOTCH-WHISKY 12oz. - 25oz. - 40oz. Mélangé et embouteillé en Ecosse. JUSTERINI & BROOKS Synonyme de Qualité

Voici un téléphone amélioré... exp067 Voyez "CANADA 67" sur l'écran du film de Walt Disney en CIRCLE-VISION 360° au pavillon du Téléphone.

Bell Canada Il a été conçu et réalisé en 1878, à Québec, par Cyrille Duquet, celui qui l'année précédente avait établi le premier service téléphonique privé de la ville. Ce nouveau type de téléphone présentait l'avantage de réunir le cornet et le récepteur de façon très pratique. C'est l'ancêtre du téléphone moderne. Monsieur Duquet vendit ses droits à la Bell Telephone en 1882. La Compagnie de Téléphone Bell du Canada cherchait déjà à améliorer son service téléphonique. Et des Canadiens comme M. Duquet jouaient déjà un rôle important dans nos progrès.

Le régime d'assurance-maladie

Les dentistes du Québec s'interrogent sur l'inclusion de leurs services

par Jean Drolet

Les dentistes de la province de Québec se pencheront samedi sur les problèmes soulevés par les négociations qui devront avoir lieu avec les autorités gouvernementales au sujet de l'inclusion des services dentaires dans le plan d'assurance-maladie et des modalités de participation des dentistes au plan.

Cette assemblée plénière où on essaiera de s'entendre pour décider quels seront les interlocuteurs qui seront chargés de négocier avec le gouvernement, marquera la fin du 11e congrès de l'Association dentaire de la Province de Québec qui a débuté mercredi à l'hôtel Bonaventure, à Montréal.

Plus de 300 dentistes du Québec et de l'Amérique du nord prennent actuellement part aux activités du congrès. Une cinquantaine de conférenciers et de cliniciens venant du Texas, du Minnesota, de la Californie, de la Nouvelle-Angleterre, des provinces Maritimes, de l'Ontario et de la Colombie britannique, ont déjà commencé à présenter aux congressistes un éventail de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux.

Par exemple, le docteur Stanley Gibbs, de New York, a expliqué aux dentistes comment se rapprocher du public grâce à la photographie. La technique consiste à montrer

au patient des photos qui illustrent la condition originale de son état pour la comparer ensuite avec les résultats du traitement. Le patient comprend ainsi beaucoup plus facilement et beaucoup plus vite ce que son médecin veut lui communiquer.

D'autre part, une nouvelle orientation semble vouloir se dessiner concernant la longueur des séances chez le dentiste. Comme les techniques s'améliorent et qu'elles deviennent de plus en plus précises, elles demandent de plus en plus de temps. Dans ces circonstances il faut assurer un confort maximum au patient. Des conférenciers ont fait part aux congressistes de l'importance d'une bonne organisation dans le bureau du praticien afin de travailler le plus efficacement possible.

Aujourd'hui, les congressistes entendront des communications sur la dentisterie cosmétique et ses fondations. La dentisterie restaurative (obturation, plombage) joue un grand rôle et est très importante pour maintenir les gencives en bonne condition. Aujourd'hui, les dents artificielles ou les dents naturelles reconstruites imitent très bien les dents naturelles et il y a une grande variété de matériaux à la disposition du den-

tiste de telle sorte qu'il puisse dispenser les soins nécessaires à chaque patient.

Demain, les dentistes pourront voir un bistouri électronique, nouvel instrument qui viendra seconder, semble-t-il, le bistouri traditionnel. C'est un instrument qui coupe en faisant exploser les molécules.

Il y aura aussi des communications sur la céphalométrie, l'occlusion naturelle, la poudre d'or, les mini-couronnes, les bifurcations de racines, l'analgésie, l'endodontie, l'empreinte fonctionnelle, le tracé d'un partiel et le scellement périphérique d'une couronne.

19.4 par 1,000 habitants

Le taux de natalité touche son plus bas niveau

OTTAWA — Le taux de natalité au Canada a atteint le niveau le plus bas de l'histoire, soit 19,4 par 1,000 habitants, l'année dernière, a annoncé hier le Bureau fédéral de la statistique.

Le niveau le plus bas qui ait été enregistré précédemment a été de 20,1 en 1937; le taux de l'année dernière était de 19,4, alors qu'en 1965 il était de 21,4.

Le nombre des naissances au Canada a décliné l'année dernière de 418,595 à 387,710. Dans toutes les provinces, ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, on a enregistré une baisse de la natalité.

La Colombie britannique a enregistré le taux le plus bas, soit 17,3 par 1,000 habitants. Terre-Neuve a enregistré le taux le plus élevé, soit 28,5. Dans les autres provinces, les taux de natalité ont été l'an dernier: Ile du Prince-

Edouard, 20,3, Nouvelle-Ecosse, 20,1, Nouveau-Brunswick, 20,6, Québec, 19,0, Ontario, 19,0, Manitoba, 18,7, Saskatchewan, 19,9, Alberta, 20,9, Colombie britannique, 17,3, Yukon, 25,7, Territoire du Nord-Ouest, 40,3.

Premiers essais du filtre Strickam

M. John M. Keith, président de la société Imperial Tobacco Co. of Canada Ltd., a dit, mercredi, que les essais préliminaires du nouveau filtre à cigarette Strickam étaient "presque meilleurs que ce que nous en attendions".

Ce filtre, signalé par l'université Columbia en juillet, capterait 70 p.c. du goudron et de la nicotine.

Un imposant groupe de techniciens de la compagnie visitera les laboratoires Strickam pour poursuivre des essais de goût. Aucun accord n'a encore été signé avec l'université Columbia, a dit M. Keith. Si la compagnie décide d'adopter ce filtre, plusieurs mois seront requis pour réaménager l'outillage en vue de la production.

Cours international de criminologie à l'un. de Montréal

Le 17e cours international de criminologie débutera samedi matin à l'université de Montréal, et se poursuivra pendant quinze jours, avec la participation des plus hautes personnalités du monde criminologique et judiciaire.

C'est la première fois que cette réunion scientifique aura lieu en Amérique et elle permettra une fructueuse confrontation entre la criminologie américaine et la criminologie européenne.

Ce cours qui réunira plus de 250 participants venant de 35 pays, est organisé en étroite collaboration avec le département de criminologie de l'université de Montréal.

Les exposés et les ateliers feront l'examen et l'évaluation des apports de la criminologie dans le domaine de l'adminis-

tration de la justice, du traitement des criminels et de la prévention de la délinquance.

Au nombre des spécialistes qui donneront des cours, citons M. Jean Pinatel, président de la commission scientifique de la société internationale de criminologie, le R.P. Noël Mailoux, o.p., professeur de psychologie, et M. Denis Szabo, directeur du département de criminologie, tous deux de l'université de Montréal. Le Dr Joseph D. Lohman, doyen de l'école de criminologie de l'université de la Californie et spécialiste des problèmes raciaux américains, traitera du contrôle policier de la criminalité.

Le cours prendra fin le 2 septembre par un symposium au cours duquel l'on fera la synthèse des travaux du cours.

Pour un usage modéré du droit de grève dans la fonction publique

M. Claude Edwards, président de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, (qui compte 115,000 membres) a déclaré cette semaine que même si les fonctionnaires fédéraux peuvent recourir à l'arbitrage ou à la conciliation avec droit de grève lorsque le gouvernement n'agré pas leurs demandes, ceux-ci ne devraient pas menacer de faire la grève lorsqu'il s'agit de questions de moindre importance.

M. Edwards a fait ces commentaires lors du congrès des employés de l'assurance-chômage. "L'assurance, a-t-il dit, a dépensé des milliers de dollars et consacré des milliers d'heures de travail à établir des demandes en vue de la négociation."

"Notre rencontre prochaine avec notre employeur à la table des négociations mettra la négociation collective à l'épreuve. Nous espérons que nos rapports seront de bonne foi de part et d'autre mais seul l'avenir le dira."

M. Edwards a affirmé qu'on devait s'assurer de n'avoir pas recours à l'arbitrage ou à la conciliation à tout moment pour le seul motif qu'il y a quelque chose à gagner dans ce re-

tration de la justice, du traitement des criminels et de la prévention de la délinquance. "Si tel est le cas nous constaterons très vite que nous faisons fausse route. Non seulement ce serait ridiculiser la négociation collective que d'agir ainsi mais nous nous apercevons que l'arbitrage ou la conciliation avec droit de grève n'est pas le meilleur moyen de régler une affaire lorsqu'en définitive les négociations raisonnables nous assureraient un meilleur contrat."

Cette arme puissante qu'est la grève peut donner des résultats efficaces, mais des menaces de grève constantes peuvent aussi diminuer cette efficacité, et des grèves répétées dans le secteur public provoqueront certainement une législation répressive.

"Il ne faudrait pas se méprendre sur le sens de mes paroles," a-t-il dit, "car il est évident qu'il faut être prêt à se prévaloir du privilège de l'arbitrage et de la conciliation avec droit de grève si le gouvernement n'est pas prêt à agré nos demandes équitables. Cependant il ne faut pas préférer de faire la grève lorsqu'il s'agit de choses de moindre importance ou de petite conséquence."

FTQ et PEN: oui au Centre international de la jeunesse

Le comité consultatif de la Jeunesse à l'Exposition universelle de Montréal, qui vient de proposer aux corps publics l'établissement permanent d'un Centre international de la Jeunesse sur les terrains de l'Expo, continue de recueillir des appuis dans tous les milieux. A la suite de plusieurs corps intermédiaires, la Fédération des travailleurs du Québec et la Presse étudiante nationale se sont prononcées en faveur du projet. Cette semaine, les membres du comité exécutif discutèrent du projet avec des représentants des gouvernements

provincial, fédéral et municipal.

C'est à l'unanimité que l'exécutif de la FTQ a appuyé l'établissement d'un Centre international de la Jeunesse sur le site de l'Expo.

De son côté, le conseil d'administration de la P.E.N., en appuyant le projet, a déclaré qu'il est "une nécessité pour un Québec qui se veut de plus en plus ouvert aux problèmes du monde qui l'entoure et pour tous les mouvements de jeunesse tant ouvriers qu'étudiants".

Le Train de la Confédération approche de Dorval

Il arrivera le 26 août.

(Suivre indications vers l'avenue Cardinal à l'entrée de l'aéroport)

1. Dans le premier wagon, vous assisterez à la naissance de notre continent: vous traverserez une forêt vierge et entendrez les bruits que les archéologues ont captés par-delà les millénaires. Vous n'aurez qu'à pousser un bouton pour vous trouver en pleine période glaciaire!

2. Ce sera une vision réaliste de la vie héroïque des explorateurs du Canada. Vous revivrez leurs aventures et leurs exploits. Vous partagerez l'angoisse et les rêves des premiers colons pendant leur traversée dans la cale d'un navire primitif. Vous comprendrez l'audace de ces pionniers lorsque vous connaîtrez les sacrifices qu'ils se sont imposés.

3. Vous découvrirez la vie rude et pénible que la Nouvelle-France réservait aux premiers colons. Leurs difficultés furent innombrables. Aux vicissitudes de l'époque du peuplement succède la stabilité symbolisée par l'atmosphère de recueillement qui règne dans la Salle de la Confédération.

4. De 1867 à 1868, des conflits idéologiques éclatent, mais le choc des idées stimule le progrès de la jeune fédération baignée par trois océans, depuis l'entrée de la Colombie Britannique dans le giron confédéral et le prolongement du chemin de fer jusqu'au Pacifique. On assiste à la rébellion de Louis Riel, à la ruée vers l'or du Klondike, aux sept élections mouvementées de la fin du siècle et à l'achèvement du Canada vers de grandes destinées.

5. Le 19e siècle se termine par la guerre du Transvaal, le premier conflit extérieur auquel le Canada participe. Un courant d'immigration en provenance d'Europe orientale marque le début du 20e siècle. De 1914 à 1918, les Canadiens se couvrent de gloire sur les champs de batailles d'Europe. Une mise en scène réaliste ressuscite l'horreur des tranchées. A l'armistice succèdent dix ans d'euphorie que viennent successivement assombrir le krach de 1929, la crise économique des années 30 et le deuxième conflit mondial de 1939.

6. Pendant que ses héros combattent sur tous les fronts, le Canada forge les armes de la victoire. La paix rétablie, il se tourne de nouveau vers les sciences, la médecine, l'industrie, les arts et les affaires internationales. Nos réalisations dans ces disciplines présentent un avenir brillant. Notre pays est en plein essor vers la réalisation de la prédiction de Laurier: "Le 20e siècle sera le siècle du Canada".



Ne manquez pas ce rendez-vous avec l'histoire!

Initiative de la Commission du Centenaire

La semaine de 40 heures : l'industrie du camionnage demande un nouveau sursis

OTTAWA — Une commission fédérale enquêtant sur les heures de travail de l'industrie du camionnage inter-provinciale a appris de la bouche des em-

ployeurs, hier, qu'il serait peu pratique et injuste d'appliquer la semaine de 40 heures au transport de longues distances.

"L'industrie du camionnage extra-provinciale a déclaré à maintes reprises son incapacité à se conformer à ces restrictions sur les heures", a déclaré M. W. Donnelly, de Toronto, président du comité législatif des Associations canadiennes du camionnage.

Le Code du travail demandé aux industries qui sont sous la juridiction fédérale d'adopter une semaine de base de 40 heures, avec un maximum de huit heures de surtemps payé "temps et demi".

Les chauffeurs de camion de longue distance travaillent en général 60 heures par semaine, sans échelle de surtemps.

Bien que le Code de travail soit en vigueur depuis deux ans, les compagnies de transport inter-provinciales ont obtenu une exemption jusqu'au 1er juillet 1968 de l'article concernant les heures de travail. Cette enquête a été mise sur pied par le ministre du Travail, M. J. R. Nicholson, dans le but d'étudier la demande faite par cette industrie d'un prolongement d'exemption. Elle est sous la direction de M. C. A. L. Murchison, d'Ottawa, autrefois commissaire à l'assurance-chômage.

La tragédie de Shell Lake: ni suspect, ni arme, ni mobile

SHELL LAKE, SASK. — On n'a relevé que très peu d'indices importants à la suite des recherches intensives faites par 50 agents de police, relativement à l'assassinat de sept enfants et de leurs parents. La police a ratissé le sol autour de la maison; on a soulevé des pierres et inspecté les grandes fermes environnantes.

Un porte-parole de la Gendarmerie canadienne s'est dit confiant dans le résultat qu'apporteraient les recherches nombreuses faites un peu partout dans la région par les divers départements de la police.

Les recherches sont présentement concentrées dans un rayon de 20 milles de Spiritwood, où sont établis les quartiers généraux de l'enquête. Ce village de 700 habitants est situé à 83 milles à l'ouest de Prince Albert, et à 16 milles de la ferme des Peterson.

Cependant, les opérations se trouvaient ralenties du fait qu'on ne possédait ni suspect, ni arme du crime, ni mobile pour ce qui apparaît jusqu'à maintenant comme un crime gratuit.

La Gendarmerie canadienne a refusé de dévoiler ce que la petite Phyllis, âgée de quatre ans, a pu révéler. On sait qu'elle est la seule survivante de la famille, et qu'elle se trouve chez son oncle et sa tante, M. et Mme Helmer Helgerson. Leur demeure, située à trois milles et demi de la ferme des Peterson, est sous la surveillance de la police.



C'est pour donner à l'Expo 67 une sorte de mémoire qui la prolonge au-delà des six mois de sa durée qu'a été préparé un album, abondamment illustré en noir et blanc et en couleurs. On c'est l'aspect humain qui l'emporte sur l'aspect technique, comme cela se doit dans une présentation de Terre des Hommes. Sourire aux lèvres, de gauche à droite, Faber, photographe, le professeur Guy Dozois, directeur délégué du Thème, et M. Guy Robert, directeur artistique et technique de l'album "Terre des Hommes". Au centre leur dernier né. Cet album est en vente dans les librairies thématiques au prix de cinq dollars.

M. Beaulne, ambassadeur au Brésil

OTTAWA — M. Yvon Beaulne, âgé de 48 ans, ministre à l'ambassade canadienne de Washington, a été nommé ambassadeur au Brésil, en remplacement de M. Paul Beaulieu, récemment nommé représentant permanent adjoint et ambassadeur aux Nations unies, a annoncé hier le ministre des affaires extérieures.

Le ministère a également annoncé la nomination de M. James George, âgé de 48 ans, ministre à l'ambassade canadienne de France, comme haut commissaire en Inde.

Né à Ottawa, M. Beaulne a étudié à l'université de cette ville et servi dans l'armée canadienne outre-mer au cours de la deuxième guerre mondiale.

Il est entré au ministère des affaires extérieures en 1948 et a occupé des postes à Rome, Buenos Aires et Cuba. En 1961, il a été nommé ambassadeur au Venezuela, puis fut plus tard accrédité parallèlement comme ambassadeur de la République Dominicaine, poste qu'il occupa jusqu'à sa nomination à Paris, en 1964.

M. George, né à Toronto, a étudié à l'université de Toronto et a été boursier Rhodes. Après avoir servi dans l'armée canadienne outre-mer au cours de la Deuxième Guerre mondiale, il est entré au ministère des Affaires extérieures en 1945.

Il a occupé des postes à Athènes, New York et Paris, puis a été nommé haut commissaire à Ceylan, en 1960. En 1964, il a été nommé chef de la division européenne à Ottawa, poste qu'il occupa jusqu'à sa nomination à Paris.

Le ministère a également annoncé que M. Bruce Williams, nommé le mois dernier ambassadeur en Yougoslavie, sera accrédité comme ambassadeur en Bulgarie et en Roumanie. Les relations diplomatiques ont été établies avec la Bulgarie le 4 juillet 1966, et avec la Roumanie le 4 avril de cette année.

M. Williams, qui habitera Belgrade, est le premier ambassadeur canadien accrédité en Bulgarie et en Roumanie.

La session annuelle des "Veillées récréatives" de l'Action musicale et liturgique aura lieu du 20 au 25 août, à la Villa Sainte-Jeanne d'Arc de Saint-Hyacinthe. Cette session s'inscrit dans l'ensemble des sessions d'été de l'AML qui ont eu lieu cette année à l'école normale Saint-Viateur à Rigaud. Il y sera question des danses modernes, des problèmes qu'elles suscitent, des avantages éducatifs qu'ont les parents et les éducateurs à les encourager, à les promouvoir même.

LE DEVOIR

VENDREDI, 18 AOÛT 1967 • CAHIER 2 PAGES 9/16

Le caractère "universel" de la sécurité sociale : Hees n'est pas d'accord



M. George Hees

TORONTO — Dans un énoncé de politique rendu public hier par son bureau de Toronto, M. George Hees préconise plus de souplesse dans les programmes de sécurité sociale. Il a critiqué le concept de l'universalité dans ce domaine.

Le candidat à la direction du parti conservateur, qui fait présentement campagne dans les Maritimes, estime que les programmes mis au point par les libéraux dans ce domaine semblent aider tout le monde mais sont en fait de peu d'utilité pour les nécessiteux. Selon lui, il faut établir des priorités.

S'il était premier ministre, dit le document de quatrième d'une série de sept qu'il doit publier d'ici le début du congrès du mois prochain à Toronto, M. Hees nommerait un comité dont la tâche serait de circonscrire les secteurs où il existe des problèmes réels et immédiats dans le secteur de la sécurité sociale, et de proposer des programmes souples. De la sorte, dit-il, nous pourrions d'abord régler ces problèmes urgents et mettre au point des mesures visant à en extirper les causes.

Les principaux points du programme de M. Hees à cet égard comportent un programme de lutte contre la délinquance juvénile, des recherches sur la famille, un ombudsman fédéral, la planification à l'échelon des besoins en matière de loisirs et un système de compensation aux victimes de crimes.

En ce qui concerne la législation sur la santé, M. Hees se dit en faveur d'un programme par lequel les personnes âgées et les familles bénéficiaires de façon rapide et complète de tous les soins requis. "Je n'imposerais pas au pays un programme universel d'assurance-maladie, particulièrement au moment où les gouvernements provinciaux et la très grande majorité des Canadiens n'en veulent pas."

Un autre candidat à la cherté, M. John MacLean, a protesté pour sa part contre le transfert projeté de l'Institut de recherches spatiales de l'université McGill à celle du Vermont. Il en résulterait une perte pour le Canada de quelque 200 ingénieurs et hommes de sciences.

course, a soutenu que le Canada avait besoin d'un plus grand nombre de femmes au travail. "La femme mariée de 40 et 50 ans a beaucoup à donner, dit-il dans une entrevue à Toronto. Plutôt que de rester à la maison pour jouer au bridge et commercer avec ses voisines, elle devrait remplir à l'extérieur les importantes fonctions dévolues aux femmes."

Les femmes, continue-t-il, constituent une ressource humaine inexploitée et, étant donné que l'on doit s'aider soi-même, elles pourraient contribuer à résoudre plusieurs problèmes sociaux si elles en avaient la chance. Tout ce dont elle ont besoin, c'est un peu de leadership et des conseils concernant les secteurs où diriger leurs talents précieux.

M. Hamilton estime que la femme au travail devrait jouir de conditions plus favorables quant à l'impôt sur le revenu.

Femmes au travail

De son côté, M. Alvin Hamilton, qui est également dans la

ASSURANCE AUTOMOBILE

L. M. DESILETS

Montréal 861-5395
St-Hilaire 467-9311

Triple attaque du gouvernement contre le coût des médicaments

OTTAWA — Le gouvernement s'est engagé dans une triple attaque contre les coûts élevés des médicaments, appliquant en cela les recommandations d'un comité parlementaire.

Dans son budget du 1er juin, le ministre des finances, M. Mitchell Sharp, annonçait le retrait de la taxe fédérale de 12 pour cent sur les médicaments, pour le 1er septembre.

Au cours d'une conférence de presse donnée plus tôt cette semaine, le premier ministre, M. Lester Pearson, annonçait que lors de la reprise de la session, le 25 septembre, les amendements à la Loi sur les brevets et à la Loi sur les marques de commerce qui concernent les prix des médicaments seront présentés.

Déjà, le gouvernement a baissé les droits d'importation et appliqué des mesures plus sévères sur les médicaments importés en vue de combattre le dumping. Ces mesures seront soumises à

une ratification parlementaire à l'automne.

Le gouvernement a ajourné au 1er septembre le retrait de la taxe pour permettre aux manufacturiers et distributeurs d'ajuster leurs prix. Les clients demanderont probablement leur rabais de 12 pour cent dès le 1er septembre, mais les pharmaciens ne peuvent écouler leur stock

assez vite pour ajuster les prix sans subir une perte.

Certains manufacturiers et fournisseurs prennent des commandes des détaillants aux nouveaux prix qui seront fixés plus tard. D'autres insistent pour s'en tenir aux anciens prix. Tout cela mène à une confusion dans l'établissement du prix de détail.

Les États-Unis ont perdu un de leurs grands théologiens

Le père John Courtney Murray s.j., âgé de 63 ans, un des théologiens les plus en vue de l'Eglise catholique est décédé mercredi. Selon toutes les apparences, il a succombé à une crise cardiaque.

Le père Murray dirigeait l'Institut John LaFarge, une organisation jésuite dont l'action porte surtout sur les affaires œcuméniques et les questions interraciales. Il était aussi professeur de théologie catholique au séminaire de Woodstock, au Maryland. En tant que membre de la faculté de Woodstock depuis 1936, il était considéré comme une autorité dans les relations Eglise-Etat et dans les questions de liberté religieuse.

Depuis quelques années, à la tête de l'Institut LaFarge, il avait entrepris de dialoguer sur les droits des Noirs et leurs aspirations aux États-Unis. Il s'occupait activement de dialoguer en outre avec les marxistes dans l'esprit de l'œcuménisme.

Le père Murray était né à New York et avait été ordonné prêtre en 1933.

NOUVELLE IMPORTATION

ultra léger...
ultra sec
Rhum blanc de qualité

CORUBA BLANCA

Essayez-le
25 onces
uniquement \$6.00
R.A.Q. No 150 B

Seuls distributeurs
Importations Durand 842-5471

PREPAREZ-VOUS UN BEL AVENIR

COMME
C.G.A.

COMPTABLE GENERAL LICENCIÉ

EXIGENCES Diplôme de 11ème année, Sciences Mathématiques ou Sciences Lettres.

COURS UNIVERSITAIRES DU JOUR OU DU SOIR OU PAR CORRESPONDANCE DISPONIBLES EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS

Pour prospectus, Blancs d'inscription et autres renseignements, communiquez avec

L'ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Suite 512 - 5165 Chemin de la Reine Marie, Montréal 29, Qué.

La Splendeur du bois de Chêne

Ce groupe de meubles en chêne fini antique reflète une sensibilité à la fois masculine et féminine; il inspire aussi un goût judicieux et beaucoup de dignité avec son aspect solide et hospitalier.

Valiquette

CHÊNE FINI ANTIQUE					
Pupitre	219.	Fauteuil, Même description	259.	Buffet	369.
Chaise	54.50	Berceuse	149.	Fauteuil	74.50
Sofa, 3 places, à dossier haut, recouvert d'un tissu aux couleurs vives.	519.	Table à café	79.	Chaise	59.
		Huche	189.	Table	229.

N.G. VALIQUETTE LTÉE, 510 STE-CATHERINE EST, TÉL.: 842-8811

Arts et lettres

Le bruit de la ville

Films et musique

Le second programme de musique électronique et de films expérimentaux, présenté mercredi soir au théâtre Maisonneuve par l'Allemagne, a suscité de nombreuses controverses au sein du public.

Boris Brott

Le jeune chef d'orchestre canadien, Boris Brott (qui a dirigé une série de 13 émissions du Centenaire pour Radio-Canada de Toronto), retournera en Angleterre pour diriger deux concerts avec le Royal Philharmonic Orchestra au Royal Albert Hall de Londres un concert viennois le 17 septembre, et un concert

Tchaikovsky avec Ozrocco et Gutnikov le 24 septembre. Il reviendra sur ce continent avec la Northern Sinfonia pour une tournée dans 22 villes américaines et canadiennes.

Henry Furst

L'écrivain américain Henry Furst est décédé, il y a quelques jours, à la Spiza; il avait 74 ans. Né à New York, il s'est installé très jeune en Italie et résidait à Rome, passant l'été dans sa villa de la Spazia. Romancier, essayiste, journaliste, correspondant de nombreuses revues européennes, Furst avait écrit plusieurs romans dont "Simoun" et "Les femmes d'Amérique".

Morency

La galerie Morency expose, jusqu'au 5 septembre, des œuvres d'Henri Julien, Henri Beau, Aristide Gagnon, René Gagnon et René Richard.

Ozawa

Seiji Ozawa a signé un nouveau contrat pour les saisons 68-69 à titre de directeur musical et chef attaché de l'Orchestre Symphonique de Toronto; le jeune chef a consenti à garder son poste pour une quatrième et cinquième années.

Tandem

La galerie Au Tandem expose des Maxi-Béhard, des monotypes de Monique Brassard, des toiles de Gilles Bouvert, des lithographies d'André DuFour et des huiles-sur-sable de Jacques Hébert; l'exposition se poursuivra jusqu'au 17 septembre.

Magritte décédé

BRUXELLES — Le peintre René Magritte, un des chefs de file du surréalisme, est mort à Bruxelles à l'âge de 69 ans.

Magritte était né à Lessines, le 21 novembre 1898 et après des études à l'Académie royale de Bruxelles, avait été tenté par le cubisme, mais très vite, après un séjour de trois ans à Paris, il adhéra au groupe des surréalistes et participa à l'exposition internationale du surréalisme en 1938.

Depuis 1938, Magritte ne cessa de s'affirmer et sa renommée s'étendit rapidement en Belgique et à l'étranger. Lors d'un voyage aux États-Unis, en 1963, il y avait été accueilli comme un des plus grands peintres du siècle, à l'égal de Max Ernst et de Salvador Dalí.

Les films au jour le jour

par André Bertrand

Le huitième festival du film tiré à sa fin. Ce soir, deux œuvres de George Mour, et de Karel Zeman. L'ENFANT TROUVÉ et LE DIRIGEABLE VOLE, pourront encore améliorer sensiblement la moyenne des films étrangers, qui n'est rien de plus que passable, depuis l'inauguration.

se fait brûler vif en guise de protestation. Images d'une société que déçiment les tendances les plus contradictoires, où couve sans cesse l'animosité du Blanc et du Noir, du riche et du pauvre qu'essaient de réconcilier les propos optimistes des hommes d'Etat.

Le médecin abandonne ses études puisqu'un riche mariage lui assure le bien-être et le confort dont il rêve. Mais c'est à peine si l'on parvient à le comprendre, tant l'insistance de Skolimowski porte sur des détails: tel pan de mur par exemple, ou son suspens d'un aigle et des cornes et devant lequel s'immobilisent deux personnes.

mœurs des tziganes, depuis les cérémonies du mariage jusqu'au dialecte dans lequel s'expriment ces Indiens de l'Europe. Il me semble que quand Petrovic entend de les voir, quand il les donne à voir, quand il prend de leur main et de la fille de l'autre, il leur prête des obsessions, des hantises qui vraisemblablement ne visent qu'à exciter basement le public.

Horaires des spectacles

THEATRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes sont fermées dès le lever du rideau.

CINEMA

AMHERST: "Nevada Smith" 1.15-5.30 9.45 "Les plus dingues des agents secrets".

"Look" et l'Expo

La magazine Look, livraison du 22 août, présente une étude de 12 pages de la vie et de la politique canadienne avec une attention spéciale accordée à l'Expo 67.

Les Cabestans

Jusqu'au 31 août, au pavillon du Québec, les Cabestans présentent un tour de chant.

LOIN DU VIETNAM

Alain Resnais, William Klein, Jaris Ivens, Agnes Varda, Claude Lelauch et Jean-Luc Godard ont participé à l'élaboration de ce long métrage de deux heures, affirmant ainsi leur solidarité avec le peuple vietnamien en lutte contre l'agression.

LA BARRIERE

Je fais mienne sans réserve l'opinion de Luc Perreault qui, tout en admirant les couleurs de ce film, y distingue deux côtés: l'un documentaire et assez intéressant, l'autre fiction.

J'AI MEME RENCONTRE

A mi-chemin entre le Godard de PIERRROT LE FOU et l'Antonioni de BLOW-UP, un cinéma nouveau dont les images sont comme les pièces d'un gigantesque puzzle que le spectateur reconstitue péniblement.

THEATRE STE AGATHE

Autouroute Laurentides HENRI NORBERT joue et présente MA TANTE... CE COLONEL...

SPECTACLES

Tous les jours (sauf lundi et vendredi) à 9h. p.m. Samedi (deux représentations) 7.30 et 10.30 p.m. à partir de 2.00 p.m. Tel. Ste-Agathe 326-1529

le PARISIEN 480 STE-CATH. O. 861-2697 melina mercouri jardy kruger james mason les pianos mécaniques EN COLLEUR

CE SOIR DERNIER SOIR

Le film que tout le monde attend! L'ŒIL SAUVAGE SUR LA DROGUE UN FILM DE SHIRLEY CLARKE

ma sœur... mon amour

LA CRITIQUE ***** SOUS-TITRES ANGLAIS AIR CLIMATISÉ 1204, EST, STE-CATHERINE festival

2e ANNÉE

LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE 2e ANNÉE ANNÉE ANNEE

un homme et une femme

LA CRITIQUE ***** SOUS-TITRES ANGLAIS AIR CLIMATISÉ 1204, EST, STE-CATHERINE festival

TANT QU'ON A LA SANTÉ

D'UNE EXTRAORDINAIRE DENSITÉ HUMORISTIQUE! réalisé et interprété par PIERRE ÉTAIX

fleur de lys

GERALDINE CHAPLIN LE DERNIER TRAIN COMPLEMENT DE PROGRAMME SCOPE COULEURS

BARAKA

CANADIEN PLAZA JEAN-TALON

Victoriaville Victoriaville aura sa journée à l'Expo le 18 août au pavillon de la jeunesse et au pavillon du Québec.

ma sœur... mon amour

LA CRITIQUE ***** SOUS-TITRES ANGLAIS AIR CLIMATISÉ 1204, EST, STE-CATHERINE festival

2e ANNÉE

LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE 2e ANNÉE ANNÉE ANNEE

un homme et une femme

LA CRITIQUE ***** SOUS-TITRES ANGLAIS AIR CLIMATISÉ 1204, EST, STE-CATHERINE festival

TANT QU'ON A LA SANTÉ

D'UNE EXTRAORDINAIRE DENSITÉ HUMORISTIQUE! réalisé et interprété par PIERRE ÉTAIX

fleur de lys

GERALDINE CHAPLIN LE DERNIER TRAIN COMPLEMENT DE PROGRAMME SCOPE COULEURS

BARAKA

CANADIEN PLAZA JEAN-TALON

LE PATRIOTE 1474 est, Ste-Catherine - Res. 521-6666 du 31 juillet au 20 août TEX

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

LES VOICI! APRES UNE ETINCELANTE TOURNÉE DU CENTENAIRE DU CANADA

THE DON MESSER JUBILEE SHOW EN PERSONNE LE ROI DE LA MUSIQUE WESTERN DON MESSER

LES DANSEURS BUCHTA MARG OSBURNE chanteur CHARLIE CHAMBERLAIN guitariste-chanteur

4 REPRESENTATIONS SEULEMENT 2h.30 et 6h.30: \$2, \$3, \$4. 8h.30 et 9h.30: \$2, \$2.50, \$3.50, \$4.50.

À L'EXPO - THÉÂTRE LE RENDEZ-VOUS DES GRANDS SUCCÈS

BILLET MAINTENANT EN VENTE Au bureau des billets de la Place Ville-Marie, 357-2410

EXPO-THÉÂTRE BILLET ÉGALEMENT EN VENTE À LA PORTE ET À CANADIAN CONCERTS & ARTISTS!

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

L'O.P.R.S.S. AU FESTIVAL MONDIAL OPERA

PLACE DES ARTS - SALLE WILFRID-PELLETIER À 8 H. P.M. L'OPERA BOLCHOI

"KITEGE", Rimsky-Korsakov CE SOIR et 26 AOÛT

Sièges disponibles le 26 août "LA DAME DE PIQUE" Tchaikovsky

Sièges disponibles le 29 août "WAR AND PEACE", Prokofiev - DIMANCHE

CONCERT PLACE DES ARTS/THÉÂTRE MAISONNEUVE VEDETES DE L'UKRAINE

Yuri Doulaïev, baryton; Tamara Dook, soprano; Andréy Kikot, basse; Valentyna Bika, mezzo-soprano; Amstol Solovianenko, ténor; Timour Popenko et Svetlana Kolanovska, ballet; Eugenia Monastirchenko, soprano colorature; Kostantina Ogniewa, ténor; Valentina Kalinowskaya et Vladimir Krougou, ballet; Dmitri Gnatiuk, baryton; Julia Garmova, Émilie Mironuk et Valentina Parkhomenko, joueurs de bande.

Sièges disponibles le 26 août: \$2.50, \$3.00, \$3.50, \$4.00, \$4.50, \$5.00, \$5.50, \$6.00, \$6.50, \$7.00

Ce soir et demain à 8 h. 15 p.m. - \$4.50, \$5.50, \$6.50, \$7.50 Matinée demain à 2 h. p.m. - \$3.50, \$4.50, \$5.50, \$6.50

GARDE À AFFICHE À LA MANÈGE POPULAIRE JUSQU'À DEMAIN LE THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE 'NEVER TOO LATE'

LES BILLET SONT EN VENTE AU GÜCHET DU FESTIVAL MONDIAL À LA PLACE VILLE-MARIE À LA POUDRIÈRE AU GÜCHET MURRAY HILL DE L'HÔTEL LAURENTIN.

COMMENÇANT LE 22 AOÛT - "ANY WEDNESDAY" BILLET \$2.99 \$3.50 \$4.50

Supplément de billets de l'Expo Express et la Balade. Le métro est situé à 5 minutes de marche de la Poudrière.

LES BILLET SONT EN VENTE AU GÜCHET DU FESTIVAL MONDIAL À LA PLACE VILLE-MARIE À LA POUDRIÈRE AU GÜCHET MURRAY HILL DE L'HÔTEL LAURENTIN.

EASTMAN 67 THÉÂTRE DE MARIJOAINE ON N'AIME QU'UNE FOIS

LA BUTTE DEUXIEME REVUE 31 juillet au 13 août "Terre des Bums"

la butte

THÉÂTRE PIGGERY NORTH HATLEY (Autouroute des Cantons de l'Est Sortie 69)

"C'est maintenant qu'il faut boire"

CE SOIR À 8 H. 15 Blue Bonnets

verdi

HOTEL BRISTOL

Dépliant sur demande Chambres simples de \$7 à \$9 Chambres doubles à partir de \$11

DAUPHIN CE SOIR

6e mois

un film de

roger vladim LA CURÉE

Horaires de la télévision

Table with columns for day (Vendredi) and time slots (10:00, 11:00, etc.) listing various TV programs like 'Tout et café', 'Cinéma', 'CFTM', 'CFTM 10'.

Condition féminine

Les Dames Hélène de Champlain réclament une politique familiale plus structurée

Le sixième congrès national de l'Ordre des dames Hélène de Champlain avait lieu récemment à Sept-Îles. À l'issue de cette rencontre, les déléguées ont adopté les résolutions suivantes dont trois ont été adressées au gouvernement fédéral et une au gouvernement provincial.

Du gouvernement provincial, on réclame que les allocations familiales soient augmentées pour les familles nombreuses, suivant la formule Henripin; que les allocations familiales et tout ce qui touche à la famille ne soient contrôlés que par le gouvernement provincial, lequel saura mieux les adapter aux besoins particuliers des provinces; que les allocations aux mères nécessiteuses soient suffisantes pour que ces mères ne soient pas forcées de travailler à l'extérieur, au moins en permanence, au détriment de l'éducation de leurs enfants; que de plus fortes exemptions d'impôt sur le revenu soient accordées aux familles nombreuses.

Au gouvernement fédéral, on a adressé les trois demandes suivantes:

Avortement et cliniques de natalité:

- qu'on multiplie les centres de consultation conjugale et les cliniques de planification familiale en vue d'une fécondité humaine et raisonnable, par l'éducation des couples sur la maîtrise de soi et la continence;
- que les spécialistes de ces cliniques aient parmi eux un moraliste et que les membres qui les composent offrent des garanties morales suffisantes;
- que la vente des contraceptifs reste liée à une sérieuse prescription médicale;
- que les lois de l'avortement, lequel à une exception près put prendre figure d'un homicide, restent au statu quo.

Loi du cinéma:

- que des mesures soient prises pour que la censure des films à la télévision, censure à peu près inexistante actuellement, telle que contrôlée par le fédéral, devienne de juridiction provinciale, comme pour les films du cinéma, et cela dans l'intérêt général de nos familles.

Au dire des scientifiques japonais, il sera impossible au cours des 20 prochaines années de fabriquer des remèdes permettant de modifier le caractère d'un individu, de changer des gènes, de créer la vie artificiellement de transplanter le cerveau humain.

On s'attend toutefois à ce qu'un cerveau artificiel soit construit d'ici dix ans.

— sinon, que dans la prochaine révision constitutionnelle, le fédéral renonce à sa juridiction sur le mariage et le divorce, supprimant ainsi l'une des dérogations les plus importantes qui aient été consenties en 1867 au contrôle que devaient exercer les provinces sur les droits civils, pour en confier la compétence à l'assemblée législative du Québec et des autres provinces, à leur choix.

Le thème général du congrès était: "Les femmes, artisans de l'humanité nouvelle". Les différentes commissions d'études ont examiné entre autres la question suivante: "Pourquoi, malgré tous les privilèges acquis, la femme dans la société comme dans l'Église, est-elle souvent muette et passive?"

Ce sujet ainsi que les conditions nécessaires à la femme pour devenir artisan d'une humanité nouvelle seront approfondis par les membres au cours de l'année sous forme de séminaires ou de cercles d'études.

Un cerveau artificiel d'ici dix ans...

Des examens médicaux à l'ordinateur électronique, la création d'un vaccin contre le rhume ordinaire, des remèdes pour ralentir le vieillissement, un cerveau artificiel, voilà certaines des prédictions annonçant les progrès qui se réaliseront d'ici dix ans. C'est le tableau de l'avenir que le Centre japonais de recherches économiques a brossé après avoir sondé soigneusement l'opinion des experts dans divers domaines de la technique. Ces constatations se trouvent dans un rapport intitulé "Perspectives à long terme de l'économie japonaise, pour la période allant de 1975 à 1985".

D'ici 20 ans, d'après ces prédictions, on aura perfectionné les membres artificiels, mis au point un remède pour guérir le cancer, réussi la transplantation d'organes artificiels sur le corps de l'homme, réalisé à bon compte la synthèse de la protéine comestible et de la féculé.

— que le gouvernement dirige ses efforts principaux non pas tant sur l'élargissement des causes du divorce et leur facilité d'obtention auprès des tribunaux civils que sur des mesures de prévention, telles que la création de centres de consultation conjugale et autres de ce genre;

— que le gouvernement dirige ses efforts principaux non pas tant sur l'élargissement des causes du divorce et leur facilité d'obtention auprès des tribunaux civils que sur des mesures de prévention, telles que la création de centres de consultation conjugale et autres de ce genre;

— que le gouvernement dirige ses efforts principaux non pas tant sur l'élargissement des causes du divorce et leur facilité d'obtention auprès des tribunaux civils que sur des mesures de prévention, telles que la création de centres de consultation conjugale et autres de ce genre;

— que le gouvernement dirige ses efforts principaux non pas tant sur l'élargissement des causes du divorce et leur facilité d'obtention auprès des tribunaux civils que sur des mesures de prévention, telles que la création de centres de consultation conjugale et autres de ce genre;

— que le gouvernement dirige ses efforts principaux non pas tant sur l'élargissement des causes du divorce et leur facilité d'obtention auprès des tribunaux civils que sur des mesures de prévention, telles que la création de centres de consultation conjugale et autres de ce genre;

Pour aider votre digestion, buvez

Les LITHINES du Dr GUSTIN

Importé de France

Une eau de régime alcaline. Économique. Pouvant être bue aux repas et en tout temps.

L'eau bienfaisante et agréable à boire

POUR APPRENDRE L'AUTOMNE PROCHAIN LA FINE CUISINE FAMILIALE

avec le professeur **Henri Bernard** demandez maintenant les programmes des

COURS DE CUISINE DE BASE OU DE RÉCEPTION

A L'INSTITUT D'ART CULINAIRE

École détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées

1253, rue McGill College, suite 120, Montréal. Tél.: 861-9697

»»»»» Gagnant «««««

du Prix du Centenaire

Conseil Canadien de l'Habitation

Vivre à Havre des Îles, c'est vivre en vacances perpétuelles. Tout vous y invite: l'ombre de ses grands arbres, rivière qui coule paisiblement sous votre fenêtre, port de plaisance à deux pas, courts de tennis et grande piscine. À cela, ajoutez le confort d'appartements vastes, clairs, bien conçus et c'est la vie de villégiature - à quelques minutes du centre-ville!

Tout à l'électricité

Appartements à 1, 2, 3 chambres à coucher, appartements modèles meublés, ouverts tous les jours de 10 a.m. à 9 p.m. Traversez le pont de Cartier-ville. Tournez à gauche, aux premières lumières et suivez le brouillard jusqu'au Havre des Îles.

HAVRE DES ÎLES
HAVRE DES ÎLES, CHOMEDEY, LAVAL □ TEL. 688-9711



Présent partout et avec son sourire couturier, le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, assistait cette semaine à l'inauguration du salon international de dessins d'enfants à la Place des nations. Martine Girard, 9 ans et Lise Julien, 5 ans, donnent leurs impressions à M. Dupuy qui semble les écouter avec intérêt.

L'enfant et son esprit créateur

Le salon international de dessins d'enfants qui s'est ouvert mercredi soir à l'Expo, sur la place des nations, se poursuivra jusqu'au 29 octobre. Cette exposition, comprenant 450 dessins exécutés par des jeunes de 7 à 12 ans, est organisée par la division des manifestations spéciales de l'Expo 67 et a pour thème "L'esprit créateur de l'enfant".

Il est intéressant de noter, nous dit Mlle Audrey Taylor, professeur de dessin au Musée des Beaux-Arts de Montréal

ainsi qu'au centre des activités créatrices au pavillon du Canada, le caractère très individualiste de chacun de ces dessins. "On ne pourrait pas, par exemple, confondre les dessins des enfants de Trinidad avec ceux des enfants de la Grande-Bretagne. Le caractère de leur pays et les aspirations de chacun ressortent à travers leurs dessins".

Ces dessins qui proviennent de musées nationaux et de centres d'art créatif pour l'enfance de trente pays, sont exposés en plein air à la place des nations, autour des drapeaux des pays participants.

Une autre exposition de dessins de jeunes étudiants se tient également pour la durée de l'Expo dans les pavillons de la place d'Atrique. Les pays africains participant à l'Expo y sont représentés. Les dessins exposés sont ceux des lauréats du concours organisé chaque année dans les écoles africaines par l'Institut africain pour l'éducation et l'humanisme.

Judi Dalrymple est la gagnante du concours national "jeune couture"

Judi Dalrymple, de Victoria, est la gagnante du concours national "Jeune couture" organisé en collaboration avec le Conseil canadien du coton, les patrons McCall's et la ligne Canadienne pacifique. L'élimination finale avait lieu hier soir, au centre des manifestations spéciales du cinquième étage, chez Eaton.



Mlle Judi Dalrymple, gagnante du concours.

Judi s'est mérité un prix très recherché pour une jeune qui aime les voyages: un séjour à Hawaii, pour deux personnes, toutes dépenses payées.

Plus de 1.000 jeunes filles se sont inscrites au concours cette année. Les cinq lauréates régionales venaient des régions de Winnipeg, Vancouver,



L'orchestre philharmonique d'Israël donnera un concert spécial mardi soir prochain, 22 août, à l'aréna Maurice Richard. Les profits de cette soirée seront versés au fonds d'urgence pour l'aide à l'Israël.

DECORATEURS ENSEMBLIERS

G. PAIEMENT & ASSOCIÉS INC.

Décoration intérieure Esthétique Industrielle

1550-A boul. St-Joseph, Mtl 525-4222

VIAU, MORISSET INC.

décorateurs - ensembleurs

J. Viau S.D.E. B. Morisset S.D.E. L. Berube S.D.E. L. Soube S.D.E. P. Leduc S.D.E.

A. Bazargan de Baymouth et Paris N. Jérôme D.J.A.A. G. Pappin D.J.A.A.

720, Bl. Décarie, Saint-Laurent - 747-9921

succursale: Galerie des Boutiques, Place Bonaventure, 878-3328

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT TREMBLAY

ARCHITECTES

3480 C. de la Côte des Neiges Montréal -- 937-9324

DAVID & BOULVA

ARCHITECTES

3 Place Ville-Marie MONTREAL - 866-9854

Les architectes Longpré, Marchand, Goudreau Dohus, Stewart, Courche

506 est, rue Sainte-Catherine Montréal 24, - 842-9528

La couture chez soi

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS 381-1322

Le Doyen et toujours le plus populaire des vins pétillants importés de France.

Le ROYAL DE NEUVILLE

Code 542-F Code 542-G

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville - France

Faites-en aussi votre vin du dimanche et des jours de fêtes

C'est le vin du sourire et de la joie

Représenté par

Gabriel Boussion INC.

Montréal

Gastronomie

Le chevalier Michel Pasquin, consul général de la principauté de Monaco au Canada a reçu, cette semaine, au pavillon monégasque à l'Expo les membres canadiens de la confrérie des vigneron de St-Vincent pour s'y divertir en mangeant, buvant et dansant, le tout dans une atmosphère très gaie.

À l'occasion de ce chapitre spécial de l'Expo 67, le grand maître, à coups de rep, éleva à la dignité de chevaliers quelques vigneron d'honneur de l'ordre de St-Vincent, dont MM Jean Labelle, conseiller municipal et membre du conseil exécutif de la ville de Montréal et Jean-Claude Delorme, représentant la compagnie de l'Expo.

La confrérie de St-Vincent de Mâcon tient des chapitres dans de nombreuses villes à travers le monde. Elle possède des consulats un peu partout, mais le plus important reste celui de Montréal sous la direction du consul Charles Tonneau. Au Canada, il y a eu jusqu'à ce jour 27 chapitres et 226 intronisés. On a propagé l'amour du vin du Mâconnais et du Beaujolais à Montréal, Val David, Eastman, Québec, Ottawa, Murray Bay, Joliette, Hull, ville de Laval et à Trois-Rivières.

Le but de la confrérie est de développer le goût des vins et de la bonne chère.

Pour rester dans l'esprit de la chose, voici une recette inusitée que vous aurez plaisir à essayer.

Les oeufs au vin

Pour quatre personnes:

1 bouquet garni comprenant du thym, un peu de laurier et beaucoup de persil; 1 oignon; 1 gousse d'ail; 1 litre (32 onces) de vin rouge; 8 oeufs; 4 belles tranches de pain grillé, sel et poivre.

Versez dans une casserole (en cuivre si possible) un litre de vin rouge. Ajoutez le bouquet garni, l'oignon, l'ail, une pincée de sel et de poivre. Faites cuire un quart d'heure, vingt minutes, jusqu'à réduction des deux tiers du vin rouge.

Pour épaissir la sauce, délayez une demi-cuillerée à café de farine dans un peu d'eau tiède. Mélangez en tournant.

Pochez les oeufs pendant une minute vingt secondes, de manière que le blanc soit bien pris, mais pas le jaune. Sortez les oeufs, déposez-les délicatement sur un plat chauffé en les égouttant bien, recouvrez-les de la sauce et servez bien chaud, avec du pain grillé (sailli pour ceux qui l'aiment).

RENEE

Quel sera le teint des Montréalais en l'an 2067?

Le teint moyen des habitants de Montréal en l'an 2067 o'sera bistré et ce sera pratiquement impossible de trouver une personne blonde". Telles sont les prédictions de M. Hugh MacLennan, éminent écrivain, poète et romancier montréalais, dans une lettre scellée dans une capsule qui sera ouverte dans 100 ans, et qui a été enfoncée au cours des cérémonies d'inauguration à l'île des Soeurs.

Il ajoute que "si la ville continue d'augmenter au même rythme, il ne voit pas comment un être humain équilibré pourra désirer y vivre, étant donné qu'elle sera alors plus grande que la ville de New York l'est actuellement, et que New York est en train de s'étrangler depuis 1945". La capsule scellée ne sera ouverte que dans 100 ans.

Le maire de Verdun (dont l'île fait partie), M. Albert Gariepy, le commissaire des fêtes du centenaire, M. John Fisher, et M. Bernard Weissbourd, président de Metropolitan Structures of Canada Ltd (filiale d'une société de Chicago et responsable du projet), ont participé à la cérémonie.

L'île, un emplacement de 1.000 acres resté inexploité qui appartenait jusqu'ici à la Congrégation de Notre-Dame, deviendra une communauté domiciliaire pour quelque 50.000 personnes, au terme d'un projet de 15 ans qui nécessitera des investissements de \$300 millions.

Le projet de l'île serait unique en ce sens que ce serait la première fois que l'on peut aménager une aussi vaste étendue de terrain à quelque cinq minutes du coeur d'une grande ville. La société Metropolitan possède un bail de 99 ans et le plan directeur a été approuvé par le conseil de ville de Verdun. M. Philip David Bobrow, de Montréal, est l'architecte choisi pour la construction de 800 premiers logements.

Des arbres, des parcs et des espaces verts ont été prévus en abondance. Chaque groupe d'appartements ou de maisons comportera un terrain communal et les résidents auront accès aux boutiques, écoles, centres de loisirs, ainsi qu'au bord du Saint-Laurent, sans avoir à traverser une seule route.

Le Jardin du Ritz est l'endroit idéal

Le jardin maintenant ouvert les jours où la température le permet.

POUR LE DÉJEUNER, LE THÉ D'APRÈS-MIDI, LES COCKTAILS & LE DÎNER

FACILITÉS DE STATIONNEMENT PRÉPOSÉ AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE

Hôtel Ritz-Carlton

SHERBROOKE au coin DE LA MONTAGNE

842-4212

Actions de la Compagnie Trust Royal, inscrites sur les Bourses canadiennes

potins financiers

Après avoir perdu 3,47 points, la veille, à 915,88, l'indice des industriels de DJ clôture hier sur la Bourse de N. Y. à 918,23, soit une hausse de 2,35 points.

Tous les compartiments paraissent soutenus, hier, sur la Bourse de Paris. Les spéculateurs consolidaient leurs positions hier sur la Bourse de Toronto et sur la Bourse de Montréal, le ton était moins bon en fermeture qu'au début hier.

L'indice des industriels, compilé par le Financial Times, clôturait hier 2,3 points plus haut sur la Bourse de Londres.

Il est évident qu'aux niveaux de 910-915, les industriels de DJ rencontrent du soutien, d'autant plus la hausse de la production industrielle, le relèvement du bâtiment et une marge plus étroite du côté de la balance commerciale dévalable des E.-U. en ce qui concerne les paiements internationaux seraient autant de facteurs bien vus des spéculateurs.

Selon l'économiste J. K. Galbraith, "les E.-U. connaîtront une dépression économique lorsque la faveur spéculative sera à son apogée à Wall Street". Nul doute que les autorités de la Bourse de N. Y. sauront la freiner, avant qu'il ne soit trop tard.

L'hon. Robert E. McNair, le Gouverneur de la Caroline du Sud et Mme R. E. McNair donneront, ce soir, une réception d'Etat au salon Windsor, de l'Hotel Windsor, de 7 p.m. à 9 p.m. On s'attend à une assistance nombreuse et fort distinguée.

Les actions de Continental Can Co. se vendront aujourd'hui en hausse ex-dividende 30 cts l'action ordinaire.

Le dernier bulletin de Raymond Camus Inc. renferme une liste de valeurs rapportant entre 6,75% et 7,50%. Rien d'étonnant vu la persistance de la hausse pour le loyer de l'argent.

On estime que la tonte printanière a donné 3,758,000 livres de laine, soit 10 p. 100 de moins que celle du printemps de 1966 (4,178,000 livres) et 25 p. 100 de moins que la moyenne de 1962-1966 (4,993,000 livres). La production dans l'est (1,566,000 livres) diminue de 12 p. 100 et celle de l'ouest (2,192,000 livres), de 9 p. 100.

Metropolitan Stores of Canada Limited a fait une offre d'acheter toutes les actions ordinaires de Greenberg Stores Limited qui sont présentement en circulation, au prix de \$8.00 chacune. Cette offre demeure en vigueur pour fins d'acceptation par le 18 décembre 1967 et elle n'est pas contingente à son acceptation par un nombre déterminé d'actionnaires.

Alberta Natural Gas Co. a gagné 67 cts l'action au cours du 1er semestre vs 62 cts durant la même période l'an dernier.

Green Point Mines Limited a informé la Bourse qu'elle avait abandonné ses droits sur 25 claims miniers non enregistrés, situés dans les comtés Wilhelmina et Geary en Ontario, puisque les travaux d'exploration effectués sur ces claims se sont avérés peu encourageants.

Agassiz Mines Ltd réunira ses actionnaires en assemblée, aujourd'hui, à Winnipeg.

Les actions des entreprises suivantes se sont vendues hier ex-dividende: Canada Cement Company Ltd, 32 1/2 c. par action privilégiée; International Nickel Co. of Canada Ltd, 70 cts (U.S.) par action ordinaire; Melchers Distilleries Limited 20 cts par action ordinaire.

Les actions de nos banques ne cessent d'être à la baisse depuis un couple de jours sur nos Bourses. La conjoncture économique actuellement au pays est pourtant bonne.

Alberta Natural Gas Co. a gagné 67 cts l'action au cours du 1er semestre vs 62 cts durant la même période l'an dernier.

Metropolitan Stores of Canada Limited a fait une offre d'acheter toutes les actions ordinaires de Greenberg Stores Limited qui sont présentement en circulation, au prix de \$8.00 chacune. Cette offre demeure en vigueur pour fins d'acceptation par le 18 décembre 1967 et elle n'est pas contingente à son acceptation par un nombre déterminé d'actionnaires.

Alberta Natural Gas Co. a gagné 67 cts l'action au cours du 1er semestre vs 62 cts durant la même période l'an dernier.

Metropolitan Stores of Canada Limited a fait une offre d'acheter toutes les actions ordinaires de Greenberg Stores Limited qui sont présentement en circulation, au prix de \$8.00 chacune. Cette offre demeure en vigueur pour fins d'acceptation par le 18 décembre 1967 et elle n'est pas contingente à son acceptation par un nombre déterminé d'actionnaires.

Alberta Natural Gas Co. a gagné 67 cts l'action au cours du 1er semestre vs 62 cts durant la même période l'an dernier.

Metropolitan Stores of Canada Limited a fait une offre d'acheter toutes les actions ordinaires de Greenberg Stores Limited qui sont présentement en circulation, au prix de \$8.00 chacune. Cette offre demeure en vigueur pour fins d'acceptation par le 18 décembre 1967 et elle n'est pas contingente à son acceptation par un nombre déterminé d'actionnaires.

Alberta Natural Gas Co. a gagné 67 cts l'action au cours du 1er semestre vs 62 cts durant la même période l'an dernier.

Metropolitan Stores of Canada Limited a fait une offre d'acheter toutes les actions ordinaires de Greenberg Stores Limited qui sont présentement en circulation, au prix de \$8.00 chacune. Cette offre demeure en vigueur pour fins d'acceptation par le 18 décembre 1967 et elle n'est pas contingente à son acceptation par un nombre déterminé d'actionnaires.

Alberta Natural Gas Co. a gagné 67 cts l'action au cours du 1er semestre vs 62 cts durant la même période l'an dernier.

Metropolitan Stores of Canada Limited a fait une offre d'acheter toutes les actions ordinaires de Greenberg Stores Limited qui sont présentement en circulation, au prix de \$8.00 chacune. Cette offre demeure en vigueur pour fins d'acceptation par le 18 décembre 1967 et elle n'est pas contingente à son acceptation par un nombre déterminé d'actionnaires.

Alberta Natural Gas Co. a gagné 67 cts l'action au cours du 1er semestre vs 62 cts durant la même période l'an dernier.

Metropolitan Stores of Canada Limited a fait une offre d'acheter toutes les actions ordinaires de Greenberg Stores Limited qui sont présentement en circulation, au prix de \$8.00 chacune. Cette offre demeure en vigueur pour fins d'acceptation par le 18 décembre 1967 et elle n'est pas contingente à son acceptation par un nombre déterminé d'actionnaires.

Alberta Natural Gas Co. a gagné 67 cts l'action au cours du 1er semestre vs 62 cts durant la même période l'an dernier.

Metropolitan Stores of Canada Limited a fait une offre d'acheter toutes les actions ordinaires de Greenberg Stores Limited qui sont présentement en circulation, au prix de \$8.00 chacune. Cette offre demeure en vigueur pour fins d'acceptation par le 18 décembre 1967 et elle n'est pas contingente à son acceptation par un nombre déterminé d'actionnaires.

NOMINATIONS CHEZ CANADIAN MARCONI



R.R. Lanthier, C.A. C.W. Perry

M. L.M. Daley, président de Canadian Marconi Company, annonce que le conseil d'administration a approuvé la nomination de M. R.R. Lanthier au poste de vice-président (finance) et trésorier, et celle de M. C.W. Perry au poste de secrétaire de la compagnie.

Avant d'entrer au service de Marconi, M. Lanthier était administrateur, membre du comité d'exploitation et directeur administratif et financier d'un important courtier en valeurs mobilières. Il était auparavant trésorier d'une importante maison de développement immobilier possédant plus de quarante filiales. Précédemment, il occupait un important poste de finance dans l'industrie électronique.

M. Perry est diplômé en sciences de l'Université McGill. Pendant la dernière guerre, il s'enrôla dans la marine et fut affecté dans les sous-marins. Il entra au service de la compagnie en 1946; il a depuis occupé plusieurs postes importants de divisions et d'administration. M. Perry était secrétaire adjoint.

FONDS MUTUELS Cessation de la vente des obligations d'épargne les 31 août

OTTAWA — L'honorable Mitchell Sharp, ministre des Finances, a annoncé récemment que la vente de l'émission du Centenaire des Obligations d'Épargne du Canada cessera le 31 août 1967. Les fonds de placement diffèrent des dispositions de paiement d'obligations pas attendues. Cette déclaration est conforme aux conditions de l'offre où il était stipulé que le ministre des Finances se réservait le droit de mettre fin à la vente de l'émission du Centenaire des Obligations d'Épargne du Canada en tout temps après le 15 novembre 1966.

M. Sharp a annoncé également que le Gouvernement offrirait une nouvelle émission d'Obligations d'Épargne du Canada en octobre et il a ajouté que les détails en seraient rendus publics en septembre.

Bourse de Toronto Les valeurs spéculatives avaient perdu hier de leur popularité antérieure

L'activité a diminué hier dans le secteur des spéculatives à la Bourse de Toronto tandis que les actionnaires semblaient consolider leurs positions. Comparés aux 6,322,000 actions de mercredi, les transactions n'ont porté hier que sur 5,151,000 actions. Les courtiers s'attendaient du reste à un tel ralentissement après 9 jours d'activité fiévreuse.

Consolidated Belkemo, la valeur la plus active, a grimpé de 5 1/2 et terminé à 13 cents 1/2. Canadian Nisto a gagné 9 cents et terminé à 61 cents et Dynamic a perdu 14 cents pour s'inscrire à \$2.

L'indice des industrielles a reculé de 16 et terminé à 170.63. Alberta Gas Grunk et Standard Radio ont reculé d'un point chacune et clôture respectivement à 36 1/2 et 32. Inco a perdu 3/4 et clôture à 108 1/2. Scottish and York a gagné 2 et terminé à 20. TTL Industries 1 1/2 et terminé à 40 et Burns Foods 1 pour coter à 16.

Scurry-Rainbow a reculé de 1/4 et clôture à 43 1/2 et Dome de 3/4 pour coter à 57 1/2 parmi les pétroles de l'Ouest.

Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses, 245 à 218, et 235 valeurs sont demeurées stationnaires.

Bourse de Montréal Allure erratique sur la place locale hier

La Bourse de Montréal était irrégulière hier et l'indice global n'a à peu près pas changé. Incontestablement, le marché a d'abord enregistré des hausses puis des baisses dans l'après-midi pour finalement clôturer sans gains ni pertes réels.

Le nombre des hausses a légèrement dépassé celui des baisses - 91 à 87 - à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne combinées tandis qu'à la Bourse de Montréal le nombre des baisses était de 54 et celui des hausses de 33.

Hudson Bay Mining et Steinberg's A ont grimpé de 1 1/4 chacune et clôture respectivement à 64 et 19 1/2. Canada Cement et Du Pont ont gagné chacune 1/2 et terminé à 38 1/2 et 29 1/2. B-A et Imperial 3/4 pour coter respectivement à 38% et 66%.

Canadien Pacifique a perdu 3/4 et terminé à 88 1/2 et B.C. Telephone 3/4 pour coter à 66 1/2. Dominion et International Nickel ont perdu 1/4 et terminé respectivement à 72 1/2 et 108 1/2. et Distillers-Seagrams 3/4 pour s'inscrire à 38%.

A la Bourse canadienne, United Asbestos a gagné 55 cents et terminé à \$5.60 et Brunswick 50 cents pour atteindre \$6.50.

Le volume des transactions a été de 205,500 actions dans le secteur industriel et de 1,013,700 dans le secteur minier et pétrolier, au regard de 223,300 et de 1,006,900 mercredi. L'indice des industrielles a monté de .09 et s'est inscrit à 172.56.

Cours de l'Or

PARIS Reuter — Le napoleon, ancienne pièce d'or français de 20 francs, cotait \$50.70 sur le marché libre de l'or français.

L'âge, pièce américaine de \$20, valait \$33.60.

L'inscription des actions de la Compagnie Trust Royal à la cote officielle des Bourses de Montréal et de Toronto a été approuvée, at-on annoncé hier. Les actions pourrnt y être négociées le mercredi, 23 août, à raison de cinq contre une en vertu du fractionnement nouvellement autorisé.

L'inscription fait suite aux récents amendements de la charte de la Compagnie Trust Royal qui abolissent l'évaluation annuelle des actions de la compagnie par les actionnaires, lors de l'assemblée annuelle, et suppriment son privilège d'acheter toute action faisant l'objet d'un transfert. La charte amendée prévoit aussi que toute personne ou groupe détenant plus de 10 pour cent des actions de la compagnie

se verra privé des droits de vote qui se rattachent aux actions excédentaires.

Avant le fractionnement des actions et leur inscription en Bourse, le Trust Royal comptait environ 2,600 actionnaires qui possédaient 632,000 actions du capital autorisé de 1,000,000 d'actions. La valeur au pair des actions était de \$5 et leur prix, tel qu'établi à l'assemblée annuelle de 1966 et confirmé à celle de l'assemblée 1967, était de \$95.

Fondée en 1899, la Compagnie Trust Royal est la plus importante institution du genre au Canada. Les biens confiés à son administration s'élevaient à plus de \$4.4 milliards, soit quelque 30 pour cent du total des biens administrés par l'ensemble des compagnies de trust canadiennes.

Cours des grains

Table with columns: CHICAGO, Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: WISNIEG, Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

Table with columns: Ouz, Haut, Bas, Fern, Mer.

AVIS DE RACHAT aux détenteurs des obligations payables en monnaie américaine de l'émission désignée

5% October Fund Debentures for Local Improvements, due October 1, 1987 (ci-après appelées "Obligations") de la

VILLE DE MONTRÉAL PROVINCE DE QUÉBEC, Canada

ACHETER PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et payables en monnaie américaine de l'émission désignée le 1er octobre 1967, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes (ou partie de ces obligations) comme mentionné ci-dessus, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Table with columns: NUMÉROS DES OBLIGATIONS, MONTANT EN PRINCIPAL À RACHETER, NUMÉROS DES OBLIGATIONS, MONTANT EN PRINCIPAL À RACHETER.

Le montant en principal entier des obligations portant les numéros suivants sera racheté: NUMÉROS DES OBLIGATIONS: E434931, E434932, E434933, E434934

Les Obligations (ou partie de ces Obligations) devant être ainsi rachetées, deviendront échues et payables et seront payées en telles espèces ou monnaie des États-Unis d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans ledits États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company ou The Royal Bank of Canada Trust Company, Borough of Manhattan, Cité et État de New-York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise de Obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, et dans le cas d'Obligations à coupons, avec tous les coupons échéant après le 1er octobre 1967, attachés.

Les Obligations entièrement immatriculées et les Obligations à coupons immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procuration pour leur transfert dûment exécutée en blanc. Le et après le 1er octobre 1967, l'intérêt sur les Obligations (ou partie de ces Obligations) devant être ainsi rachetées cessera et, dans le cas d'Obligations à coupons, les coupons d'intérêt échéant subséquent à cette date seront nuls.

Les Obligations entièrement immatriculées représentant la partie non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement seront émises sans frais. Les Obligations immatriculées seront immatriculées de la même manière que les obligations remises à moins d'instructions d'agir différemment.

VILLE DE MONTRÉAL L. ROBERGE, c.s. Directeur des finances

DATE À MONTRÉAL, ce onzième jour d'août 1967.

Advertisement for SAF 5 ANS 3 1/2% D'INTÉRÊT. Includes text: Pourquoi Pas! Bourse de N.Y. Wall Street a connu hier un essor intéressant... SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE 844-3961. CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI DE 5 ANS À 6 1/2% Remplissez ce coupon et postez-le avec votre chèque à: SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE - 10 rue St-Jacques Montréal, Qué. NOM, ADRESSE, MONTANT \$, SIGNATURE. Dépôt minimum: \$1,000. Taux sujets à changement - Un certificat-Dépôt vous sera transmis.

Advertisement for Canadian Club whisky. Includes text: Comme le reste du monde exige le Canadian Club. Moelleux, velouté, le Canadian Club, le plus léger whisky du monde, est reconnu comme "le meilleur qu'on puisse offrir" dans 87 pays: Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Antartique, Antigua, Argentine, Arabie, Australie, Bahamas, Barbade, Belgique, Bermudes, Brésil, Ceylan, Chili, Chypre, Corée, Costa-Rica, Curaçao, Danemark, Équateur, Espagne, États-Unis, Éthiopie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Grenade, Guadeloupe, Haïti, Hong-Kong, Îles Canaries, Îles Chrétiennes, Îles Liban, Libye, Malte, Maroc, Mexique, Népal, Nigeria, Norvège, Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Porto-Rico, Portugal, République Dominicaine, Royaume-Uni, Sierra Leone, Soudan, Suède, Suisse, Tahiti, Tanzanie, Thaïlande, Trinitad, Tunisie, Turquie, U.R.S.S., Uruguay, Venezuela, Yougoslavie et Zambie.

Marcel CLEMENT

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd. Suite 1522 Royal Bank of Canada Building, Place Ville-Marie Montréal 2, Que.

Table of stock prices for various mining companies, including columns for Dem., OH, STOCK, Dem., OH, STOCK, Dem., OH.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies listed on the Toronto Stock Exchange, including columns for Ventes, Haut, Bas, Form., Ch.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies listed on the Montreal Stock Exchange, including columns for Ventes, Haut, Bas, Form., Ch.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies listed on the Canadian Stock Exchange, including columns for Ventes, Haut, Bas, Form., Ch.

EVALUATION MUNICIPALE EXAGEREE? "Conseillers en Immeubles" Giroux, Phaneuf & Associés Inc. 235 est, Dorchester, suite 202 866-2019

COMPTABLES AGRESÉS THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC -- Etabli en 1880 -- C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif Edifice des Comptables Agrés, 630 ouest, rue Laguchetière - Tél. 861-1891

Indices à New York

Table of New York indices including Dow Jones, S&P 500, and other market indicators.

Indices des obligations à New York

Table of New York bond indices including various government and corporate bond categories.

Indices du Dow Jones

Table of Dow Jones indices including various market and industry-specific indices.

Indices à Toronto

Table of Toronto stock indices including various local market indicators.

Indices des obligations à Toronto

Table of Toronto bond indices including various local government and corporate bond categories.

Marché des bestiaux

MONTREAL (P.Q.) - Les prix payés, cette semaine, pour tous les catégories de bestiaux sur les marchés aux bestiaux de Montréal étaient mitigés. La demande était étonnante et les ventes nombreuses.

BOURSE DE NEW YORK

Table of New York stock prices for various companies, including columns for Ventes, Haut, Bas, Form., Ch.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of Montreal stock prices for various companies, including columns for Ventes, Haut, Bas, Form., Ch.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of Canadian stock prices for various companies, including columns for Ventes, Haut, Bas, Form., Ch.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of New York stock prices for various companies, including columns for Ventes, Haut, Bas, Form., Ch.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of New York stock prices for various companies, including columns for Ventes, Haut, Bas, Form., Ch.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of Montreal stock prices for various companies, including columns for Ventes, Haut, Bas, Form., Ch.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of Canadian stock prices for various companies, including columns for Ventes, Haut, Bas, Form., Ch.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of New York stock prices for various companies, including columns for Ventes, Haut, Bas, Form., Ch.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of New York stock prices for various companies, including columns for Ventes, Haut, Bas, Form., Ch.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

BOWNASS DIRIGERA LA 2ème ÉQUIPE

OTTAWA - Jack Bownass, âgé de 37 ans, vétéran du hockey professionnel et international, a été nommé mercredi pilote de la seconde équipe nationale du Canada, à Hull, pour la prochaine saison.

camp d'entraînement ordinaire qui s'ouvrira à Hull la semaine suivante. Lors de ce dernier camp, il jettera un coup d'œil sur les joueurs de calibre senior de la région d'Ottawa et il compte en obtenir quatre ou cinq au camp d'entraînement de l'équipe nationale de Winnipeg, qui a commencé le 9 août.

CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE TENNIS À ST-LAURENT

(Buchan & Beaudet) Résultats Simple-hommes Harry Fauquier bat Stéphane Vézina 6-4, 6-0

Simple-dames Faye Urban P. Rouleau 6-1, 6-0

Tirage pour aujourd'hui Simple-hommes - quarts-de-finales 3 p.m. Bob Puddicombe vs Mike Carpenter

les MOTS-CROISÉS du Devoir

Grid of crossword puzzle clues with numbered squares.

Horizontalement 1- Ville du Québec - Cou-tumes 2- Voisines du Sud 3- Avec modération - Pos-sesif



LIGUE NATIONALE Table with columns: G, P, Moy, Dnt. Rows for Chicago, Atlanta, Cincinnati, etc.

LIGUE AMERICAINE Table with columns: G, P, Moy, Dnt. Rows for Cleveland, Baltimore, Kansas City, etc.

LES MENEURS Table with columns: PJ, AB, PP, CS, Moy. Rows for Staub, Clemente, Cepeda, etc.

CIRCUITS Table with columns: Points Produits, Lanceurs, Ligue Américaine. Rows for Aaron, Cepeda, Robinson, etc.

CIRCUITS Table with columns: Points Produits, Lanceurs. Rows for Killebrew, Yastrzemski, etc.

CIRCUITS Table with columns: Points Produits, Lanceurs. Rows for Horlen, Yastrzemski, etc.

LIGUE NATIONALE Table with columns: G, P, Moy, Dnt. Rows for Chicago, New York, Atlanta, etc.

LIGUE NATIONALE Table with columns: G, P, Moy, Dnt. Rows for Baltimore, New York, Detroit, etc.

LIGUE NATIONALE Table with columns: G, P, Moy, Dnt. Rows for Wilson, Lasher, etc.

IRWIN À MOSPORT

TORONTO - Jo Siffert et Chris Irwin, deux pilotes qui évoluent régulièrement sous leurs propres couleurs dans le circuit du championnat du monde, se sont joints à la pléiade de noms réputés déjà en lice pour le GRAND PRIX Player's DU CANADA, le 27 août prochain, à Mosport Park.

DES ALOUETTES À BOUT DE SOUFFLE

Les Alouettes de Montréal ont de nouveau plié l'échine hier soir en encaissant une deuxième défaite d'affilée en autant de parties depuis le début de la saison dans la conférence de l'Est du football Canadien, en succombant au compte de 17-16 aux mains des Tiger Cats de Hamilton.

Hamilton avait perdu sa première partie de la saison, 29-14 contre les Eskimos d'Ed-

monton tandis que les Alouettes avaient perdu leur première route de la saison contre les Argonauts de Toronto, 14-7.

Les Tiger Cats, ne faisant preuve d'efficacité qu'en de rares occasions à l'offensive, ont tout de même su profiter d'un manque total de précision des Alouettes au domaine des placements pour décrocher une précieuse victoire, si mince qu'il ait été la marge entre les équipes.

Surclassés pendant presque toute la partie par une défense extrêmement serrée de la part des Alouettes, les Tiger Cats se sont pratiquement assurés de la victoire à l'issue d'une longue course de 92 verges au troisième quart. Ce jeu amena les Tiger Cats à la ligne d'une verge des A's.

De là Dick Cohee - un ex-Alouette - traversa la ligne des Alouettes pour un touché qui donnait l'avance aux siens. Les

- Alouettes ne purent faire mieux que d'ajouter un simple à leur total au quatrième quart, laissant le compte 17-16 en faveur des Tiger Cats. Sommaire Premier quart 1. Hamilton: Touché: (Coffey) 2.37

- 6. Montréal: Converti: (Parson) Deuxième quart 7. Montréal: Simple: (Parson) 8.03 8. Hamilton: Placement: (Coffey) 12:35 Troisième quart 9. Hamilton: Touché: (Cohee) 9:42 10. Hamilton: Converti: (Coffey) 11. Montréal: Simple: (Parson) 10:33

PLAYER ROULE 65

WETHERSFIELD, Connecticut - Le Sud-Africain Gary Player a roulé une ronde de 65, six sous la normale, hier, pour prendre les devants dans la première ronde de l'Omnium Greater Hartford doté d'une bourse globale de \$100,000.

Player a devancé d'un coup Terry Dill d'Austin, au Texas.

Deux nouveaux venus dans le circuit professionnel, Bob Lunn de Sacramento et Lee Trevino d'El Paso, au Texas, suivent Dill avec 67.

KNUDSON EN TÊTE

ST. CATHARINES - George Knudson a pris la tête du classement en première ronde du championnat de l'Association canadienne des golfeurs professionnels hier en roulant un 67, un coup de moins que son plus proche rival.

Pour réussir sa ronde de 67, soit cinq coups sous la normale, Knudson a caillé huit birdies au cours des 13 derniers trous, accusant des bogeys sur les premier, septième et 17e verts.

Des 146 professionnels qui se disputent cette bourse, 46 ont fracassé la normale 71.

Bob Panasiuk, de Windsor, a terminé deuxième avec 68.

Advertisement for V.O. Scotch Whisky featuring a bottle and the text 'Parfois, le V.O. semble encore meilleur... aujourd'hui, par exemple!'.

FINA RAPPORTE 59,864* GAGNANTS et plusieurs milliers d'autres à venir

EN VOICI QUELQUES-UNS DU QUÉBEC

List of winners from the Fina lottery, including names and amounts won across various municipalities.

Advertisement for Fina gas and services, including the slogan 'Jouez au Panorama 67 dès aujourd'hui' and 'FINA EST LÀ'.

Chine : l'armée rétablit l'ordre à Canton, violents incidents à Pékin

HONG-KONG. — L'arrivée de deux bataillons de l'armée de libération envoyés pour rétablir l'ordre dans la ville, a ramené le calme à Canton, déclarent des voyageurs arrivés de Chine à Hong-Kong hier. Les soldats chinois sont entrés dans la ville le 15 août à minuit, précise le quotidien de droite "Wah Kiu". Les voyageurs arrivés à Hong-Kong ont confirmé que les heurts entre groupes de gardes rouges rivaux ont cessé. La liaison aérienne Canton-Pékin, qui avait été suspendue, sera, selon une source informée, rétablie aujourd'hui.

D'autre part, d'autres voyageurs arrivant à Hong-Kong affirment selon le journal de droite "Sing Tao", que les sentiments anti-maoïstes augmentent à Changhaï, et que le comité révolutionnaire pro-mao installé au moment où les maoïstes ont pris le pouvoir ne peut désormais plus contrôler la situation dans le grand port chinois. Un grand meeting tenu il y a quelques jours aurait tourné à la bagarre.

Selon des voyageurs européens revenant de Changhaï-interrogés par le journal "China Mail", la ville est en pleine confusion, et la vie y semble arrêtée complètement. "La nuit, la populace parcourt les rues, armée de barres de fer, de bâtons et de pierres," a déclaré l'un d'eux, ajoutant: "Mais les habitants de la ville sont très amicaux."

"Entre-temps, des assassinats, sabotages, pillages et incendies criminels" marquent récemment, dans la région pékinoise, la lutte d'organisations conservatrices contre les révolutionnaires prolétariens, indique le journal de Pékin (Pei Jing Jih Pao).

L'organe du comité révolutionnaire pékinois qui préside le ministre de la sécurité Hsien Fu-chih consacre en outre un éditorial au violent incident survenu la semaine dernière au "Bazar Shou Tu", grand magasin situé dans la rue Hsi Tan, l'une des principales artères commerciales de Pékin.

Dans tous les cas, les coupables sont accusés de faire le jeu d'une poignée de dirigeants empruntant la voie capitaliste et menacés des "rigueurs de la loi du peuple".

Les deux éditions du Pei Jing Jih Pao observent d'autre part que certains oublient ou appliquent à mauvais escient les directives du président Mao Tsé-toung "offensive par le raisonnement, défensive par les armes".

Cette directive, selon le journal, vise à permettre aux rebelles révolutionnaires de convaincre par des explications patientes les masses dupées tout en sachant opposer aux conservateurs qui font usage d'armes la riposte qu'ils méritent.

Ces expressions employées très souvent au sujet de la situation provinciale font leur apparition pour la première fois dans la région pékinoise où les bagarres entre gardes rouges semblent plus fréquentes qu'en juillet mais où semble régner un calme relatif.

E-U : la question du Vietnam divise profondément le parti républicain

WASHINGTON. — A quatorze mois des élections présidentielles américaines, une grave scission à propos de la politique vietnamienne menace d'éclater au sein du parti républicain. Si elle se précise, elle risque de compromettre sérieusement les chances du "GOP" au mois de novembre 1968.

La récente intensification des bombardements du Nord-Vietnam décrétée par le président Johnson a eu pour effet immédiat de relancer la querelle entre "vautours" et "colombes" au sein du parti, querelle à laquelle le gouverneur du Michigan, George Romney — l'un des adversaires possibles de M. Johnson — est directement mêlé. Cet aspect politique de l'escalade militaire est suivi avec un intérêt tout particulier par les spécialistes de la Maison-Blanche qui y voient tout bénéfice pour le président Johnson.

M. Romney vient de se prononcer publiquement contre la poursuite de l'escalade aérienne car il estime que les bombardements du Nord-Vietnam n'apporteront pas une solution du conflit. Le gouverneur du Michigan préconise plutôt l'arrêt définitif de l'infrastructure communiste au Sud-Vietnam et l'accroissement du rôle de Saïgon dans la pacification. Il s'est aussitôt attiré de vigoureux reproches de l'ancien président Eisenhower, de M. Gerald Ford, leader de la minorité à la chambre des représentants, du sénateur Everett Dirksen, chef de file des Républicains à la chambre haute, et de nombreux autres collègues dont le soutien lui est pourtant nécessaire.

Les "vautours" républicains sont unanimes à appuyer les arguments avancés par les chefs militaires en faveur d'une intensification inexorable des pressions militaires contre l'ennemi qui, selon eux, finira bien par céder. L'amiral Ulysses Sharp, commandant en chef des forces américaines du pacifique et supérieur hiérarchique direct du général Westmoreland, est énergiquement intervenu, il y a quelques jours, en faveur d'une intensification des opérations aériennes et navales. De nombreux observateurs politiques croient savoir que les déclarations à huis clos de l'amiral américain ont reçu l'approbation préalable de la Maison-Blanche qui ne voit apparemment aucune contradiction entre un élargissement du conflit et l'éventualité d'une nouvelle offensive diplomatique à l'autonomie.

De leur côté, les "colombes" du "GOP" laissent entendre depuis quelques jours qu'ils ne seraient pas opposés à ce qu'ils appellent un "désengagement honorable" du corps expéditionnaire américain au Vietnam. Ils espèrent ainsi profiter de la déstabilisation que suscite aux États-Unis le prolongement du conflit, désillusion qui risque de se transformer en écœurement généralisé si les élections au Sud-Vietnam devaient se solder par un viol pur et simple des principes sacro-saints de la démocratie. Le ralliement à cette thèse de l'influent sénateur républicain Thruston Morton, du Kentucky, jusqu'alors très favorable à la politique du président Johnson, a créé une vive émotion dans les rangs du parti.

Il est donc vraisemblable que l'opposition va éprouver un mal considérable à se mettre d'accord sur le choix d'un candidat. La scission entre les "clans" Reagan-Nixon et Romney-Rockefeller — c'est-à-dire entre "durs" et "mous" — est déjà très prononcée. Le candidat élu aura fort à faire pour assurer la cohésion du parti, ce qui a fait dire cette semaine à une haute personnalité démocrate: "J'ai une confiance aux républicains pour assurer leur propre défaite".

La G-B abandonnerait sa politique de neutralité dans le conflit nigérian

LONDRES. — Face au conflit opposant le gouvernement fédéral nigérian à l'Etat secessionniste du Biafra qui, chaque jour un peu plus, prend une tournure inquiétante, la Grande-Bretagne, toujours hésitante, semble vouloir abandonner la position d'expectative qu'elle avait adoptée jusqu'à présent.

Soumis à des pressions politiques contradictoires, le gouvernement de Londres s'était jusqu'à maintenant efforcé de maintenir une politique de neutralité dans le conflit qui divise le plus grand Etat africain du Commonwealth. Il semble maintenant moins réticent à la livraison d'armes destinées aux autorités fédérales nigérianes. Un communiqué reflétant l'attitude hésitante et ambiguë du gouvernement a été publié hier. Tout en déclinant toute responsabilité dans l'affrètement d'avions et de bateaux pour Lagos, le gouvernement britannique annonce qu'il étudie soigneusement des demandes d'autorisation pour la livraison d'armes commandées par le gouvernement fédéral.

Ce communiqué reflète l'inquiétude britannique. La Grande-Bretagne, pays exportateur d'armes et fournisseur traditionnel de Lagos, s'inquiète à la perspective de se voir supplanter sur ce marché par d'autres pays et de voir les pays de l'Est intervenir de plus en plus dans le conflit. Jusqu'à présent deux avions tchécoslovaques ont été livrés à Lagos. Le problème du pétrole, dont le Nigeria est producteur, ne semble pas non plus étranger à l'évolution britannique.

Le problème des armes commandées par le Nigeria ne préoccupe pas seulement le gouvernement britannique. Le haut commissariat du Nigeria à Londres tente d'organiser un pont aérien pour ravitailler en armes et munitions la capitale fédérale. Les compagnies d'aviation avec lesquelles il a pris contact ne semblent pas pressées de prendre les commandes. Deux d'entre elles seulement auraient accepté, la première un vol, la seconde deux vols vers Lagos.

La livraison d'armes britanniques à la capitale fédérale provoque de violentes protestations au Biafra. Selon la radio d'Enugu captée à Cotonou, des milliers de femmes ont défilé dans la capitale portant des pancartes avec des slogans tels que "à bas l'impérialisme britannique", et "nous en avons assez des manoeuvres britanniques". Hier, la radio d'Enugu a demandé que l'affaire soit portée devant l'organisation des Etats africains et a ajouté que la fourniture d'armes britanniques à Lagos ne ferait qu'aggraver le conflit.

Les combats, après six semaines de lutte, semblent s'étendre au Nigeria occidental. Alors que les informations venant de la capitale fédérale sont rares, la radio d'Enugu annonçait hier que "la marche de l'armée de libération" se poursuit avec succès au Nigeria occidental. Sans donner de détails, elle s'est bornée à ajouter que "des pertes considérables avaient été infligées à l'ennemi". Elle a terminé son émission en démentant les "ridicules affirmations" de Lagos relatives à un bombardement des villes biafraises d'Enugu et d'Onitsha par des appareils de l'armée de l'air nigérienne.



WASHINGTON. — Le président du Mexique, M. Gustavo Diaz Ordaz, a accepté, sur invitation du président Johnson, de venir en visite officielle à Washington les 26 et 27 octobre et de se rendre à la frontière américano-mexicaine pour participer aux cérémonies célébrant l'accord réalisé entre les deux pays sur le Chamizal, entre El Paso (Texas) et Ciudad Juárez, a annoncé la Maison-Blanche.

NEW YORK. — La liberté de Régis Debray contre celle de six anti-castistes cubains détenus à Cuba. C'est l'échange que propose un groupe d'exiliés cubains dans le dernier numéro d'"El amigo del pueblo" ("l'ami du peuple"), un journal qu'ils publient à New-York et qui est, selon eux, diffusé clandestinement à Cuba.

Incidents raciaux dans deux villes des États-Unis

NEW YORK. — La situation sur le front racial aux États-Unis a été relativement calme dans la nuit de mercredi à jeudi. Seuls deux incidents ont été signalés: l'un à Syracuse, dans le nord de l'Etat de New York, l'autre à Houston au Texas.

A Syracuse, ville de 220.000 habitants comprenant 17.000 Noirs, une cinquantaine de jeunes Noirs se sont attaqués à un débit de boissons qui a été rapidement démolit. Ils ont pris la fuite à l'arrivée de la police brisant au passage des vitrines de magasins. D'autres jeunes Noirs circulant en voiture se sont attaqués à d'autres boutiques en divers points de la ville. Cinq débris d'incendie ont été rapidement circonscrits par les pompiers. Une voiture a été démolie et incendiée. Un policier a été légèrement blessé dans une bagarre. 28 arrestations ont été opérées. Vers cinq heures du matin la police annonçait que le calme avait été rétabli.

A Houston, un pompiste blanc a tiré sur un Noir qui, dit-il, s'apprêtait à dévaliser son poste d'essence. Le Noir, Leon Perry, 29 ans, blessé à la jambe, a été arrêté. Cet incident a provoqué une flambée de violence dans la ville. Le poste d'essence a été mis à feu par quelques centaines de Noirs qui ont ensuite jeté des cocktails Molotov dans un supermarché voisin.

Giscard d'Estaing approuve l'idée d'une aide aux Canadiens français mais critique la manière d'agir de de Gaulle

PARIS. — "Il n'est pas question pour nous de remettre en cause l'autorité du président de la République mais il est indispensable que cette autorité ne tranche qu'après les délibérations nécessaires", a affirmé M. Valéry Giscard d'Estaing, leader des "indépendants" au sein de la majorité gaulliste, dans une déclaration remise à la presse à l'issue d'une réunion du comité directeur de ce groupe.

Dans cette déclaration qui intervient au lendemain de la prise de position de l'opposition de la gauche non communiste représentée par M. François Mitterrand, M. Giscard d'Estaing précise, en ce qui concerne les remous provoqués par le voyage du général de Gaulle au Canada: "Nous approuvons et soutenons tout ce qui peut être entrepris pour aider les Canadiens français à affirmer et à organiser leur personnalité... Mais nous n'apercevons pas les motifs et les circonstances qui ont pu conduire le chef de l'Etat à donner à cet encouragement une forme qui prêtait d'autant plus facilement à la critique qu'elle était contraire à l'un des principes sur lequel le général de Gaulle a fondé le redressement du prestige et de l'influence de la France, et qui est celui du refus de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats".

"Nous éprouvons simultanément une aversion et une angoisse", a déclaré M. Giscard d'Estaing. Après avoir précisé que cette aversion concerne le retour au passé incarné par la IVe République, le leader des Républicains indépendants a ajouté: "L'angoisse est celle de craindre que l'exercice solitaire du pouvoir, s'il devenait la règle, ne prépare pas la France à assumer elle-même, dans le calme, l'ouverture des idées et le consentement national, l'orientation permanente de son avenir".

"Pour nous, a encore déclaré M. Giscard d'Estaing, la préparation de l'avenir politique de la France comporte nécessairement l'acceptation sans équivoque, par la majorité et l'opposition, du cadre constitutionnel actuel, quitte à en préciser et à en faire évoluer le contenu". Après avoir préconisé "l'instauration au sein de la majorité et de l'opposition d'un débat démocratique organisé permettant d'évoluer vers un régime reposant sur deux tendances réellement représentatives", et évoqué le "nécessaire exercice de l'autorité indispensable", M. Giscard d'Estaing a conclu en déclarant: "Voici la grande tâche, celle qui pourrait lever l'angoisse que nous assaille de nombreux Français en leur donnant après la fierté du redressement, la sécurité de l'avenir. Qui mieux que le général de Gaulle le pourrait, s'il en partageait la nécessité, assurer sa mise en oeuvre? C'est l'appel que nous lui adressons".

M. Valéry Giscard d'Estaing, 41 ans, est le leader des Républicains indépendants et ancien ministre des finances du général de Gaulle. C'est l'homme du "oui, mais..." qui indisposait tant le général que celui-ci lança, au cours d'une réunion de ministres à l'Élysée: "On ne gouverne pas avec des mais".

Pour le jeune leader indépendant, la préparation de l'avenir politique de la France comporte nécessairement les éléments suivants: "Acceptation sans équivoque du cadre constitutionnel actuel et établissement entre la majorité et l'opposition d'un dialogue raisonnable et moderne", car "il n'existe pas deux catégories de Français: les bons et les mauvais", mais deux groupes "qui ont des solutions différentes à proposer". M. Giscard d'Estaing s'oppose ici à la classification du général de Gaulle entre ceux qui approuvent et les "adeptes du dénigrement".

La présentation par les hommes d'Etat, "non de leurs finesses ou de leurs arrangements tactiques", mais de leurs "propositions essentielles sur les problèmes d'avenir".

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

PROFESSEURS
Jusqu'à \$12,495 selon la scolarité et l'expérience
Ecoles du ministère de l'Éducation

- CONDITIONS D'ADMISSION**
- INSTITUTS ET ECOLES DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE:**
A. - Diplôme d'étude technique ou l'équivalent en formation.
B. - Avoir au moins trois années d'expérience professionnelle pertinente. Le présent appel s'adresse particulièrement aux spécialistes en: **MECANIQUE D'AUTOMOBILE - MENUISERIE - PLOMBERIE-CHAUFFAGE - TECHNOLOGIE DU POISSON - SOUDURE.**
 - ECOLE NORMALES**
Licence ou maîtrise ou l'équivalent au niveau de la 17e année; quelques années d'expérience d'enseignement.
 - ECOLE MOYENNES D'AGRICULTURE**
A. - Professeur scientifique; Baccalauréat en sciences agricoles; quelques années d'expérience professionnelle pertinente.
B. - Professeur technicien; Diplôme de technicien; quelques années d'expérience professionnelle pertinente.
C. - Professeur de matières académiques; Brevet d'enseignement.
 - ECOLE DES BEAUX-ARTS**
Diplôme du cours régulier des Beaux-Arts; diplôme d'aptitude pédagogique (professorat); brevet d'enseignement spécialisé, et compétence reconnue.
 - EDUCATION PHYSIQUE**
Baccalauréat en éducation physique; et, pour enseigner dans les Ecoles Normales, quelques années d'expérience d'enseignement.
Concours: 0-69 s'inscrire immédiatement.

AGENT CULTUREL - Traitement initial jusqu'à \$10,770 selon la compétence. Divers ministères. Postes présentement vacants au ministère des Affaires culturelles à Québec et à Montréal dans les domaines suivants: Coopération avec l'étranger, Centres culturels, Arts et lettres, Arts plastiques, Enseignement artistique, Monuments historiques, Musée de l'homme, Musée du costume, Immigration.
- Elaboration et application de programmes relatifs au développement, à la diffusion et à la conservation de la culture dans le domaine des arts, des lettres et du spectacle.
- Diplôme universitaire en arts, histoire, lettres ou autre discipline appropriée.
- Concours 67P-2107. S'inscrire immédiatement.

PSYCHOLOGUE - Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Ministère de l'Éducation. Postes à Québec.
- Orienter, rééduquer et readapter les individus et les groupes dans le cadre de programmes gouvernementaux d'éducation et d'assistance.
- Être membre de la Corporation des psychologues du Québec.
- Concours 67P-2122. S'inscrire immédiatement.

BIBLIOTHECAIRE - Traitement initial jusqu'à \$10,030 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Rimouski et St-Hyacinthe.
- Organiser et rendre accessible aux intéressés la documentation des bibliothèques publiques ou scolaires.
- Baccalauréat en bibliothéconomie.
- Concours 67P-2112. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE - Traitement initial jusqu'à \$11,780 selon la compétence.
- Divers ministères - Québec et Montréal.
- Travail de comptabilité ou de vérification.
- Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
- Ministère des Finances - poste à Québec.
- Etudes du marché des capitaux et participation à la gestion de la dette publique.
- Diplôme universitaire en commerce avec option en finances et quelques années d'expérience relative à ce secteur d'activités.
- Concours 67P-2103. S'inscrire immédiatement.

AGENT D'APPROVISIONNEMENT - Traitement initial jusqu'à \$13,860 selon la compétence. Service général des achats.
- De préférence, diplôme universitaire en génie, en commerce ou toute autre discipline reliée à la fonction. Habileté démontrée et compétence reconnue en gestion des approvisionnements. Age minimum: 30 ans.
- Concours 67S-2111. S'inscrire avant le 11 septembre pour la prochaine séance d'examen.

TRADUCTEUR - Traitement initial jusqu'à \$10,770 selon la compétence. Secrétariat de la Province - postes à Québec.
- Traduction du français à l'anglais de textes administratifs et juridiques. Revision et correction d'épreuves.
- Diplôme en lettres ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans le domaine de traduction.
- Concours 67P-2125. S'inscrire immédiatement.

TRAVAILLEUR SOCIAL - Traitement initial jusqu'à \$10,770 selon la compétence. Ministères de la Famille et du Bien-Être Social, et de la Justice. Postes à Québec et à Montréal.
- Service social auprès des individus et des groupes pour les aider à résoudre leurs problèmes de mésoadaptation social.
- Être membre de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels du Québec.
- Concours 67P-2126. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEUR DE BUREAUX INTERREGIONAUX - Traitement initial jusqu'à \$18,500 à Québec et à Montréal; jusqu'à \$17,500 dans les autres régions. Ministère de l'Éducation. Postes à Québec, Montréal, Sherbrooke, Hull, Trois-Rivières, Chicoutimi et Rouyn-Noranda.
- Diriger et coordonner les activités des conseillers régionaux en matière de programmes, examens, organisation scolaire, équipement, financement et planification.
- Licence en sciences de l'homme ou en sciences de l'éducation. Plusieurs années d'expérience professionnelle dont sept au moins dans l'administration et la direction de groupes.
- Concours 67S-1302. S'inscrire avant le 31 août pour la prochaine séance d'examen.

DIRECTEUR REGIONAL - Traitement initial jusqu'à \$15,500 selon la compétence. Direction générale de la main-d'œuvre. Ministère du Travail. Postes à Québec, Montréal, Sherbrooke, Hull, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Sept-Îles et Rouyn-Noranda.
- Assumer la direction d'un bureau régional et des bureaux locaux qui en dépendent, être responsable de l'application des politiques de main-d'œuvre dans une des régions administratives du Québec.
- Diplôme en sciences de l'homme ou en toute autre discipline universitaire appropriée, et plusieurs années d'expérience administrative au niveau de la direction, et compétence reconnue dans le domaine de la main-d'œuvre.
- Concours 67P-1301. S'inscrire avant le 31 août pour la prochaine séance d'examen.

SPECIALISTE EN SCIENCES DE L'EDUCATION (Bureaux interrégionaux) - Traitement jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Ministère de l'Éducation. Postes dans différentes régions administratives du Québec.
- Conseiller les commissions scolaires, les organismes et les institutions d'enseignement en matière de programmes, d'examen, d'organisation scolaire et d'éducation populaire. Renseigner les groupes intéressés et veiller à l'application des lois de l'éducation.
- Diplôme en sciences de l'éducation ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue en éducation; de préférence détenir une licence ou une maîtrise dans les domaines concernés. Bonne connaissance de la langue anglaise.
- Concours 67PB-2123. S'inscrire avant le 31 août pour la prochaine séance d'examen.

CONSEILLER EN MAIN-D'OEUVRE - Traitement initial jusqu'à \$13,860 selon la compétence. Direction générale de la main-d'œuvre. Ministère du travail. Diverses régions du Québec.
- Collaborer à la mise en application des politiques de main-d'œuvre.
- Diplôme en sciences de l'homme ou en toute autre discipline universitaire appropriée, et plusieurs années d'expérience pertinente de préférence dans la formation professionnelle et le placement de la main-d'œuvre.
- Concours 67PM-2111. S'inscrire immédiatement.

METEOROLOGISTE - Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Ministère des Richesses Naturelles - poste à Québec.
- Recherches hydrométéorologiques et statistiques en rapport avec le contrôle des inondations. Etudes sur la physique de l'atmosphère et la climatologie.
- Diplôme en physique, en génie physique ou en mathématiques, et maîtrise en météorologie.
- Concours 67PM-2118. S'inscrire avant le 31 août 1967.

BIOLOGISTE - Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Ministère des Richesses Naturelles - poste à Québec et séjours occasionnels dans le Grand Nord.
- Recherches sur les ressources animales et végétales du Nouveau-Québec à des fins sanitaires, récréatives ou commerciales.
- Diplôme en biologie ou autre discipline connexe. Expérience souhaitable dans les ressources cynégétiques.
- Concours 67P-2113. S'inscrire immédiatement.

CONSEILLER D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE - Traitement initial jusqu'à \$12,000 selon la compétence. Ministère du Travail. Direction générale de la main-d'œuvre. Diverses régions de la province.
- Aider les individus dans le cadre de programmes gouvernementaux d'éducation et de main-d'œuvre.
- Être membre de la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec.
- Concours 67P-2116. S'inscrire immédiatement.

AUXILIAIRE EN READAPTATION SOCIALE (Agent de probation - hommes seulement) - Traitement initial de \$3,830 à \$6,355 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-Être Social - postes à Hull, Montréal et St-Jérôme.
- 11e année d'études, 4 ans d'expérience de travail partiellement relié à la fonction. Une scolarité plus avancée peut compenser pour une partie de l'expérience nécessaire. Limite d'âge: 21 - 45 ans. Expérience non requise des détenteurs d'un B.A.
- Concours 67PP-5413. S'inscrire avant le 8 septembre pour la prochaine séance d'examen.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qui peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prier d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.